

Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Science HES-SO en travail social

HES-SO Valais Wallis Domaine Santé & Travail social

---

## **Avantages et inconvénients de placer une fratrie ensemble dans la même institution**

**Le point de vue des éducateurs et des fratries**



Réalisé par : Gay Amélie & Dickinson Matilda

Promotion : TS ES 07

Sous la direction de : Roux-Elsig Dominique

## Résumé

L'objectif de ce travail est de comprendre dans quelle mesure le placement commun des fratries en institution est bénéfique ou non pour les éducateurs ainsi que pour les frères et sœurs. Il s'agit également de définir une prise en charge éducative qui soit adaptée aux besoins de chacun.

Nous avons voulu répondre à plusieurs hypothèses portant sur l'accueil des fratries en institution. Dans ce but, deux catégories d'hypothèses ont été formulées.

D'une part, celles qui soutiennent le placement commun des germains et qui valorisent les liens fraternels, en disant que ceux-ci permettent de mieux vivre des expériences familiales difficiles, et de faciliter l'intégration dans l'institution.

D'autre part, celles qui avancent qu'il existe plusieurs facteurs pouvant freiner le placement commun tels les loyautés familiales ou des difficultés à s'intégrer dans l'institution.

Pour répondre à ces hypothèses, nous avons d'abord défini et développé les concepts théoriques utiles à la compréhension de nos questionnements.

Ensuite, afin de pouvoir mieux saisir les enjeux d'une telle situation, nous avons interrogé six éducateurs sociaux travaillant avec des fratries, et cinq germains ayant été placés avec leur fratrie en foyer. Ce double regard nous a permis d'identifier les difficultés liées au placement commun, mais aussi les bénéfices de celui-ci qui semblent primer. En effet, le placement semble avantageux, autant pour les professionnels que pour les frères et sœurs.

Professionnellement et personnellement, nous sommes arrivées à la conclusion que dans de nombreux cas, les liens fraternels nourrissent le placement commun. Pourtant, il semble utile de préciser qu'il existe des situations dans lesquelles la présence de l'ensemble de la fratrie en institution peut être remise en question. Ces deux approches divergentes sont approfondies et argumentées dans ce travail de recherche.

**Mots-clés** : Fratrie – Institution - Loyautés familiales - Prise en charge éducative

## Remerciements

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, et spécialement :

- Les éducateurs et les fratries qui ont accepté de participer aux entretiens, en nous dévoilant une partie de leur vécu et de leur expérience.
- Notre directrice de mémoire, Dominique Elsig-Roux, pour ses conseils avisés ainsi que pour ses encouragements.
- Sébastien, pour son soutien moral et matériel.
- Nos familles respectives, et particulièrement nos frères et sœurs qui nous ont inspirés.

Nous nous remercions également l'une l'autre pour la collaboration, le soutien dans les moments de doute, les fous rires également.

A Rémy, qui a été l'étoile d'Amélie.

**« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leurs auteurs ».**

## Table des matières

1. Introduction.....	7
1.1 Description de l'étude.....	7
1.2 Motivations .....	8
1.2.1 Motivations personnelles d'Amélie.....	8
1.2.2 Motivations professionnelles d'Amélie.....	8
1.2.3 Motivations personnelles de Matilda .....	10
1.2.4 Motivations professionnelles de Matilda.....	10
1.2.5 Thème.....	11
2. Problématique.....	14
2.1 La question de recherche.....	14
2.2 Les hypothèses .....	14
2.3 Les objectifs .....	15
3. Méthodologie : recueil de données .....	16
3.1 Les outils .....	16
3.2 Les échantillons .....	16
3.3 La démarche .....	17
3.4 L'éthique.....	18
3.5 Les risques .....	18
3.6 Les ressources .....	19
4. Déroulement de notre travail .....	20
5. Cadre théorique.....	21
5.1 Cadre de référence : la fratrie.....	21
5.1.1. Qu'est-ce qu'une fratrie ? .....	21
5.1.2 Les facteurs constitutifs de la fratrie .....	22
5.1.3 Les trois dimensions de la relation fraternelle.....	27
5.1.4 Les relations verticales et horizontales .....	29
5.2 Cadre de référence : le placement institutionnel commun d'une fratrie.....	30
5.2.1 Cadre de référence : les avantages d'un placement institutionnel commun .....	30
5.2.2 Cadre de référence : Les inconvénients d'un placement institutionnel commun .....	39
5.3 Conclusion.....	48

6.	Enquête sur le terrain.....	50
7.	Analyse et interprétation des données .....	53
7.1	Analyse des données allant dans le sens d'un placement commun.....	53
7.1.1	La cohésion fraternelle.....	53
7.1.2	La fratrie comme lien ininterrompu de la famille .....	58
7.1.3	Le rang de naissance .....	60
7.1.4	La prise en charge éducative .....	62
7.1.5	Conclusion .....	65
7.2	Analyse des données freinant l'idée d'un placement commun .....	66
7.2.1	Les loyautés familiales.....	66
7.2.2	La difficulté pour la fratrie d'entrer dans un nouveau système comportant ses propres règles.....	72
7.2.3	Les conflits plus ou moins importants qui peuvent surgir entre membres d'une même fratrie.....	75
7.2.4	Conclusion .....	79
8.	Synthèse des résultats.....	81
8.1	Réponse à la première hypothèse .....	81
8.2	Réponse à la seconde hypothèse .....	83
8.3	Réponse à la troisième hypothèse .....	85
8.4	Réponse à la quatrième hypothèse.....	87
9.	Bilans.....	88
9.1	Bilan de la recherche – les objectifs .....	88
9.1.1	Premier objectif.....	88
9.1.2	Deuxième objectif .....	90
9.1.3	Troisième objectif.....	92
9.2	Bilan technique .....	93
9.2.1	Les étapes de réalisation et le processus d'apprentissage .....	93
9.2.2	Les réajustements .....	96
9.2.3	Les limites de la recherche et les perspectives .....	97
9.3	Bilan personnel d'Amélie .....	99
9.4	Bilan personnel de Matilda.....	101
10.	Conclusion et propositions.....	103
11.	Bibliographie.....	106

12. Sources internet.....	108
Annexe A.....	110
Annexe B.....	112
Annexe C.....	116
Annexe D.....	118
Annexe E.....	120

# Travail de Bachelor

---

## 1. Introduction

### 1.1 Description de l'étude

Pendant longtemps, les relations parents-enfants ont été le sujet de beaucoup d'ouvrages traitant de l'enfant, son développement, ses besoins. Puis, la famille traditionnelle s'est modifiée, a évolué vers une famille dite "recomposée".

La fratrie apparaît, dans ce contexte, comme un élément stable au sein d'un groupe familial en perpétuel changement. En effet, les modèles parentaux sont ébranlés et tentent de trouver un nouveau sens ; les fratries, quant à elles, font office de liens ininterrompus dans ces changements.

Alors que les auteurs commencent à s'intéresser au lien fraternel depuis quelques années et ayant été confrontés à diverses questions y relatives durant nos derniers stages, c'est assez logiquement que nous avons orienté notre travail de recherche sur les liens fraternels et en particulier, les liens fraternels dans le cas de placement en foyer d'une fratrie.

Actuellement, l'OPE, en Valais, a la volonté de garder les fratries unies dans la même institution. Toutefois, il arrive que la séparation soit décidée dans certains cas.

Il nous paraît donc important de réfléchir aux raisons qui pourraient faire balancer la décision dans un sens ou dans l'autre ainsi que la pertinence du choix de réunification de l'OPE. Dans la même perspective, il est intéressant de comprendre le fonctionnement des éducateurs sociaux, au quotidien, qui doivent gérer une situation où avantages et inconvénients s'entremêlent.

En effet, accueillir une fratrie n'est ni une banalité, ni une spécificité qui en ferait oublier l'organisation de l'institution. Une telle admission nécessite pour une institution de s'adapter à la singularité des fratries tout en prenant en compte la dimension groupale et son organisation.

Une réflexion dans ce sens permettrait de comprendre et valoriser ces liens uniques qui nous accompagnent toute notre vie tout en prenant en compte la difficulté d'entretenir des relations affectives.

## 1.2 Motivations

### 1.2.1 Motivations personnelles d'Amélie

Depuis quelques années, je m'aperçois que la famille traditionnelle existe de moins en moins. En effet, nous assistons à une évolution de la famille, qui s'agrandit, se modifie pour devenir une famille recomposée. Les termes "frères/sœurs" ont une signification toujours plus étendue. Ainsi, je me questionne sur les liens qui unissent ces fratries : si les enfants n'ont pas grandi ensemble, la fratrie a-t-elle les mêmes caractéristiques qu'une fratrie "de base"? La fratrie peut-elle être un espace de soutien et de compréhension malgré ces évolutions ?

En partant de mon expérience personnelle, j'aurai tendance à dire que les liens sont très différents entre la fratrie qui a grandi ensemble et les autres frères/sœurs. Ainsi, lorsque cela est le cas, est-ce vraiment pertinent de réunir les enfants lors d'un placement ?

Il est aussi intéressant de se pencher sur le cas de fratries où il n'y a pas d'entente, où l'un des membres de celle-ci prend le dessus par rapport aux autres : comment les autres frères et sœurs peuvent-ils se réaliser, développer leur individualité ?

Toutes ces questions m'intéressent et j'ai envie de les approfondir. D'ailleurs, mon précédent stage avec des enfants n'est certainement pas un choix anodin : j'ai suivi mes intérêts personnels afin de nourrir mon expérience professionnelle.

### 1.2.2 Motivations professionnelles d'Amélie

Comme abordé précédemment, j'éprouve un grand intérêt pour la population enfantine dans le cadre de ma future activité professionnelle. En effet, grâce aux divers cours que nous avons eus, j'ai réellement pris conscience que le développement personnel et social commence à se définir dès la petite enfance. Ainsi, il est intéressant de comprendre et d'illustrer par des connaissances théoriques et des expériences professionnelles le développement de l'enfant au sein d'une fratrie : Quels en sont les avantages et les inconvénients ? Comment l'individualité se

construit-elle ? Quelle est l'influence de la fratrie sur l'enfant dans la famille mais aussi en institution ?

Les lectures que j'ai faites m'ont prouvé l'importance non négligeable du groupe fraternel dans le développement de l'enfant. Toutefois, parfois, la question "est-ce que les liens fraternels peuvent toujours renforcer l'individu dans son histoire familiale et son développement personnel ?" peut subvenir. En effet, lors de mon stage précédent, j'ai remarqué un déséquilibre dans l'une des fratries puisque la présence d'un des germains pouvait être préjudiciable voire dangereuse pour l'autre.

Dans ce quotidien, il m'est arrivé régulièrement d'être mal à l'aise avec cette idée de placement commun dans la même institution.

Cependant, ce cas n'était pas généralisé et pour pas mal d'autres fratries, je voyais l'importance du soutien fraternel.

Ainsi, j'aimerais comprendre les avantages et les inconvénients qu'il existe lorsqu'une fratrie est placée ensemble dans la même institution. Peut-on dire que les inconvénients l'emportent parfois sur les avantages ou n'est-ce jamais le cas ? Finalement, je me demande s'il faut aller au cas par cas et réévaluer le bien-être des enfants après une période de placement. Effectivement, de mon expérience professionnelle, je retiens les colloques où nous nous interrogeons sur les liens qui unissaient réellement un frère et une sœur et s'il était encore justifié de les encourager.

En conclusion, la fratrie est un système très intéressant et nécessaire de prendre en compte lorsque l'on veut essayer de comprendre, d'aider, de prendre en charge quelqu'un. En effet, longtemps, nous nous sommes intéressés aux parents, aux relations parents-enfants, en omettant la dynamique fraternelle qui prend tout son sens dans le développement d'un enfant. La dimension fraternelle a aussi un grand impact sur le système "institution" et il importe de la comprendre afin de faire cohabiter ces deux systèmes.

Ces diverses interrogations prouvent que, professionnellement, lors d'un placement, il n'est pas facile de se situer face à une fratrie. Il me semble donc intéressant pour mon avenir professionnel mais aussi pour les éducateurs sociaux étant confrontés à ce cas de figure de trouver des réponses quant à l'enjeu de placer des fratries ensemble et quant aux conséquences inhérentes à un placement commun dans la même institution. Il m'apparaît aussi important de dégager des pistes d'intervention qui peuvent aider la fratrie à s'intégrer dans l'institution et l'institution à accueillir ce groupe pas comme les autres. Finalement, je souhaiterais déterminer si une prise en

charge commune, dans la même institution, des frères et sœurs est plutôt bénéfique pour les intérêts de chacun.

### *1.2.3 Motivations personnelles de Matilda*

Mes motivations sont plus professionnelles que personnelles. J'aimerais beaucoup, en effet, travailler avec des enfants ou/et des adolescents, ce qui impliquera parfois de connaître le fonctionnement des fratries et de pouvoir faire face aux possibles difficultés que cela engendre.

Plus personnellement, j'ai un frère avec qui les relations ne se sont pas toujours bien déroulées. En tant qu'aînée, j'ai tendance à prendre la place de mes parents et de lui donner des ordres, lui donner mon avis sur tout. Effectuer ce travail me permettra peut-être de découvrir les enjeux qu'il y a derrière les relations fraternelles.

J'ai l'impression que les problématiques entre frères et sœur devraient être plus souvent abordées. En effet, je lis souvent des articles sur les relations parent-enfant ou parent-parent, mais rarement sur les liens qui lient les membres d'une même fratrie entre eux. Cela m'intéresse beaucoup, c'est également une des raisons pour lesquelles je me réjouis d'approfondir ce thème.

### *1.2.4 Motivations professionnelles de Matilda*

Professionnellement, j'ai eu l'occasion de travailler avec des fratries lors de mes deux premiers stages. Chacune de ces expériences m'a amené à me poser plusieurs questions, car dans les deux cas que j'ai rencontré, je ne voyais pas clairement les avantages à placer le frère et la sœur ensemble.

Par exemple, lors de mon stage probatoire, j'ai côtoyé un frère et une sœur de respectivement cinq et sept ans. Cette expérience m'a posé énormément de questionnements, car le garçon cherchait toujours à protéger sa petite sœur qui n'en faisait qu'à sa tête ; le frère allait souvent jusqu'à mentir pour protéger sa sœur de certaines punitions. Du coup, celui-ci se faisait gronder pour des actes qu'il n'avait pas commis, alors que sa sœur s'en sortait indemne et ne tirait aucune leçon de ses erreurs. Le grand frère se sentait redevable et protecteur envers sa sœur. En même temps, on sentait que les deux enfants avaient beaucoup d'amour et d'affection l'un pour l'autre, mais je trouvais que le système dans lequel ils évoluaient devenait un jeu quelque peu « malsain ».

Lors de ma première formation pratique dans un foyer pour enfants et adolescents en rupture sociale, scolaire et familiale, j'ai à nouveau travaillé avec une fratrie. Ce cas

est un peu différent car il s'agissait de jumeaux, ce qui est une problématique encore plus complexe que la fratrie en elle-même. Toutefois, beaucoup de problèmes se posaient avec ce frère et sa sœur de quatorze ans. Le garçon n'avait pas été désiré par sa mère, alors que sa sœur était choyée à la maison, ce qui provoquait des tensions palpables. De plus, la fille ne parlait plus à son père, mais le garçon oui. Du coup, quand le père voyait son fils, la jumelle n'adressait plus la parole à son frère durant de nombreux jours. Cela m'a amené à m'interroger sur les loyautés familiales qui survenaient entre membres d'une fratrie.

Ce qui est difficile dans ces cas de fratries placées en foyer, j'en ai l'impression, c'est le fait que les frères et sœurs ont de la peine à vivre ensemble, mais, d'autre part, ne supportent pas d'être séparés. Cela m'a posé énormément question, car dans ce cas-là, vaut-il mieux les séparer ou les laisser ensemble ? Aborder le thème des avantages et des inconvénients liés au placement des fratries me semble donc être nécessaire, et pourrait me servir professionnellement, dans ma pratique future. Plusieurs autres questions me viennent à l'esprit, liées notamment aux jeux de pouvoir entre frères et sœurs, aux notions de loyautés familiales, aux dissensions possibles mais aussi à une relation fraternelle fusionnelle et dans laquelle les éducateurs et les camarades n'ont aucune place.

Ces quelques expériences m'ont donc fait réfléchir sur les liens fraternels, et m'ont donné envie de rejoindre Amélie afin que l'on puisse aborder ce thème ensemble, et peut-être avec deux points de vue différents.

### 1.2.5 Thème

Le placement de fratrie en institution est un problème d'actualité. En effet, nous assistons à toujours plus de demandes pour le placement d'enfants. Or, les structures d'accueil ne sont pas forcément prêtes à accueillir des fratries entières.

Il serait donc intéressant de définir s'il est bénéfique ou plutôt peu adéquat de placer ensemble une fratrie dans la même institution ; ceci permettrait de déterminer s'il faut encourager, de plus en plus, les institutions à développer une prise en charge particulière, adaptée au groupe fraternel.

Dans ce travail, nous aimerions donc faire l'analyse des avantages et des inconvénients qui apparaissent lors d'un placement institutionnel pour une fratrie entière.

Pour comprendre cela, il faudra prendre en compte que la fratrie est un groupe qui s'inscrit dans un système préexistant qu'est l'institution et qu'ainsi, deux systèmes confrontent leurs règles, habitudes, limites. L'équilibre initial s'en trouve perturbé et il est intéressant de se demander si une nouvelle homéostasie est possible. Il faut aussi reconnaître que des loyautés familiales souterraines existent. L'enfant se sent donc fortement lié à sa famille d'origine et est prêt à la défendre et à la protéger coûte que coûte. Dans cette conduite, il peut rejeter toute aide et prise en charge venant de l'institution sous prétexte que celle-ci l'a arraché à sa famille. Il faut aussi comprendre qu'il faut préserver l'individualité des membres d'une fratrie au sein d'une institution afin que chaque germain se sente reconnu en tant qu'individu, mais aussi en tant que germain. Et, finalement, la position éducative des éducateurs face à une fratrie n'est pas toujours évidente car ceux-ci doivent savoir prendre en compte le groupe fraternel en tant qu'entité et chaque enfant comme individu unique. Ces diverses questions sont abordées ci-dessous.

- La fratrie

Les frères et sœurs jouent un rôle important dans la construction et le développement de l'enfant. Les relations qui s'y développent et qui sont les esquisses de la vie sociale sont à prendre en compte selon quatre critères : le nombre de frères/sœurs, le rang, le sexe et l'écart d'âge. Ceux-ci se placent sur trois axes principaux : l'opposition, la coalition et la différenciation. Ces différents aspects seront traités plus bas dans le cadre théorique.

- Avantages et inconvénients d'un placement institutionnel pour l'enfant et pour l'éducateur

Lors d'un placement institutionnel d'une fratrie, il s'avère nécessaire de déterminer si ce placement commun comporte plus d'avantages ou d'inconvénients pour les enfants composant le groupe fraternel mais aussi pour les enfants évoluant autour de la fratrie au sein de l'institution.

Divers éléments seront donc soulevés tels que les loyautés souterraines, l'individualité, le groupe fratrie entrant dans le système préexistant qu'est l'institution (d'un point de vue systémique), la difficulté à traiter chaque enfant dans son individualité.

Nous essayerons également d'éclaircir les avantages et les inconvénients d'un placement commun pour les éducateurs. En effet, si nous abordons le thème de la fratrie en institution, il nous semble nécessaire de nous placer également du côté de

l'institution et des éducateurs qui travaillent avec des frères et sœurs. Les professionnels vont aussi rencontrer des difficultés et des avantages à travailler avec des fratries, il nous semble intéressant d'identifier lesquels.

Ces différents éléments permettront de mieux comprendre les enjeux et les répercussions d'un placement de fratries au sein de la même institution.

- Conclusion du thème

Voici donc la formulation de notre question de recherche : **“quels sont les avantages et les inconvénients, pour l'enfant et pour l'éducateur, de placer une fratrie ensemble dans la même institution ?”**.

Ainsi, en conclusion, le but sera de dire si oui ou non, il faut placer une fratrie ensemble.

Personnellement, nous nous réjouissons de voir si le domaine des fratries pourrait nous intéresser ou non pour notre avenir professionnel.

## 2. Problématique

### 2.1 La question de recherche

Après nous être posées différentes questions durant nos précédents stages sur la manière dont nous nous plaçons, en tant qu'éducateurs, face à une fratrie et sur les avantages, pas toujours visibles, qu'il y a à placer une fratrie ensemble, nous souhaiterions découvrir si ce sont les avantages ou les inconvénients qui sont plus importants dans un cas de placement institutionnel pour une fratrie.

Notre question de recherche se baserait sur : **“quels sont les avantages et les inconvénients, pour l'enfant et pour l'éducateur, de placer une fratrie ensemble dans la même institution ?”**.

Ainsi, nous pourrions nous questionner, d'une part, sur la question: “est-ce bénéfique pour un enfant d'être placé avec ses frères et sœurs ?” et, d'autre part, sur des questions du type : “est-ce que les enfants d'une fratrie se distinguent des autres enfants dans une institution ?” ou “est-ce que les éducateurs tiennent compte de cette différence ?”. Les réponses à la première question nous permettraient de nous positionner sur les doutes que nous avons et qui nous empêchent d'affirmer si c'est le lien fraternel et tout ce que cela sous-entend de positif ou les loyautés souterraines qui perturbent l'intégration et la prise en charge. Quant aux autres questions, nous aimerions définir le positionnement des éducateurs sociaux face à une fratrie placée dans leur institution.

Au final, nous désirons mettre en évidence les avantages et les inconvénients inhérents au placement institutionnel de fratries tant dans l'intérêt de l'enfant que dans la prise en charge de l'éducateur.

### 2.2 Les hypothèses

Les hypothèses relevées sont issues des deux niveaux *avantages-inconvénients* :

- ✓ Les liens fraternels permettent une solidarité, un soutien important pour traverser certaines épreuves difficiles de la vie.
- ✓ Le placement conjoint permet d'assurer une certaine continuité pour l'enfant qui vit déjà une rupture dans son équilibre familial.

- ✓ Le placement institutionnel d'une fratrie perturbe la prise en charge éducative car la fratrie peut la rejeter pour respecter les loyautés familiales qui unissent ses membres.
- ✓ La fratrie placée peine à s'intégrer dans l'institution (avec les enfants et les éducateurs côtoyés) car ses membres privilégient les liens fraternels.

## 2.3 Les objectifs

Nos objectifs principaux sont :

- ✓ Découvrir dans quelle mesure il est important, voire nécessaire, d'accueillir ou non une fratrie complète lors d'un placement en institution :
  - *Identifier les avantages pour l'enfant et pour l'éducateur d'accueillir une fratrie en institution.*
  - *Identifier les inconvénients pour l'enfant et l'éducateur d'accueillir une fratrie en institution.*
  - *Comprendre les enjeux existant derrière les liens fraternels, et de quels manière ces enjeux influencent les relations entre membres d'une fratrie.*
- ✓ Comprendre comment se positionnent les éducateurs sociaux et s'ils développent une prise en charge particulière dans l'accueil de la fratrie.
- ✓ Parvenir à résumer toutes les données recueillies afin de formuler des réponses claires et cohérentes à notre question principale.

### 3. Méthodologie : recueil de données

#### 3.1 Les outils

Pour notre travail, nous avons choisi d'utiliser des **entretiens semi-directifs** avec le personnel éducatif de plusieurs institutions, ainsi qu'avec des anciennes fratries. Cela permettra de structurer un peu nos entretiens tout en ayant la possibilité d'approfondir certaines réponses ou d'explorer des concepts qui semblent ressortir dans les propos de nos interlocuteurs. Pour cela, nous les préparerons en ayant, d'une part, des notions de théorie mais aussi en réfléchissant à l'avance au contexte (lieu, temps de l'entretien) afin d'être techniquement prêtes.

L'avantage de l'entretien semi-directif réside aussi dans le fait qu'il y a la place pour une part de liberté. Il y a donc la possibilité ne pas poser les questions toujours dans le même ordre, laisser parler plus librement "l'interviewé", essayer de poser le moins de questions possibles, recentrer l'entretien lorsque cela est nécessaire ou au contraire approfondir ce que nous ne comprenons pas ou qui nous semble intéressant d'exploiter.

Finalement, au niveau purement technique, la chance d'enregistrer l'entretien n'est pas négligeable puisque ça peut permettre de rester au plus proche des propos des interlocuteurs.

#### 3.2 Les échantillons

Nous optons, dans un premier temps, pour des **éducateurs sociaux** ayant travaillé avec des fratries. Pour cela, nous contacterons le service de la jeunesse pour avoir la liste des diverses institutions valaisannes qui accueillent des fratries. Puis nous espérons trouver dans ces institutions plusieurs éducateurs sociaux ayant de l'expérience avec des fratries et qui seraient disponibles pour répondre à des entretiens semi-directifs.

Le but avec cet échantillon est de pouvoir comprendre, décrire, expliquer la relation éducative face à une fratrie. De plus, ceux-ci nous offrent une certaine validité scientifique puisqu'ils sont professionnels dans leur branche.

Dans un deuxième temps, nous allons interviewer des **jeunes** ayant été un jour placés en institution avec leurs frères et sœurs. Pour cela, nous allons nous adresser au directeur de l'OPE (Office de Protection de l'Enfance) afin qu'il nous dise quelles institutions valaisannes accueillent des germains. Ensuite, nous appellerons ces lieux,

et leur demanderons s'ils peuvent nous donner les adresses d'anciens jeunes. Enfin, nous appellerons les jeunes directement, en leur demandant s'ils seraient d'accord de participer à notre projet.

Nous souhaitons recevoir l'avis de ces fratries afin de connaître ce qu'ils ont pensé de leur placement, si ça a été bénéfique ou non pour eux d'être placés avec leurs germains. Nous aimerions également pouvoir comparer leurs réponses avec celles données par les éducateurs.

Pour notre part, nous avons choisi un échantillonnage non-probabiliste : par choix raisonné (donc selon les critères du chercheur). Dans notre cas, indépendamment de leurs années d'expérience, de leur sexe, de leur âge, nous recherchons plus globalement des éducateurs ayant travaillé avec des fratries, ainsi que des fratries ayant été placées en institution avec leurs germains.

### 3.3 La démarche

Dans un premier temps, nous demanderons l'accord à notre directrice de mémoire afin d'élaborer notre recueil de données.

Ensuite, nous nous adresserons à l'OPE pour avoir la liste des institutions valaisannes qui accueillent, entre autres, des fratries.

Dans un troisième temps, nous prendrons contact avec les directeurs d'institutions à l'aide d'un courrier écrit. Nous leur demanderons s'il est possible de rencontrer des éducateurs sociaux en contact avec des fratries ou ayant travaillé avec des fratries. De plus, nous les interrogerons sur les documents qu'ils aimeraient avoir à disposition : le projet, le cadre de référence. Nous pourrons, lors de cette démarche, nous adresser à des éducateurs ou institutions que nous connaissons. En effet, nous avons eu l'occasion de côtoyer des professionnels lors de nos formations pratiques et lors des cours à la HES. Cela représente donc une ressource dans le cadre de notre travail.

Dans la phase expérimentale, nous rencontrerons les éducateurs ayant donné leur accord pour des entretiens semi-directifs. Nous leur demanderons, pour cela, s'ils préfèrent que nous nous déplaçons sur leur lieu de travail ou s'ils préfèrent que l'on se rencontre hors travail, durant un congé.

### 3.4 L'éthique

Le sujet de notre enquête a un intérêt pour la profession. En effet, elle peut avoir une influence sur l'éducation pédagogique et plus précisément dans l'intervention. De plus, nous pensons pouvoir identifier s'il existe une prise en charge éducative particulière comportant plus d'avantages que d'inconvénients pour les fratries.

En ce qui concerne les éducateurs que nous interrogerons, nous leur ferons signer une lettre de consentement avant l'entretien. Dans celle-ci, nous préciserons qui nous sommes, ce que nous faisons, le sujet que nous avons retenu, notre question de recherche, pourquoi nous avons besoin de la participation de cette personne, comment va se dérouler l'entretien (lieu, nombre de personnes présentes,...). Les personnes qui désirent prendre part à notre projet auront une semaine pour réfléchir et signer la lettre. Afin de protéger les intérêts de ces mêmes personnes, nous pensons les interroger seules, dans un lieu tranquille favorisant la discussion. Cela leur permettra peut-être de se sentir plus libres et moins jugées dans ce qu'elles diront.

De plus, nous préparerons l'entretien de manière à ne demander que des données qui nous serviront et à ne pas nous éparpiller. En ce qui concerne notre attitude, nous resterons neutres, en position d'écoute active et empathique, nous respecterons les silences et relancerons l'entretien lorsque cela s'avèrera nécessaire. Finalement, nous leur garantirons leur anonymat ainsi que l'impartialité, l'équité et l'égalité.

### 3.5 Les risques

Le premier risque qui vient à l'esprit est le fait que toutes les personnes contactées refusent de participer à l'entretien. Si cela devait se produire, il nous faudra réagir en recommençant nos recherches d'interlocuteurs dans un autre canton (par exemple, le canton de Vaud dont la proximité joue un rôle).

Il se pourrait également que nous ayons trop de réponses, et que nous devions sélectionner un nombre plus restreint d'éducateurs.

Un autre risque serait que nous ne trouvions pas une institution nous permettant de réunir les entretiens semi-directifs et l'observation de fratries en Valais.

Finalement, le quatrième risque serait de ne pas réussir à assez structurer nos entretiens et nous éloigner un peu de notre sujet de base.

### 3.6 Les ressources

Les personnes ressources pour notre travail de bachelor sont : notre directrice de mémoire Dominique Roux-Elsig ; Gérald Dervev, directeur de l'Îlot d'accueil de Port-Valais, qui peut nous apporter son expérience puisqu'il accueille essentiellement des fratries ainsi que des contacts dont nous aurons besoin pour l'échantillonnage ; la directrice et les éducateurs du foyer la Chaloupe à Collombey, institution accueillant également des fratries et qui pourra nous être utile lors de la recherche de professionnels pour les entretiens; finalement, tous les éducateurs sociaux et les enfants que nous rencontrerons pour mener à bien notre projet.

L'expérience vécue lors de nos derniers stages, au contact quotidien avec des fratries, est également une ressource à relever.

Nous contacterons aussi le service de la jeunesse pour avoir la liste des institutions.

## 4. Déroutement de notre travail

Notre travail sera dirigé comme suit afin de répondre au mieux à notre question de recherche :

Dans un premier temps, nous développerons le cadre théorique traitant de la fratrie dans sa globalité.

Ensuite, nous nous pencherons plus précisément sur les avantages et les inconvénients d'un placement commun d'une fratrie au sein de la même institution. Pour illustrer ces points, nous donnerons l'exemple de foyers français qui ont pu, grâce à leurs observations, élaborer des pistes d'intervention quant à la séparation ou au maintien de la fratrie.

La troisième partie sera consacrée au point de vue des éducateurs sociaux que nous avons rencontrés. Leur vision nous permettra d'avoir des informations pratiques quant à ce qui se passe au quotidien avec des fratries. De plus, nous pourrons ainsi comprendre comment ils gèrent la situation et comment ils sont attentifs aux avantages et inconvénients émergents de la situation.

Dans un quatrième temps, nous nous intéresserons au point de vue de fratries anciennement placées en institution.

Enfin, nous conclurons en mettant en perspective les divers apports théoriques et pratiques découverts. Nous analyserons donc les données afin d'obtenir des réponses par rapport aux hypothèses établies au commencement de notre travail.

## 5. Cadre théorique

Nous allons passer, à présent, aux concepts théoriques que nous avons choisi de développer dans le cadre de cette thématique particulière.

### 5.1 Cadre de référence : la fratrie

Le concept que nous avons choisi de développer en premier est la fratrie car c'est la question centrale de notre recherche. En effet, nous pensons que c'est un thème très riche qui mérite d'être encore exploité. Il semble que les ouvrages sur cet élément sont apparus seulement depuis quelques années. Nous nous intéressons donc aux découvertes, aux descriptions et aux compréhensions qui ont été faites.

Puis, cette approche nous permettra de transposer pour une fratrie placée en institution. Quels sont les changements significatifs ? Comment se construit la relation fraternelle ? Etre ensemble, une force ou une faiblesse ? Autant de questions qui nous permettront d'avancer dans l'exploration de notre question de recherche.

#### 5.1.1. Qu'est-ce qu'une fratrie ?

Il est difficile de donner une définition exacte de la fratrie. Prenons la définition du Petit Robert : « *ensemble des frères et sœurs d'une famille* » (Le Nouveau Petit Robert, 1996, p. 970).

Cette définition semble aussi courte qu'imprécise. En effet, les liens de sang sont de plus en plus relatifs car les familles éclatent et se recomposent, parfois plusieurs fois. D'autre part, il est difficile de se baser sur l'intensité des liens unissant les membres d'une fratrie car ceux-ci sont très variables.

Une autre définition intéressante : « *la relation fraternelle peut être [...] un lieu privilégié d'échanges favorables qui économise les souffrances* ». (Soulé, 1981, p.11). Ce qui peut interpeller et situer une fratrie est « lieu privilégié d'échanges favorables ». Effectivement, la fratrie se délimite et forme un sous-groupe évoluant au sein du groupe famille et dont le fonctionnement n'appartient qu'à lui-même.

Tandis que Muriel Meynckens-Fourez explique que « *parler de frères et sœurs, c'est parler de personnes qui sont en principe amenées à vivre ensemble. Elles ne se sont pas choisies [...]. Les relations fraternelles sont souvent les plus longues dans la vie de chacun : les parents meurent plus tôt, les conjoints viennent plus tard, les amis changent. Dans sa famille, l'enfant réalise l'existence d'une microsociété [...]. Au sein de sa fratrie, il apprend à se situer par rapport à des pairs, à vivre des expériences de*

*rivalité, à gérer son agressivité, et aussi à découvrir la complicité » (Meynckens-Fourez, 1999, p.37).*

Pour sa part, Francine Klagsbrun affirme que « *l'expérience fraternelle elle aussi laisse sa propre marque en nous, distincte de celle laissée par les parents [...]. A la différence des liens unissant les parents aux enfants, ceux qui existent entre frères et sœurs sont de type horizontal. En d'autres termes, on peut considérer les germains comme des pairs qui n'ont pas le même rapport d'autorité entre eux que les parents avec leurs enfants. [...]Par conséquent, les frères et sœurs sont plus libres, plus ouverts, et généralement plus honnêtes les uns envers les autres qu'ils ne le sont envers leurs parents.* » (Klagsbrun, 1994, p.8-9).

Ainsi, le dénominateur commun de ces perceptions de la fratrie que nous pouvons retenir, ce sont les **moments vécus ensemble, partagés**. Et en effet, les souvenirs partagés unissent les membres d'une fratrie. Ils ont un bagage, une histoire commune qui les caractérisent.

Nous pouvons donc nous rendre compte que le concept « fratrie » est encore mouvant et qu'il n'est jamais figé.

« *L'enfant apprend à se comporter socialement avec d'autres enfants à partir des relations qu'il a établies dans sa fratrie » (Camdessus, 1998, p. 125).* La fratrie préfigure donc le comportement de l'individu dans la société par la suite. C'est pourquoi il est crucial de comprendre les enjeux existant dans le groupe fraternel, car les liens entre germains forment l'individu adulte.

### 5.1.2 Les facteurs constitutifs de la fratrie

Il existe quatre facteurs constitutifs de la fratrie : **le rang** de la naissance, **la différence d'âge** entre les enfants, **le nombre** de frères et sœurs et **le genre**. Tous ces éléments ont un impact sur le développement de la relation fraternelle.

De plus, ils peuvent aider le professionnel qui se trouve face à une fratrie.

Lorsque nous voulons comprendre la fratrie, nous devons donc prendre en compte cette configuration.

- Le rang de naissance

Divers auteurs tels que Téli, Ablard, Widmer ou Jaques ont évoqué la théorie des rangs. Celle-ci évoque le fait que la fratrie est organisée sous forme de hiérarchie selon les âges. Cela détruit donc le mythe de l'égalité entre frères et sœurs.

Le groupe fraternel est uni par les liens familiaux mais se distingue par le rang des naissances. Pour Adler, par exemple, le seul indicateur des différences entre les enfants de la fratrie est le rang de naissance.

Même si le rang est essentiel, certains théoriciens mesurent tout de même ces propos en notant que ce n'est qu'un élément agissant sur le développement psychologique parmi d'autres. Rufo donne d'ailleurs un exemple : « *plus que le rang, c'est "la personnalité et la capacité d'adaptation" de l'enfant qui priment* » (Rufo, 2000, p. 73).

Plus concrètement, voyons l'importance du rang. Par exemple, un enfant qui naît doit se faire une place dans la fratrie, dans la famille qui existait avant lui. Il va donc se voir attribuer un rang spécifique mais qui peut changer à la venue d'un autre enfant. Chaque germain hérite donc d'un rang et celui-ci peut varier au gré des nouvelles naissances.

**L'aîné** vit une frustration dès la naissance du second enfant puisqu'il doit accepter de partager l'amour parental. Par son rang, il est souvent assigné précocement au rôle d'un adulte d'appoint face à des parents surchargés. « *Il est considéré comme "le soutien de famille et de ses traditions", il va porter la responsabilité de la fratrie* » (Widmer, 1999, p.182).

Il éprouve donc le besoin de répondre aux désirs et aux attentes de ses parents ; ce qui peut être vécu comme une pression. De plus, il doit supporter les regards d'admiration ou de haine des plus jeunes.

L'aîné doit donc faire avec le comportement docile répondant aux modèles parentaux et le comportement meneur que l'on attend de lui ainsi qu'avec les sentiments de rivalité qui apparaissent à la naissance d'un germain.

Toutefois, malgré le désir de combler les aspirations des parents, il ressent souvent un sentiment de destitution dans lequel colère et jalousie se mêlent. Dès lors, des luttes d'influences apparaissent dans lesquelles l'aîné veut montrer qu'il a le pouvoir en utilisant des tactiques actives telles que le chantage, la récompense voire la force ; le cadet use de tactiques plus passives comme bouder ou pleurer pour obtenir ce

qu'il veut. Ainsi, la relation aboutit à un « *pot pourri de sentiments et d'attitudes contradictoires* » (Klagsbrun, 1994, p.42).

Pour **les moyens**, leur position n'est pas facile non plus car ils ne peuvent rejoindre le monde des aînés, ni celui des plus jeunes. Dans le même sens, ils doivent jouer le rôle de l'aîné et du cadet et ils doivent trouver leur place par eux-mêmes (Klagsbrun, 1994, p.63).

Selon Brambilla, ils sont en « *sandwich* » (Brambilla, 2002, p.14). Ils peinent donc à trouver leur place tant dans la fratrie que dans la famille. Plus explicitement, Jaques explique que l'adaptation affective et identitaire d'un enfant du milieu est plus difficile dans la mesure où il doit la faire deux fois : une fois en tant que puîné et cadet de la fratrie et une fois en tant que moyen et aîné du benjamin (Jaques, 2008, p. 94).

Pourtant, il existe un atout pour ce rang puisqu'ils sont moins soumis aux attentes et à l'autorité des parents comparés à leur aîné et moins surprotégés que le dernier enfant. Cela leur donne donc l'opportunité d'être plus coopératifs. De plus, ils apprécient cette place où ils ont moins de responsabilités que les aînés mais plus que le cadet (Klagsbrun, 1994, p.63).

Quant **aux petits**, ils assurent être traités toute leur vie de petit dernier. Ainsi, nous nous identifions toujours à quelqu'un et dans la relation fraternelle, l'identification joue un rôle majeur.

Le benjamin doit donc réussir à se démarquer, se différencier de ses aînés afin d'obtenir sa place dans la hiérarchie préexistante.

Sa chance réside dans le fait qu'il ressent moins de pression de la part de ses parents et est souvent plus gâté que ses frères et sœurs. Il éprouve donc une grande fascination pour sa position de cadet. En effet, en se basant sur la Bible ou les contes de fées par exemple « *les plus jeunes [...] réussissent toujours à vaincre leurs aînés. Dans cette perspective, en montrant que les plus jeunes peuvent triompher des aînés, la Bible nous enseigne peut-être que rien n'est immuable* » et les plus jeunes peuvent non seulement rattraper leurs aînés mais aussi faire mieux qu'eux (Klagsbrun, 1994, p.55).

D'autre part, Ernst et Angst les décrivent comme étant « *diplomates* » et « *chaleureux* », capables de contourner les difficultés et de s'adapter plus facilement aux changements que leurs aînés (Ernst et Angst in Klagsbrun, 1994, p.55).

Par contre, il peut souffrir d'un sentiment d'infériorité face à la domination psychique ou physique de ses aînés. Pour contrer cela, il recourt facilement à des tactiques « *“d'imitation” du grand frère modèle [...], “d'opposition”, de “démission”, de pleurnicheries ou de recours aux parents pour une protection* » (Corman, 1970, p.8).

De plus, il existe un lien très fort qui unit les cadets à leurs aînés. « *Pour les plus jeunes, en effet, la présence de grands frères ou de grandes sœurs va de soi, puisqu'ils n'ont jamais vécu sans eux* ». Ils développent donc une relation dans laquelle ils idolâtrèrent et imitent leur aîné tout en tenant de se libérer de leur carcan (Klagsbrun, 1994, p.56).

La réflexion d'un cadet à propos de son aîné illustre bien cette assertion : « *je suppose qu'il aurait pu vivre sans moi ; moi, je n'aurais jamais pu vivre sans lui* » (Klagsbrun, 1994, p.58).

La naissance d'un nouvel enfant n'est donc pas évidente à vivre. L'enfant ressent cette venue comme un rival, un intrus. Cette jalousie aura un grand rôle ultérieur puisque l'enfant doit se construire avec une sorte de blessure à long terme qu'il tentera de « colmater » plus ou moins bien.

Parfois, l'entourage, à force de toujours les assimiler, ne fait plus l'effort de les voir comme des êtres à part entière mais plutôt comme le “frère ou la sœur de”. Or, l'enfant n'aime pas la comparaison ; c'est souvent ce dont il se souvient plus tard ainsi que l'explique un adulte : « *j'étais plus sage ou moins studieux que...* » (Angel, 1996, p.38).

Nous pouvons noter, cependant, que la recherche de similitudes avec les autres est essentielle dans le développement et dans la construction des liens sociaux.

Prenons un exemple concret d'une éducatrice (SOSV d'enfants, 2006) qui parle d'une expérience professionnelle : « *quand la fratrie fonctionne comme un groupe uni, cela peut rendre difficile le travail individuel et la mise en lien ; travailler l'individuel et créer des liens entre tel et tel enfant devient quasiment impossible, parce qu'on reste dans ce fonctionnement, un fonctionnement de groupe qui est prévalent. Les quatre que j'ai actuellement, ne se sentaient pas exister individuellement, ils n'existaient qu'en tant que fratrie* » (SOSV d'enfants, 2006, p.60).

Ainsi, les professionnels doivent valoriser la valeur, les qualités et les défauts de chaque enfant afin qu'il puisse s'épanouir au sein du groupe.

Nous voyons donc que chaque enfant hérite d'une place qu'il n'est pas toujours facile d'accepter. De plus, cette place peut parfois évoluer et l'enfant doit s'adapter à une nouvelle ce qui rend les choses encore plus difficiles. Toutefois, les rôles différents permettent aussi de se différencier et donc de ne pas toujours vivre une rivalité permanente (Klagsbrun, 1994, p.26).

Au final, notons que la dynamique fraternelle est composée de bien d'autres éléments et qu'il ne faut pas perdre de vue que chaque enfant est unique et vit son histoire différemment.

- **La différence d'âge entre les enfants**

L'écart d'âge est nécessaire lorsque l'on veut comprendre la relation fraternelle. Par exemple, d'après les propos de Widmer : « *selon l'écart d'âge existant entre les deux enfants, l'identification de l'aîné au cadet sera plus ou moins forte* » (Widmer, 1999, p.10).

La différence d'âge et l'asymétrie des moyens fonctionnels entre enfants déterminent l'intensité du sentiment de jalousie. En effet, si la différence d'âge se situe entre deux et quatre ans, nous remarquons plus de sentiments de jalousie et d'hostilité même s'ils peuvent être complices.

Si la différence d'âge est inférieure à deux ans, nous notons plutôt une relation de compagnonnage entre les enfants.

Par contre si la différence d'âge est supérieure à six ans, les conflits sont moins présents car l'aîné aura grandi pendant plusieurs années quasiment comme enfant unique. Cela signifie qu'il y a moins de rivalité pour acquérir l'amour des parents puisqu'il a eu des souvenirs personnels avec eux et a déjà pu s'identifier à eux.

- **Le nombre de frères et sœurs**

Le nombre d'enfants composant une fratrie est de moins en moins nombreux puisque l'on parle, depuis 1970, de 1,4 enfant par femme et seulement 5% de familles ont plus de trois enfants.

Ainsi, la place d'aîné et celle de cadet deviennent caractéristiques des familles d'aujourd'hui et signent une augmentation du sentiment de jalousie. En effet, « *les familles composées de deux enfants sont celles où les comparaisons sont les plus évidentes* » (Rufo, 2002, p.283).

- Le genre

Avoir un garçon, dans beaucoup de civilisations, est souvent un désir des parents puisqu'il représente la continuité de la lignée, du nom. Même si cette volonté apparaît de moins en moins fortement en Occident, « *les études montrent que les parents préfèrent toujours avoir un fils plutôt qu'une fille, mais, toutefois, de manière moins marquée qu'auparavant. Ils désirent encore en tout cas "avoir un garçon en premier"* » (Klagsbrun, 1994, p. 104).

### 5.1.3 Les trois dimensions de la relation fraternelle

Selon Widmer, il y a trois dimensions qui ont été développées ces dernières années pour définir la fratrie : **l'opposition, la coopération et la différenciation**. Celles-ci forment, selon Widmer, « *trois axes incontournables pour la compréhension de la relation fraternelle* » (Widmer, 1999, p. 22).

Chaque relation fraternelle est unique et donc difficilement classifiable dans des types de relations fraternelles. C'est pourquoi ce modèle prend en compte que toute relation est variable et différente d'autres relations.

**L'opposition** est marquée par le conflit. Autrefois considéré comme un élément négatif, il apparaît aujourd'hui comme un constituant de toutes relations et donc des relations familiales. En effet, entre frères et sœurs, l'intimité forcée et la non-indifférence provoquent des conflits qui mèneront à trouver un consensus afin de bien vivre ensemble.

« *L'autre est perçu à la fois comme source de plaisir et d'irritation* » (Widmer, 1999, p. 94). Le conflit surgit lorsque l'un des membres de la famille se sent frustré, lorsque le respect diminue ou que les efforts ne sont plus faits puisque chaque membre est de toute façon obligé de vivre avec les autres. Mais la jalousie reste un des facteurs prédominants pouvant déclencher un conflit. Ces sentiments conduisent à une escalade de propos ou d'actions qui rendent le conflit toujours plus intense.

Plus concrètement, les frères et sœurs sont jaloux entre eux puisqu'ils sont rivaux dans la quête de l'amour parental. Toutefois, la jalousie a un rôle structurant pour l'enfant puisqu'elle permet de différencier moi et autrui ; ce qui permet à l'enfant de se construire, d'avancer et de se surpasser.

L'opposition se caractérise donc par les conflits, les rivalités entre frères et sœurs.

**La coopération** est marquée par les alliances, des coalitions entre les membres d'une fratrie. Celles-ci ne sont pas figées et peuvent se faire et se défaire en fonction du but à atteindre, du profit convoité.

Ainsi, ces solidarités dépendent de l'intérêt que recherche la personne. Et souvent, elle attend un retour au soutien qu'elle apporte à la cause de son germain.

De plus, il a été démontré que plus la famille est unie, plus la fratrie sera soudée. La relation fraternelle est donc souvent un prolongement des relations qui se créent au sein d'une famille.

Nous pouvons aussi noter que dans la majorité des fratries, le germain « *compte d'une manière ou d'une autre* » (Widmer, 1999, p.95).

En conclusion, la coopération est marquée par les alliances et les aides au sein de la fratrie.

**La différenciation** fait partie des relations fraternelles puisque chaque membre d'une fratrie veut se sentir proche de son germain mais, en même temps, il veut être différencié, considéré comme un être unique. Ainsi, le frère, par exemple, ne veut pas être comparé à sa sœur et va adopter inconsciemment un comportement opposé à celui de sa sœur.

La différenciation peut s'expliquer par les rôles familiaux et le pouvoir.

Elle permet aux familles de fonctionner, de conserver son équilibre puisque chaque membre hérite d'un rôle différent et spécifique. Chaque rôle attribué est construit par la personne qui vise les bénéfices personnels qu'elle peut espérer mais il est aussi défini en fonction des droits, des devoirs et des normes collectifs.

Ces rôles, dans la fratrie, sont distribués en fonction du rang, du genre, de l'écart d'âge et du nombre de frères et sœurs et durent généralement tout au long de la vie.

Quant au pouvoir, il apparaît aussi par rapport aux rôles donnés aux germains. Il existe souvent un membre de la fratrie dominant ce qui aura une influence sur tout le reste de la fratrie qui se retrouve dominée. En règle générale, ce pouvoir est confié à l'aîné selon la théorie normative (les normes sociales légitiment le pouvoir donné à l'aîné) et la théorie des ressources (les aînés semblent avoir davantage de ressources tant au niveau des capacités diverses qu'au niveau des possessions matérielles).

Ainsi, la différenciation s'explique par la répartition du pouvoir et des rôles pour chaque membre de la fratrie.

Au travers de ces trois dimensions, nous pouvons retrouver diverses fonctions de la fratrie : « *une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressources ; une fonction de suppléance parentale ; une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs.* » (Meynckens-Fourez, 2004, p.70).

#### 5.1.4 Les relations verticales et horizontales

Deux modèles peuvent être pris en compte pour expliquer l'expérience fraternelle: le modèle développemental et le modèle métapsychologique. Ce dernier analyse les relations verticales, c'est-à-dire entre parents et enfants, dans lesquelles se développent les relations fraternelles (Soulé, 1981, p. 41). En nous basant sur cette approche, il ressort une grande rivalité entre les enfants qui veulent partager le même objet (les parents).

En ce qui concerne le modèle développemental, il approche la dimension horizontale des expériences fraternelles. Celles-ci peuvent démontrer l'importance de ces relations dans le développement de l'enfant.

Il est donc impossible d'exclure un des deux modèles car chacun participe à la réalité des liens fraternels. Il serait plus judicieux de prendre en compte ces deux modèles pour essayer de comprendre l'ensemble du concept "fratrie".

Selon Jacques Constant, « *les parents n'ont jamais, sur les relations fraternelles, la même opinion que leurs enfants ; l'amour, toujours présent, s'exprime sous des formes sentimentales et comportementales qui peuvent paraître opposées à ce sentiment ; les relations horizontales dans la fratrie sont limitées par les relations verticales avec les parents* » (Constant, 1999, p.78).

Ainsi, lorsque nous voulons observer, comprendre une fratrie, il est important de se centrer sur les membres de la fratrie et leurs relations, en y écartant la relation verticales parents-enfants.

Effectivement, dans le cas de familles carencées où les fratries sont dispersées après un placement, Constant explique : « *alors même que toutes les observations des travailleurs sociaux montraient que la réalité de leurs relations était très tumultueuse, et que, parfois même, ils se maltrahaient mutuellement dans leur famille d'origine, on les entend alors se plaindre de la séparation d'avec leur frère et leur sœur* » (Constant, 1999, p.81).

L'écoute et l'observation des fratries est donc nécessaire afin de comprendre leurs besoins et désirs inconscients mais aussi les liens qui les unissent.

## 5.2 Cadre de référence : le placement institutionnel commun d'une fratrie

Un placement suppose que la fratrie va devoir se repositionner en l'absence des parents (Meynckens-Fourez, 2004, p. 71).

Comme le décrit Thomas, directeur du Service de placement familial à Nancy, le foyer dans lequel les enfants arrivent est jugé bon pour l'enfant et ce, en comparaison de la famille qui est qualifiée de "mauvaise, incapable de répondre aux besoins de l'enfant". Or, il est ressorti de ces interventions différents échecs. Pour cela, les institutions ont, petit à petit, proposé des modes de vie et relationnels prenant plus en compte l'expérience antérieure de l'enfant et qui puissent lui donner des pistes adéquates à ses besoins quant à son devenir (Camdessus, 1998, p. 142).

Cela implique la reconnaissance d'un parcours difficile jonché de ruptures. Il est donc nécessaire de garder en mémoire l'histoire familiale afin de comprendre les problématiques souvent multiples et complexes.

### 5.2.1 Cadre de référence : les avantages d'un placement institutionnel commun

- La cohésion fraternelle

Généralement, il ressort des études qu'une importante cohésion, l'aide, le soutien et la solidarité sont des valeurs importantes pour les fratries. Pour Lamb, le germain joue un rôle important de **soutien émotionnel** (Lamb, 1982). Klagsbrun va même plus loin en expliquant que les germains développent une connaissance mutuelle qui, par son intensité, devient une compréhension totale et immédiate de l'autre (Klagsbrun, 1994).

Dans ce sens, l'histoire fraternelle permet d'avoir un **vécu commun** avant le placement, de reconstruire une sorte de mythe familial et fraternel afin de supporter les souffrances dues à la famille mais aussi d'appréhender de manière commune et individuelle le placement. D'ailleurs, la solidarité peut s'intensifier dans l'adversité et le placement peut être perçu comme tel. Ainsi, les enfants peuvent se serrer les coudes lorsqu'ils se retrouvent sans la présence de leurs parents, dans une situation où ils se trouvent lésés. Meynckens-Fourez nous donne l'exemple du conte de

“Hansel et Gretel” dans lequel les deux enfants font front commun contre la sorcière pour sauver leur vie (Meynckens-Fourez, 1999).

De même, selon l'illustration de Bettelheim, les contes pour enfants apprennent à l'enfant à chercher sa voie vers l'autonomie et ce, même lorsqu'il est confronté à un obstacle. Il explique aussi qu' « *ils montrent aussi que la présence d'un frère peut soutenir la lourdeur d'une telle tâche et colmater le manque des parents [...]. Ils permettent à l'enfant de comprendre que le processus de croissance peuvent être affrontés sans avoir nécessairement un adulte à ses côtés. Ils rendent ces processus rassurants, encourageants, constructifs* » (Brunori Luisa, 1999, p. 17).

Il est vrai qu'il est encore difficile de comprendre l'histoire fraternelle qui est elle-même inscrite dans le roman familial. En effet, dès la naissance du second enfant, nombre d'affects sont mobilisés telles que la jalousie, la passion, la rivalité voire la haine. De plus, cette relation un peu spéciale, différente des autres, évolue sans cesse au gré de l'évolution de l'individu en tant que tel. Prenons quelques exemples : lorsque les enfants quittent un à un le foyer, lorsqu'ils se marient, lorsque les parents meurent. Ces différentes étapes remettent chaque fois en question, peut-être inconsciemment, l'équilibre fraternel. Plus précisément, lorsque un frère se marie, des rivalités peuvent apparaître puisque sa femme va prendre la place du frère ou de la sœur qui l'a accompagné sur le chemin de la vie jusque là.

Toujours pour expliquer ces sentiments de rivalité, les frères et sœurs sont ceux qui ont le plus de points communs : ils ont les mêmes parents, le même patrimoine génétique, social et culturel. Comme le dit Daniel Gayet dans “Les relations fraternelles” : « *le frère est le semblable* » (Gayet in Angel, 1996, p.19).

Ne dit-on pas “vous vous ressemblez” à des frères/sœurs, sans même préciser qu'ils se ressemblent entre eux. D'où les sentiments forts qui se développent entre eux.

La rivalité et la jalousie fraternelle sont d'autant plus difficilement résolubles quand il y a moins de différence d'âge. De plus, « *la naissance d'un frère et d'une sœur en pleine période œdipienne complique la résolution du conflit œdipien* » ce qui perturbe le mécanisme psychique qui permet à l'enfant de se construire face à un modèle, puis de construire sa propre personnalité, une fois le complexe d'Œdipe résolu (Angel, 1996, p. 15-16).

Notons, toutefois, que où il se développe des sentiments forts tels que la jalousie et la rivalité, se développent aussi des sentiments relatifs à la complicité, l'affection, la solidarité. Ainsi, où il y a rivalité, il y a aussi des alliances pour trouver un certain confort dans un monde qui leur semble favoriser les adultes (Klagsbrun, 1994).

En résumé, au sein de la fratrie se développent des **sentiments forts** tant au niveau rivalité que complicité. Et c'est cette même complicité qui nous intéresse puisqu'elle peut permettre à l'enfant de trouver du soutien pour traverser différentes épreuves de la vie. Par exemple, Téli et Ablard indiquent « *que l'aîné lorsque son puîné est anxieux ou en détresse, va mettre en place des conduites d'aide et de réconfort* » (Téli et Ablard, 2004, p.36). Wallerstein en 1989 et Goldstein en 1973 prétendaient, dans la même optique, que « *l'aîné peut jouer un rôle de soutien et peut devenir, à ce titre, une source de sécurité* » (Wallerstein et Goldstein, 2004, p.36). Ainsi, les recherches de Téli et Ablard montrent que si l'aîné est sécurisé, il aura plus de comportements d'aide et de réconfort envers les plus jeunes que s'il ne l'est pas.

*« Le nid que forme la fratrie survit à ceux qui l'ont construit et c'est à lui qu'on reste attaché, c'est lui qui réchauffe quand le froid arrive »*  
(Soulé, 1981, p.180)

- La fratrie placée ensemble fait office de lien ininterrompu lors de ruptures familiales

La fratrie est le lieu privilégié dans lequel nous développons des relations qui survivent à beaucoup d'autres (parents, amis,...). Il est donc important de valoriser et conserver ce lien autant que possible.

Il offre notamment à l'enfant qui vit un placement institutionnel une sorte de lien entre ce qu'il a vécu avant, ce qu'il doit vivre maintenant et ce qu'il vivra ultérieurement.

Ainsi, le placement conjoint permet d'assurer une certaine **continuité** pour l'enfant qui vit déjà une rupture dans son équilibre familial.

Maintes études se sont penchées sur les relations fraternelles afin de reconnaître les influences des relations verticales (parents-enfants) mais aussi horizontales (entre frères et sœurs) dans le développement. D'ailleurs, en y réfléchissant de plus près, les frères<sup>1</sup> sont les personnes qui nous accompagnent tout au long de notre vie et ce plus longtemps que les parents, dans la plupart des cas. Il semble donc juste que les relations entre membres d'une même fratrie soient mises en avant et plus approfondies.

---

<sup>1</sup> Utilisation du langage épïcène

Il va de soi que la fratrie évolue en même temps que l'individu évolue. Les premiers amours marquent, par exemple, la première épreuve affective pour le groupe fraternel tant au niveau de la complicité qu'au niveau de la rivalité. Puis, le mariage vient appuyer la brisure puisque la personne passe de la fratrie à la conjugalité. Chacun construisant sa vie de son côté, le groupe fraternel se fait de moins en moins présent. Toutefois, le sentiment fraternel semble échapper à la distance et à la fréquence des rencontres : lettres, téléphone, cadeaux comblent la distance. Ainsi, beaucoup s'entendent sur le fait que la relation fraternelle reste plus fondamentale que la relation conjugale. En effet, cette dernière est plus aléatoire avec un divorce possible à la clé ; tandis qu'entre frères et sœurs, on peut "seulement" se brouiller.

Dans ce sens, nous pouvons nous questionner sur le vieillissement du groupe fraternel. Précisons que la fratrie continue de tisser des liens quotidiens au fil du temps tout en évoluant et en prenant en compte le passé. Ormezzano parlera d'ailleurs en ces termes de la fratrie : « *la fratrie comme espace transitionnel, corporel et relationnel où se construit notre psychisme* » (Soulé, 1981, p.171). Ainsi, il est d'autant plus intéressant de suivre l'évolution de la fratrie en prenant en compte les événements vécus, les données économiques et culturelles ainsi que l'environnement (conjoint, personnes entourant le frère/la sœur).

La famille est le premier lieu de développement et de socialisation de l'enfant. Honoré de Balzac l'a affirmé : « *la famille sera toujours la base des sociétés* » (Fize, 2005, p.15). Il serait donc intéressant de se servir de cette donnée pour encourager les placements institutionnels conjoints pour les membres d'une fratrie. En valorisant ces liens, nous permettons à l'enfant de se construire et d'avoir une histoire familiale malgré la rupture qui s'est opérée préalablement au sein de sa famille.

En conclusion, coopérer, se montrer loyal, se défendre les uns les autres contre les agressions extérieures, sont des qualités fraternelles. Grâce à cela, ils apprennent à ne pas dire uniquement "je" mais aussi "nous" (Klagsbrun, 1994, p. 10).

- **Le placement commun des frères et sœurs favorise la résilience**

La notion de résilience est née en physique, et indique la capacité d'un corps à résister à un choc. Cette notion a été développée par Cyrulnik, un éminent neuropsychiatre français. Celui-ci s'est intéressé aux capacités de résistance des individus. En effet, « *cette théorie de la résilience (...) est celle de la capacité de tout un chacun à surmonter les épreuves extrêmes, à se reconstruire après un traumatisme en évitant la dépression* » (Cyrulnik, 2009, p.13-14).

Selon une définition de Tomkiewicz, la résilience est « *la capacité de résister aux chocs, rebondir, aller de l'avant après un traumatisme. Elle fait appel à la*

*reconnaissance et à la mise en œuvre des compétences des individus touchés »* (Tomkiewicz, 2000, p.60).

Ainsi, alors que certains perdent pied devant un événement déstabilisant, d'autres réagissent positivement et s'en sortent très bien.

Cyrulnik s'est plus particulièrement intéressé à la capacité de résilience des enfants maltraités, traumatisés. Il prend souvent l'exemple de la deuxième guerre mondiale, pendant laquelle nombre d'enfants juifs ont vu leurs parents se faire assassiner sous leurs yeux, et qui ont eux-mêmes été envoyés en camps de concentration par la suite ; enfants qui sont parvenus à se relever de ces atrocités, à survivre. « *Les risques de traumatisme pour un jeune enfant ne sont pas en diminution actuellement : les principaux concernent le divorce, l'institutionnalisation, les abus, les effets des crises économiques, les désastres et les guerres* » (Cyrulnik, 1998, p.13).

Nous voyons donc que l'institutionnalisation est considérée comme ayant un risque de traumatiser l'enfant. Bowlby a contribué à montrer que ce qui est important au moment où l'enfant souffre, c'est l'existence d'un lien d'attachement qui assure un rapport avec la réalité (Cyrulnik, 1998). Avoir une bonne relation avec les parents est le facteur principal pour aider l'enfant à développer de la résilience, mais cela étant parfois impossible, surtout pour les enfants séparés de leurs parents, il est important que ceux-ci conservent toutefois un lien familial. Si ce lien ne peut être fait avec un des deux parents, privilégier les relations fraternelles va les aider à développer la résilience, afin de pouvoir « guérir » des traumatismes subis.

*« Un membre du système familial (peut) compenser les déficits parentaux. Un frère, une sœur (...) peut évidemment devenir le parent disponible, sensible aux signaux sur lequel le petit garçon ou la petite fille bâtit ses modèles internes »* (Cyrulnik, 1998, p.39).

Bronfenbrenner a établi qu'il existe différents cercles de résilience qui vont chacun aider l'individu à surmonter des épreuves (Michel Delage, 2008). Le premier cercle est l'individu lui-même. En effet, cette sphère comprend les caractéristiques de l'individu, ses forces et ses faiblesses ; c'est ce cercle qui va être utilisé en premier lors d'un traumatisme. Le second cercle est celui du groupe familial, de l'environnement immédiat (parents, germains). Viennent ensuite la famille élargie, les voisins, les amis ; l'école, le milieu professionnel. Les sphères les plus proches sont les plus importantes, bien que les autres soient nécessaires également. Nous voyons donc que le cercle familial devrait être représenté d'une manière ou d'une autre pour permettre la résilience. « *On peut dire que la résilience, au niveau individuel, ne se développe que dans la relation ou les relations avec d'autres personnes de l'environnement proche* » (Delage, p.52-53).

Nous pouvons également préciser que « *si l'enfant doit affronter un environnement hostile, il s'en sortira beaucoup mieux s'il sent que ses frères et sœurs sont traités sur un pied d'égalité. (...) Le sentiment que le monde est dur mais juste malgré tout lui permet de passer à travers les moments pénibles* » (Cyrulnik, 1998, p.64). Si les membres de la fratrie sont tous logés à la même enseigne dans l'institution, s'ils font face aux mêmes règles, cela va également aider à faire face et surmonter les traumatismes vécus. Voir qu'il n'est pas le seul à devoir faire face au traumatisme vécu, que d'autres sont passés par la même chose va permettre à l'individu d'accepter plus facilement la situation, en faisant preuve de solidarité (Cyrulnik, 1998).

« *La résilience individuelle est (donc) beaucoup plus forte chez les enfants qui ne sont pas séparés de leur famille ou qui, en cas de séparation, ont trouvé un substitut, si possible chaleureux (et familial)* » (Cyrulnik, 1998, p.110). Il semble donc que les frères et sœurs sont plutôt importants pour la capacité de résilience. Le lien ininterrompu avec un ou plusieurs germains peut aider à combler les manques parentaux.

Nous pouvons noter qu'aucune définition ne décrit une personne résiliente seule : un entourage favorable peut aider à développer la dynamique individuelle.

Le frère ou la sœur peut ainsi devenir un tuteur de résilience qui soutient, guide son germain pendant et après les épreuves. Ce sont donc des fratries qui peuvent se servir de leurs difficultés pour les muer en ressources. Fauveaux explique : « *c'est dans leur manière de se trouver ensemble que je perçois une forme de ressource résiduelle* » (Fauveaux, 2004).

Il appartient donc aux professionnels les entourant de valoriser ces facteurs de résilience, ces ressources résiduelles.

- **Illustration des avantages avec Les Villages d'enfants SOS**

En 1949, l'association Les Villages d'enfants SOS est fondée par Herman Gmeiner. « *Le niveau de pauvreté, de destruction matérielle et psychique ainsi que le nombre d'enfants en détresse et perdus étaient énormes, surtout en Europe. C'est à cette situation désespérée que Hermann Gmeiner a essayé de donner une réponse pleine d'espoir sous la forme des villages d'enfants SOS* » (SOS Villages d'Enfants).

Gmeiner a été élevé dès l'âge de 4 ans par ses frères et sœurs suite au décès de sa mère. Sa sœur aînée a endossé le rôle de substitut maternel et le lien qui les unit leur vie durant était quasiment filial. La fratrie devient donc un secours dans l'adversité : bienfaitrice face au manque maternel.

Les successeurs de Gmeiner vont apprivoiser cette valorisation de la fratrie et en faire leur leit-motiv en s'éloignant quelque peu de la mission première du fondateur : prendre en charge des enfants défavorisés. En effet, ils affirment que : « *la principale compétence de SOS Villages d'Enfants réside dans la prise en charge de type familial à long terme des enfants qui ne peuvent grandir dans leur famille d'origine. Dans les villages d'enfants et les foyers de jeunes SOS, ils renouent des liens d'affection sérieux qui peuvent les guérir de leurs expériences souvent traumatisantes. Ils grandissent dans un milieu familial stable, sont stimulés de façon individuelle et accompagnés jusqu'à ce que, jeunes adultes, ils acquièrent leur autonomie* » (SOS Villages d'Enfants).

Aujourd'hui, elle a pour volonté de réunir des frères et sœurs dans une maison au sein d'un village SOS et auprès d'une éducatrice ayant une fonction de mère de famille. Cette associations est aujourd'hui présente dans 132 pays.

SOS Village d'enfant explique sa mission comme suit : « *nous donnons une famille aux enfants en difficulté. Nous travaillons en faveur des enfants orphelins, abandonnés ou de ceux que leur propre famille ne peut pas prendre en charge. Nous donnons à ces enfants la possibilité de créer des relations durables au sein d'une nouvelle famille. Notre approche familiale dans un village d'enfants SOS repose sur quatre principes : chaque enfant a besoin d'une mère, grandit le plus naturellement possible avec des frères et sœurs, habite une maison qui est la sienne, dans un environnement propice à son épanouissement constitué par un village. Nous les aidons à bâtir leur propre avenir. Lorsque les liens parentaux sont trop fragilisés, la figure parentale de substitution est exercée par l'éducatrice. Notons que les relations avec la famille d'origine sont, lorsque cela est possible, entretenues* » (SOS Villages d'Enfants).

Dans l'idée de maintenir des relations provenant de la famille d'origine, l'association a à cœur de maintenir les relations fraternelles comme expliqué comme suit : « *maintenir ensemble des frères et sœurs que la vie a malmenés pour sauvegarder les liens familiaux, les réunir autour d'un adulte référent éducatif stable jusqu'à leur autonomie, tel est le principe fondamental autour duquel s'articule l'action que mènent dans le monde les villages d'enfants* » (Charles, 1991, p.26).

Charles Nicolas explique en outre que, par le passé, garder les fratries unies n'a pas toujours été respecté au nom de politiques sociales et de pratiques professionnelles. En effet, il affirme que l'unité fraternelle n'a pas toujours été préservée et cela à cause de pratiques professionnelles ou sociales divergentes. Par exemple, le point de vue était de considérer l'enfant comme un individu et de donner une chance à cet individu sans s'enquérir de ses émotions suite à la séparation d'avec sa fratrie (Charles, 1991).

Or, à ce jour, nous nous rendons compte de la rupture supplémentaire que vit un enfant arraché à sa fratrie. En considérant cela, il est utile de reconnaître la valeur d'un accueil commun de fratries aux Villages d'enfants. N'est-il pas nécessaire de renforcer les liens horizontaux de la fratrie pour compenser les liens verticaux avec les parents ?

Avec cet exemple, gardons en mémoire que la fratrie est porteuse d'un vécu commun, d'une histoire familiale partagée par plusieurs membres et qu'elle peut aider l'enfant qui se questionne sur qui il est au fil de son parcours instable.

*« Geteiltes Leid ist halbes Leid »*  
*(Une peine partagée signifie une peine divisée par deux)*  
(Jaques, 2008)

- Conclusion des avantages d'un placement institutionnel commun pour l'enfant et pour l'éducateur

Un placement commun des membres de la fratrie a donc plusieurs avantages pour l'enfant placé :

- Tout d'abord, l'institutionnalisation commune va permettre de consolider la solidarité, le soutien, la cohésion dont sont faites les relations fraternelles. En effet, l'enfant a besoin de cohésion fraternelle, afin qu'il n'ait pas à faire front aux difficultés seul.
- Un deuxième avantage à placer des frères et sœurs ensemble est que cela représente une continuité pour la fratrie face à la rupture familiale. Effectivement, cela permet à l'enfant d'observer un continuum entre son passé, son présent et son futur. La fratrie, qui a toujours été présente, est encore là et est signe d'une certaine stabilité.
- Enfin, un dernier avantage est que les liens fraternels permettent une plus grande capacité de résilience, surtout lorsque les parents ne peuvent être présents ou ont rompu les liens avec leurs enfants.

Si nous nous plaçons maintenant du point de vue des éducateurs, nous pouvons également identifier divers points positifs à placer une fratrie ensemble :

- L'institutionnalisation commune permet au jeune placé, comme nous l'avons dit plus haut, de renforcer la cohésion de groupe, la notion de solidarité. Cela

va être bénéfique pour l'institution qui va pouvoir faire appel aux capacités d'entraide des frères et sœurs lors de conflits, ou tout simplement lors de diverses tâches à effectuer en groupe. Des enfants placés seuls, ou enfants uniques n'auront pas forcément pu développer ces capacités d'entente.

- Un autre avantage pour l'éducateur qui travaille avec une fratrie est qu'il n'est pas le seul à pouvoir soulager l'enfant face à la rupture familiale que celui-ci vient de vivre. En effet, l'enfant peut également compter sur ses germains, ce qui peut représenter un certain soulagement pour le travailleur social. En effet, celui-ci peut compter sur une certaine unité préexistant au sein de la fratrie, tandis que les enfants placés seuls se retrouvent face à un nouveau monde, à des personnes complètement inconnues, et donc plus facilement en crise.
- Enfin, comme nous l'avons dit, la présence des frères et sœurs favorise la résilience chez l'individu placé en institution. Celui-ci va donc plus aisément surmonter les traumatismes qu'il vit, et s'intégrer plus facilement dans l'institution qui l'accueille, ce qui implique moins d'altercations avec les éducateurs, mais un peu plus de sentiments d'acceptation de ce qui lui arrive.

Le placement commun d'une fratrie comporte donc des avantages autant pour l'enfant que pour l'éducateur qui s'en occupe.

## 5.2.2 Cadre de référence : Les inconvénients d'un placement institutionnel commun

- Les loyautés familiales

Dans les familles apparaissent des loyautés invisibles qui pourraient être assimilées à des mécanismes de transgression lorsque nous les retrouvons sous forme de répétitions transgénérationnelles. Celles-ci peuvent donc « *entraîner l'émergence de comportements pathologiques [...] la fidélité aux parents, devenue invisible, se dissimule alors comme la motivation secrète, inconsciente ou préconsciente, d'un comportement psychopathologique* » (Angel, 1996, p.148-149). Nagy, qui a développé une théorie sur les loyautés familiales, explique que ces loyautés sont une force régulatrice du système. Par la filiation, l'enfant ressent, de manière innée, un **devoir de loyauté** et d'éthique envers ses parents. Toute sa vie, il va tendre à s'acquitter de ce devoir ; c'est pourquoi nous pouvons parler de loyauté existentielle (Böszörményi-Nagy, 2009).

Cela implique que ces loyautés existent aussi lorsque l'enfant est placé. Thomas constate une **"loi du silence"** lorsque toute la fratrie est placée ensemble. Meynckens-Fourez abonde dans son sens en expliquant : « *les frères et les sœurs, confrontés à la séparation d'avec leurs parents, développent tout un scénario autour d'un "secret familial". Peut-être cherchent-ils à protéger leurs parents ou à leur rester fidèles* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.202).

Ainsi, dans l'institution, le sous-système fratrie peut devenir « *cohésif en fonctionnant comme un kyste, avec une frontière rigide autour d'eux. Malgré leurs disputes, les frères et sœurs se sentent forts ensemble* » (Meynckens-Fourez, 1999, p. 217).

En effet, le placement appelle souvent des questions de culpabilité, honte, responsabilité d'être placé. De ces réactions peuvent apparaître des sentiments de crainte, de frustration, d'échec, d'injustice ou d'angoisse de la part d'un des membres de la fratrie.

De ce fait, il faut tout de suite se positionner en tant que travailleurs sociaux et reprendre les raisons du placement avec chaque enfant, individuellement afin qu'il ne vive pas le placement comme une punition. En effet, s'il se sent à l'aise avec les raisons du placement, il n'aura pas de raison de saboter le travail mis en place par les travailleurs sociaux dans le but de « *rester fidèle à sa famille* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.202).

Lorsqu'un enfant est placé, il vit une première rupture d'avec son clan familial. Il doit donc réapprendre à vivre sans ses parents mais avec la présence de ses frères et sœurs.

Ces divers éléments sont donc à prendre en compte car dans cette situation peuvent apparaître des loyautés souterraines. Toutefois, le fait d'être séparé des parents intensifie souvent le sentiment d'appartenance à la "vraie" fratrie qu'éprouvent les enfants. Effectivement, d'après Porot, l'aîné sera celui qui réagit le plus fortement car il a l'impression d'avoir de nouvelles responsabilités, qu'elles soient réelles ou imaginaires ; quant aux cadets, ils vont s'identifier à l'aîné à défaut de pouvoir s'identifier à leurs parents (Porot, 1954).

Ces loyautés communes permettent donc de renforcer la cohésion du groupe fraternel.

Prenons, par exemple, l'approche systémique qui pondère les risques inhérents aux loyautés familiales et qui voit la fratrie comme un micro-système pouvant servir de ressource dans le cas de placement. Dans ce sens, cette "force clanique" peut tout aussi bien avoir des effets protecteurs ce qui est bénéfique mais aussi des effets aliénants dont les éducateurs doivent se méfier.

Lors d'un placement d'une fratrie, la loi du silence peut donc être intensifiée car l'enfant ressent comme la nécessité de protéger sa famille. Or, cette situation l'empêche de dire ce qu'il a vécu, ce qu'il sait et ce qu'il vit (Thomas, 1998).

Selon Ducommun-Nagy, on pourrait, pourtant, imaginer que les parents ayant commis des maltraitances à l'égard de leurs enfants ne méritent pas leur loyauté. Malgré cela, souvent, les enfants veulent offrir cette loyauté car n'ayant pas connu d'autres relations de confiance que celle avec leurs parents, ils ont peur d'être rejetés, abandonnés, maltraités dans d'autres relations. Ainsi, par crainte de s'engager dans une nouvelle relation, l'enfant se satisfait de la seule relation, peut-être mauvaise, mais indestructible qu'il a connue. Au final, en institution, cette loyauté paraît de manière directe ou indirecte : soit en attaquant les autres, soit en les repoussant (Ducommun-Nagy, 2006).

Concrètement, l'éducateur pourra se trouver face à un enfant qui rejette tout accompagnement ou aide éducatifs ou thérapeutiques.

*« Ce qui ne vient pas à la conscience revient sous forme de destin. »*

Carl Jung

- Le groupe fratrie au sein du groupe préexistant l'institution

Ainsi que le soulève Fauveaux, « *si la fratrie nouvellement entrante dans [...] une institution se pliait aux règles institutionnelles, ne serait-ce pas un signe de déloyauté à l'égard de sa famille ?* » (Fauveaux, 2004).

L'approche systémique peut nous aider à comprendre l'arrivée d'un nouveau groupe dans une institution. Plus précisément, trois concepts construisent l'approche systémique. Le premier est la totalité : le système comprend plus que la somme des parties. Le second est la circularité : si un élément du système change, tous les autres éléments changeront aussi. Le dernier est la finalité et représente l'ensemble des buts et des projets.

Cette approche permet donc de prendre en compte tous les éléments d'un phénomène. Dans notre cas, l'institution serait le système fonctionnant et ayant une homéostasie initiale et la fratrie est un sous-système organisé qui interagit ensemble de manière interdépendante.

En ce qui concerne l'institution, elle fonctionne comme un système avec ses propres règles et modes de vie. Or, la venue d'une fratrie peut provoquer « *une lutte d'influence entre les règles de la fratrie issues principalement d'un itinéraire commun, et celles du groupe préalablement établi* » (Fauveaux, 2004).

Fauveaux explique : « *nous étions donc face à un processus d'adaptation mutuelle de deux systèmes* » (Fauveaux, 2004).

Elle illustre cela avec la métaphore de l'orchestre : « *les enfants [du groupe résident et ceux de la fratrie vivant tout une rupture familiale] jouent tous dans le même orchestre, mais il y a des violons, des trompette et d'autres instruments qui créent la mélodie [...] il reste maintenant à créer la mélodie* » (Fauveaux, 2004).

Ainsi, chaque individu fait partie d'un système social composé de règles et de codes. Pour que chaque système fonctionne, les différents éléments répondent à une certaine organisation qui « *montre un agencement spécifique des différents membres de la famille* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.38). Quant aux interactions reliant les membres des différents systèmes, ils « *renvoient au fait qu'un comportement d'un membre de la famille devient un stimulus pour d'autres, ce qui à son tour fait naître une réponse qui devient un nouveau stimulus* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.38). Ainsi, comme le décrit Meynckens-Fourez, « *la fratrie pourrait être vue comme un ensemble de vase communicants. Le mouvement de l'un a des répercussions sur un autre, le*

*comportement de l'un influence la réponse de l'autre. Ce phénomène crée des émergences et organise la personnalité » (Meynckens-Fourez, 1999, p.38).*

Les relations fraternelles sont les premiers pas vers la socialisation, vers l'acceptation de l'autre. Ainsi, très vite, la fratrie crée des liens, des habitudes, des règles de vie qui la renforcent dans sa cohésion. Il serait donc intéressant de comprendre comment un groupe prédéfini (la fratrie) s'inscrit dans un autre groupe préexistant aussi (l'institution).

L'arrivée d'une fratrie dans une institution bouleverse l'équilibre initial. En effet, il faut prendre en compte que la fratrie s'inscrit comme un groupe à l'intérieur du système préexistant qu'est l'institution. L'intégration de celle-ci dans le fonctionnement de l'institution mais aussi auprès des autres enfants s'avère parfois difficile. Il faut donc s'interroger sur l'impact du placement d'une fratrie entière dans une institution sur les enfants y vivant déjà et se demander ce qu'ils ont comme a priori sur ce groupe d'enfants à part des autres.

Dans cette situation, nous avons plusieurs systèmes qui évoluent déjà indépendamment et qui se rencontrent bon gré, mal gré. Il faut donc s'intéresser à la manière dont chaque système accepte l'autre et si l'un des systèmes prend ou peut prendre l'ascendant sur les autres. Finalement, l'enjeu est de se pencher sur les conséquences perceptibles pour l'homéostasie initiale.

Ainsi, ces propos soulèvent le questionnement quant à la faculté et la volonté d'une fratrie de s'intégrer dans l'institution, auprès des autres enfants. En effet, il peut arriver qu'ils préfèrent privilégier les liens fraternels et ne laissent ainsi que peu ou pas de place pour des relations venant de l'extérieur de la fratrie.

Nous pouvons noter que les relations fraternelles ont un grand impact sur l'environnement. En effet, la fratrie évolue comme un sous-groupe qui a déjà ses règles, ses modes de vie et d'être. L'environnement évolue donc dans l'inconnu lorsqu'il doit accueillir, être confronté à celle-ci. De plus, le groupe fraternel permet de faire bloc contre l'extérieur qui paraît persécuteurs comme des parents maltraitants ou une institution inconnue ; cela leur apporte des repères partagés, plus de forces pour affronter les nouveautés.

Il n'est donc pas toujours aisé pour les éducateurs de construire une relation de confiance avec les enfants. La cohésion de leur groupe leur permet de lutter contre "l'ennemi" qui les a séparé de leurs parents. Ainsi, l'éducateur doit réussir à se faire accepter par la fratrie entière s'il veut espérer avancer dans la relation éducative.

De plus, pour l'éducateur, il peut être malaisé de se positionner face à une fratrie en individualisant chaque membre de celle-ci. Il doit donc réussir à dépasser les sentiments qui émergent lorsqu'il est confronté aux frères et sœurs d'une même fratrie. Cela s'avère souvent difficile car nous avons tendance à utiliser des phrases comme « *c'est fou comme tu ressembles à ton frère* » ou « *tu es maladroit comme ta sœur* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.217).

La possibilité d'individuation de chaque enfant réside donc dans la manière dont l'éducateur appréhende la fratrie. Il a pour but de parvenir à reconnaître chaque enfant comme un sujet unique et ainsi, l'accompagner en ayant une prise en charge différente pour chaque membre de la fratrie selon ses besoins, ses désirs, sa personnalité. Il arrive que les professionnels n'arrivent pas à équilibrer la fratrie, comme sous-système, « *à l'intersection des systèmes familiaux et institutionnels* » (Fauveaux, 2004). Cela implique un déséquilibre dans le fonctionnement de l'institution et par conséquent, une modification du cadre institutionnel.

Dans ce cas, il s'avère nécessaire de repenser l'intégration de la fratrie afin de conserver l'équilibre initial qui régissait l'institution. Parfois, il peut être bénéfique pour les autres enfants et pour le fonctionnement de l'institution que les germains soient séparés.

- **Problématiques, conflits entre les membres d'une même fratrie**

Jusqu'ici, nous sommes parties du principe que les enfants d'une même fratrie s'entendent et ont une capacité innée à créer des liens qui sont bénéfiques pour eux. Pourtant, de nombreux conflits peuvent survenir au sein du groupe fraternel. Ces problèmes, s'ils ne sont pas résolus, peuvent freiner l'intégration en institution. Ces complications peuvent être de plusieurs ordres.

Tout d'abord, il est fréquent de rencontrer le problème de la jalousie entre frères et sœurs. Mélanie Klein cite : « *l'enfant est aussi intensément jaloux de ses frères et sœurs dans la mesure où ce sont des rivaux dans l'amour des parents* » (Angel, 1996, p.99). Dès la naissance d'un deuxième enfant, l'aîné doit partager, ce qui l'amène à ressentir des sentiments très violents à l'égard du puîné. Les réactions des enfants dépendent de leurs parents. Si ceux-ci ne font pas attention à mettre les enfants au même niveau, leur montrer qu'ils les aiment tous autant, ressortir les qualités de chacun, la jalousie peut s'amplifier avec le temps et mener à des conflits réels par la suite.

Il est également possible de se trouver face à des cas de violence entre germains. Cette violence fraternelle est présente depuis des milliers d'années, les écrits le prouvent. La mythologie égyptienne évoque la haine de Seth à l'égard de son frère

Osiris. Il finit par le tuer, coupa son corps en morceaux qu'il éparpilla dans le pays. Cela n'est pas sans rappeler le mythe chrétien de Caïn, qui tua son frère Abel dans un excès de jalousie. La violence dans la fratrie est souvent considérée comme normale, et c'est le cas jusqu'à un certain point. Les germains éprouvent bon nombre de frustrations lorsqu'ils ne sont plus enfants qu'ils doivent apprendre à gérer : apprendre à partager, surtout. Selon Finkelhor, « *les agressions visant les frères et sœurs représentent la forme de violence la plus établie et la plus commune dans notre société* » (Omer, 2008, p.90). Si aucun adulte n'explique aux enfants qu'il existe d'autres manières d'exprimer sa frustration, la violence ira en s'aggravant.

De nombreux enfants sont victimes d'inégalités de la part des parents, ce qui va renforcer un sentiment d'injustice et de haine face à leurs germains. Nous remarquons que nous ne pouvons nous empêcher de comparer un enfant à son frère ou sa sœur. Déjà à sa naissance, « ils se ressemblent », ont le « même nez », la « même couleur d'yeux ». Avoir des enfants du même sexe amène plus de comparaisons que si les germains sont de sexes différents. Si leur âge est proche, ils seront également plus sujets aux comparaisons. Ces comparaisons sont de plusieurs ordres ; elles peuvent concerner l'aspect physique aussi bien que l'intelligence.

Le fait que la mère ait désiré son enfant ou non va également jouer un rôle dans les relations frères-sœurs, ainsi que la relation dans le couple à la naissance de l'enfant. En effet, si un couple se sépare lors de la naissance d'un enfant, celui-ci se dit qu'il est la cause de la séparation, alors que son grand frère ou sa grande sœur sont les fruits d'un amour passionnel et véritable (Angel, 1996).

Bien sûr, ces problématiques sont, la plupart du temps, surmontées avec l'aide des parents, et à mesure que l'enfant acquiert de l'âge et de l'expérience. Pourtant, dans des familles brisées, où les liens sont souvent rompus, les jalousies et tensions entre les enfants peuvent être multipliées, surtout s'ils se blâment mutuellement pour les conflits familiaux existant.

- Illustration des inconvénients avec l'exemple du centre de placement familial de l'œuvre de l'Abbé Denis (Matthey-Pierret et Simon, 2006).

Pour différentes raisons : difficulté pour un enfant de vivre dans ce nouvel espace avec ses frères et sœurs, volonté d'être séparé des autres membres de la fratrie de la part d'un membre de celle-ci, manque de place au sein du même foyer, les fratries ont souvent été séparées. Le centre a pu constater que les frères et sœurs ne réclament pas de vivre ou revivre ensemble.

De ce fait, ils ont pris le parti d'accueillir les fratries comme étant porteuse d'un vécu familial commun. Toutefois, ils relèvent que la fratrie est composée d'individus uniques et ayant leur propre fonctionnement. Pour cela et afin d'éviter d'entretenir une souffrance passée, ils ont opté pour un accueil individualisé dans lequel la fratrie n'est pas niée mais mise au second plan.

Ils visent donc à offrir une meilleure évolution individuelle, à l'écart des souffrances inhérentes au contexte familial. Pour cela, l'éducateur évite toute comparaison qui apparaît souvent face à une fratrie de la part d'interlocuteurs. Chacun peut ainsi guérir de son histoire familiale en s'éloignant de sa fratrie qui lui rappelle sans cesse ce vécu passé (Leblanc, directeur du centre de placement familial de l'œuvre de l'Abbé Denis, 2001). En effet, cette affirmation est basée sur les paroles d'enfants qui ont expliqués, dans certains cas, que de rester avec leurs frères et sœurs leur rappelait les souffrances passées. Ainsi, ils expriment leur désir de vivre dans un lieu de vie bien à eux dans lequel ils existeraient pour eux-mêmes et non pour la fratrie. Les séparer leur offre donc la possibilité de se distancer de ce passé commun douloureux qui pourrait les asservir (Matthey-Pierret et Simon, 2006).

Nous aimerions noter que ce genre de décisions est prise par les professionnels avec de multiples observations à l'appui et avec pour but d'éviter les risques à placer les frères et sœurs ensemble.

Pour conclure cet exemple, Durand-Gasselinet prétendait : « *il ne faudrait pas que la préservation du groupe fraternel – au nom de l'idée que la fratrie biologique serait un palliatif aux violences du placement et à la culpabilité afférente de placeurs – se fasse au détriment de l'évolution de tel ou tel membre de la fratrie* » (Camdessus Brigitte, 1998, p.172). Voici un exemple de ce propos : lorsque l'aîné doit veiller sur ses frères et sœurs à cause de parents alcooliques, il peut ressentir une lourde responsabilité et éprouver diverses frustrations y relatives. Afin de protéger ses germains, il doit parfois sacrifier ses objectifs personnels pour permettre aux autres membres de la fratrie d'atteindre les leurs (Klagsbrun, 1994). Cet exemple démontre bien que parfois, pour l'épanouissement d'un ou plusieurs germains, il faut séparer la fratrie.

- Illustration des inconvénients avec l'exemple de Jacques Thomas, directeur du service de placement familial spécialisé à Nancy, France

Jacques Thomas est directeur du service de placement familial spécialisé à Nancy en 1998 (Camdessus, 1998, p. 139-149). Ce service se charge de placer des enfants institutionnalisés en famille d'accueil. Les enfants sont issus de milieux familiaux complexes comportant de nombreuses problématiques.

Dans les enfants suivis en 1998 se trouvent 77 fratries de deux enfants ou plus. Jacques Thomas explique que le plus souvent, les fratries sont placées dans des familles d'accueil différentes. En effet, après 25 ans d'expérience avec des fratries, l'ensemble du service est parvenu à la conclusion qu'il est presque toujours préférable de séparer l'enfant de ses frères et sœurs lors du placement, « *tant le maintien de la fratrie dans le même lieu d'accueil peut perturber, sinon rendre illusoire les réponses apportées à la problématique qui a induit la séparation parents/enfants* » (Camdessus, 1998, p.143).

En effet, selon Thomas, les risques suivants sont à encourir si les germains restent ensemble.

Tout d'abord, les enfants risquent de reproduire dans la nouvelle famille un système de relations problématique qui avait été mis en place dans le milieu familial initial.

Ensuite, un autre risque du placement commun est de faire croire à un des enfants qu'il est responsable de ses frères et sœurs. En effet, un enfant va penser que s'il est placé avec des frères et sœurs plus jeunes, c'est parce qu'il doit s'en occuper. Par exemple, une grande sœur peut se sentir responsable d'un frère qui est encore un bébé. Elle va donc prendre la place de la mère et se donner un rôle qui n'est pas le sien, ce qui va perturber son développement dans la famille d'accueil, ainsi que celui du bébé.

Enfin, une autre difficulté observée par ce service est la présence des loyautés familiales, d'un secret, comme nous l'avons mentionné plus haut dans la partie théorique. C'est le problème de « la loi du silence ». Un des enfants –souvent l'aîné– va imposer à ses germains le fait qu'ils ne « doivent rien dire ». C'est parfois les parents qui interdisent à leurs enfants de parler de certains faits passés, de peur qu'à cause de cela leurs enfants ne leur soient jamais rendus.

C'est après avoir fait l'expérience de tous ces problèmes que ce service a préféré (dans la plupart des cas) placer les membres d'une fratrie dans des familles d'accueil différentes.

- Conclusion des inconvénients d'un placement institutionnel commun pour l'enfant et pour l'éducateur

Pour conclure, notons qu'il est parfois difficile de séparer une fratrie à cause « *de la pression des parents pour qui le maintien de tous les enfants dans une seule famille d'accueil [institution] permettait d'atténuer leur propre douleur de la séparation ; de la passion des équipes sociales en charge des familles, la charge émotionnelle de la décision de séparation des parents et des enfants restant difficile à gérer dans [les] institutions ; de la culpabilité toujours à l'œuvre quand on imagine contribuer à l'éclatement d'une fratrie* » (Martinez, 1999, p.125).

Malgré les problèmes d'intégration dans l'institution, les problèmes d'intégration au sein du groupe d'enfants déjà présents, et les tensions présentes entre enfants d'une même fratrie, cette décision remet en cause le désir de protéger les enfants de nouvelles ruptures, d'un nouvel éclatement.

Dans ce cas, il est important qu'un projet individuel soit privilégié, tout en essayant de façonner un sentiment d'appartenance à leur famille pour l'intérêt des enfants.

Si nous nous plaçons maintenant du point de vue de l'éducateur face à ces inconvénients, nous remarquons que lui aussi peut souffrir du fait que des germains soient placés ensemble :

- En effet, la loi du silence, le problème des loyautés familiales va créer un mur entre la fratrie et l'institution, qui ne pourra alors pas entrer en contact avec ces enfants. Cela rend le travail de l'éducateur d'autant plus difficile, car celui-ci va devoir trouver des manières d'entrer en relation avec l'enfant malgré la pression de la fratrie autour.
- L'arrivée en institution d'une fratrie est également compliquée car, comme nous l'avons déjà dit, le groupe « fratrie » fonctionne selon ses propres règles, ses codes. Il a un mode de fonctionnement bien à lui qui peut ne pas correspondre à celui de l'institution. De plus, étant composé de plusieurs individus, la fratrie va se sentir plus forte et moins apte à changer son fonctionnement pour accepter celui de son nouveau milieu de vie. L'éducateur peut donc se heurter à des conflits, des manquements aux règles plus fréquents que s'il s'agissait d'un seul individu.
- Enfin, les tensions présentes au sein de la fratrie peuvent représenter une difficulté pour le travailleur social. En effet, celui-ci devra être capable de gérer des conflits qui remontent à très loin, et de reconnaître chaque enfant en tant

qu'être unique, sans le comparer aux autres membres de sa fratrie, car cela pourrait être source de jalousie.

L'éducateur ainsi que la fratrie peuvent donc être confrontés à plusieurs problématiques liées au placement des germains dans la même institution. Nous pouvons ainsi nous demander si ces inconvénients sont assez considérables pour séparer les fratries lors des placements.

### 5.3 Conclusion

En conclusion, les sentiments fraternels s'inscrivent durablement en nous.

La fratrie est un système complexe dans lequel des individus doivent accepter un rôle, un rang, un genre dont ils héritent. D'autre part, les relations fraternelles se construisent aussi avec des sentiments tels que l'opposition, la coopération et la différenciation mais aussi au travers d'une forte complicité ou solidarité.

Il est donc important de se concentrer sur les avantages et les inconvénients d'un placement commun dans la même institution.

Les avantages que l'on peut ressortir sont le soutien, la solidarité et le phénomène de résilience que peut apporter le groupe fraternel. En effet, la fratrie est une ressource inépuisable sur laquelle les professionnels peuvent compter lorsque des enfants doivent traverser des événements douloureux voire traumatisants. Elle offre aussi l'assurance d'une continuité dans une famille en rupture. En effet, la fratrie offre à l'enfant un sentiment d'appartenance dans un parcours déjà jonché de ruptures.

Quant aux inconvénients soulevés, ils ont leur incidence sur le placement. Effectivement, les loyautés souterraines permettent aux enfants de faire bloc contre un placement qu'ils n'ont pas voulu mais aussi de sauvegarder la réputation de leurs parents qui est parfois négative. De plus, la fratrie fonctionne comme un groupe qui a déjà ses propres règles et ses habitudes de vie. Dès lors, il n'est pas toujours évident de la faire cohabiter avec le groupe préexistant qu'est l'institution. Il faut également prendre en compte le fait que des tensions existant au préalable entre membres d'une même fratrie peuvent être aliénantes lors du placement en institution.

Ainsi, nous devons, à tout prix, nous intéresser à l'histoire fraternelle lorsqu'un enfant est placé en institution. Cela permettra d'assurer son bien-être au sein de la fratrie et au sein de l'institution et ceux en tant qu'individu mais aussi en tant que germain.

# Analyse

## 6. Enquête sur le terrain

Afin de vérifier les concepts que nous avons développés précédemment, nous avons tout d'abord interrogé des éducateurs sociaux. Pour cela, rappelons que nous avons choisi de procéder avec un échantillonnage non-probabiliste. En effet, indépendamment de l'âge, du sexe, des années d'expérience de l'éducateur, nous avons la volonté de trouver des éducateurs travaillant ou ayant travaillé en contact avec des fratries.

Étant donné que notre recherche se passe en Valais, nous avons écrit aux différentes institutions accueillant des enfants et adolescents. De plus, nous nous sommes servies de nos anciens stages pour reprendre contact avec différents éducateurs.

Nous avons donc trouvé six éducateurs parmi quatre institutions accueillant entre autres des fratries. De manière générale, les institutions ont plus facilement répondu positivement lorsque nous avons déjà fait un stage chez elles. Nous avons d'ailleurs été confrontées à un refus pour la raison que nous n'avions pas de connaissance directe avec un éducateur de l'institution.

Comme précisé précédemment, notre choix s'est porté sur des entretiens semi-directifs. Cela nous a permis de nous sentir plus libres dans le recueil des données. Effectivement, au fil des entretiens, nous nous sommes senties plus à l'aise et nous rebondissions plus aisément sur les réponses des éducateurs.

En ce qui concerne les fratries, nous avons pris contact avec le directeur de l'OPE ainsi qu'avec les différents directeurs d'institution qui nous avaient déjà ouvert leur porte. Nous avons aussi pu compter sur nos anciens stages où nous avons travaillé avec des fratries placées. Cette démarche a été un peu plus compliquée qu'avec les éducateurs puisqu'il nous a été difficile de trouver autant de fratries que nous l'aurions désiré.

Nous avons donc eu un échantillonnage de cinq germains. Nous aurions voulu en avoir six comme les éducateurs mais cela s'est avéré difficile. Ainsi, nous avons fait de notre mieux pour avoir des entretiens riches desquels nous pourrions ressortir les données nécessaires pour le dépouillement. Pour cela, nous sommes contentes d'avoir fait les entretiens des éducateurs auparavant car ça nous a permis de prendre de l'assurance. L'expérience aidant, nous avons plus aisément ouvert l'entretien.

Notre but a donc été atteint puisque nous voulions avoir l'avis des fratries sur notre question. Pour chaque entretien, nous avons réussi à mettre le germain assez à l'aise pour qu'il nous parle de manière ouverte et confiante. De manière générale, les

germains ont été très enthousiastes à l'idée de pouvoir donner leur avis sur une expérience qu'ils ont vécue.

Voici maintenant un portrait de l'échantillonnage interrogé. Nous allons dans un premier temps décrire chaque éducateur ayant participé aux entretiens, en expliquant leur situation professionnelle. Ensuite, nous présenterons les fratries interviewées, leur âge, la place de chacun dans sa fratrie, le nombre de frères et sœurs, l'âge au moment du placement.

- **Portrait des éducateurs**

D. : De sexe féminin, D. travaille au sein d'une institution valaisanne accueillant une douzaine d'enfants et adolescents en difficulté sociale, scolaire et familiale. Ce foyer accueille également des fratries, dans la mesure du possible. Actuellement, l'institution accueille une fratrie de deux enfants.

A. : De sexe féminin, A. travaille dans un institut valaisan accueillant une quarantaine d'enfants d'environ 5 à 13 ans. Ces jeunes souffrent surtout de difficultés d'apprentissage, mais ont aussi des problématiques familiales et sociales. L'institut accueille plusieurs fratries. A. s'occupe, dans son secteur, d'une fratrie de deux enfants.

G. : De sexe masculin, G. est directeur d'un foyer d'accueil qui privilégie le maintien des liens fraternels. En ce moment, le foyer accueille cinq fratries. Ces enfants ont été retirés à la garde de leurs parents pour de multiples raisons, et le foyer tient le rôle de famille d'accueil.

V. : De sexe féminin, V. a travaillé pendant plusieurs années et travaille encore à temps partiel dans l'institution citée ci-dessus.

I. : De sexe féminin, I. a effectué un stage et également travaillé dans le foyer cité au-dessus, tout comme G. et V. Elle a donc côtoyé des fratries durant ce moment.

C. : De sexe féminin, C. travaille dans une institution valaisanne accueillant une trentaine d'enfants ayant entre 5 et 15 ans, et placés pour des difficultés familiales, scolaires, souvent accompagnées de troubles du comportement. L'institution accueille actuellement six fratries. A l'étage où C. travaille, il y a deux fratries.

- **Portrait des germains**

M : De sexe féminin, M. a aujourd'hui 22 ans. Elle avait trois ans et demi lorsqu'elle a été placée en foyer, avec son demi-frère et sa demi-soeur. Elle y est restée jusqu'à ses quinze ans. Son demi-frère a un an et demi de plus qu'elle, sa demi-sœur cinq ans de plus.

J. & Z. : De sexe masculin, J. a 18 ans. Il a été placé avec sa sœur, Z., qui a une année de moins que lui, donc 17 ans. Ils ont été placés une première fois lorsque J. avait 7 ans, puis une seconde fois lorsqu'il avait 13 ans, toujours ensemble. Ils sont actuellement en institution.

M. & M. : Cette fratrie est composée de jumeaux, un garçon et une fille de 16 ans. Ils ont été placés ensemble en institution lorsqu'ils avaient 11 ans, et y sont restés jusqu'à leurs 15 ans. Ils avaient déjà été placés en institution lorsqu'ils étaient plus jeunes.

## 7. Analyse et interprétation des données

Nous allons maintenant examiner les entretiens des éducateurs et des fratries et tenter d'en ressortir les points principaux en lien avec la théorie.

Différentes éventualités ont été approchées par les deux groupes interrogés. Nous allons, dans un premier temps, nous concentrer sur les apports allant dans le sens d'un placement commun des fratries. Puis nous ressortirons les points allant à son encontre.

### 7.1 Analyse des données allant dans le sens d'un placement commun

Nous allons débiter par le traitement des données des éducateurs et des fratries qui vont dans le sens d'un placement commun des fratries. Cette démarche nous permet de mettre les entretiens en lien avec la théorie afin de donner, ultérieurement, des réponses aux hypothèses.

Dans la théorie, nous avons identifié quatre grands facteurs corroborant le placement commun d'une fratrie dans la même institution.

- **La cohésion fraternelle**
- **La fratrie comme lien ininterrompu de la famille**
- **Le rang de naissance**
- **La prise en charge éducative face à une fratrie placée ensemble**

Nous allons, à présent, passer au point de vue de nos deux échantillonnages concernant ces quatre points.

#### 7.1.1 *La cohésion fraternelle*

La solidarité et le soutien sont les qualités fraternelles qui sont le plus apparues, tant chez les éducateurs que chez les fratries. Nous pouvons sentir l'impact de cette force fraternelle pour affronter les obstacles.

- **Point de vue des éducateurs**

La force de la relation fraternelle n'est plus à prouver. D'ailleurs, pour la majorité des éducateurs, le renforcement des liens fraternels est presque toujours observé et apparaît **en réponse à la rupture familiale subie**. Un éducateur l'explique comme cela : « quand ça va pas d'un côté (famille), de l'autre côté c'est plus fort (fratrie) ».

Ainsi, nous pouvons percevoir la force positive qui peut se dégager du groupe fraternel. Ils sont soudés et cumulent plus de **ressources positives** pour avancer dans ces moments de vie difficiles à traverser. Klagsbrun appuie cette constatation en rappelant combien ces alliances offrent du **réconfort** aux enfants dans ce monde qui semble privilégier les adultes (Klagsbrun, 1994).

Cette ressource semble importante pour aider l'enfant à développer une forme de résilience<sup>2</sup> qui lui permettra de rebondir de manière positive face aux traumatismes qu'il vit. Une éducatrice parle en ces termes des qualités développées au sein du groupe fraternel : Ils ont « une autre forme de résilience, de résistance ou de fonctionnement qui les solidarise ». Un autre éducateur dira : « le fait d'être deux, je pense que c'est plus facile. Mais est-ce que c'est vraiment une condition à la résilience ? Si la relation entre les deux, elle est positive : oui ! ». Soulé parlera, dans cette optique, de la fratrie qui soulage les souffrances en les partageant. Il souligne aussi le poids des échanges favorables qui s'y développent et qui nourrissent la relation fraternelle (Soulé Michel, 1981). Nous pouvons étayer cela avec Bowlby qui affirmait que **l'existence d'un lien d'attachement favorisait le processus de résilience** (Cyrulnik, 1998). En résumé, Cyrulnik et Fauveaux appuient ces observations et ces affirmations en prétendant qu'à leur manière d'être ensemble, une résilience individuelle plus forte s'opère chez les germains (Cyrulnik, 1998 et Fauveaux, 2004).

Ces affirmations nous permettent de saisir toute l'importance accordée à la fratrie. Elle peut être considérée comme **facteur de résilience** et dans cette perception, il vaut la peine de travailler avec la fratrie. De plus, même si les événements sont vécus en commun, le germain peut le ressentir différemment et avoir assez de **ressources** pour aider l'autre et réciproquement lorsque cela est nécessaire. Fauveaux parlait de « *tuteur de résilience* » pour expliquer la capacité d'un germain à transformer une difficulté en ressource afin de développer une dynamique individuelle qui aide, soutient l'autre (Fauveaux, 2004). Et c'est bien ce qui apparaît au travers des exemples et des explications cités par les éducateurs.

---

<sup>2</sup> Définition selon Cyrulnik : « cette théorie de la résilience (...) est celle de la capacité de tout un chacun à surmonter les épreuves extrêmes, à se reconstruire après un traumatisme en évitant la dépression » (Cyrulnik, 2009, p.13-14).

Nous pouvons terminer le point de vue des éducateurs par un exemple de germains se soutenant face à un épisode douloureux de leur vie : « alors, on a une fratrie qui a vécu le décès de leur maman, le suicide de leur maman. Alors là, clairement, oui ils font bloc, ils se soutiennent mutuellement ». Ce qui apparaît, c'est le fait que les germains peuvent compter les uns sur les autres lors d'événements douloureux. Comme l'a prétendu Soulé, la fratrie représente un « nid » auquel les germains restent attachés (Soulé, 1981). Ils sont donc des repères sur lesquels ils peuvent s'appuyer.

Les éducateurs entérinent la cohésion fraternelle en prouvant **la force que peut donner le groupe fraternel pour traverser des épisodes de vie difficiles**. En voici un exemple : « les liens sont différents, bien entendu. Il y a une solidarité qui s'installe ici, entre eux, qui leur permet d'être plus paisibles parce qu'ils sont en train de partager quelque chose qui est difficile ».

- **Point de vue des fratries**

Nous allons passer, maintenant, à la manière dont les fratries ont parlé de la cohésion fraternelle. Celle-ci est apparue sous plusieurs angles. En effet, parfois renforçatrice des liens fraternels, parfois passagère, elle est tout de même toujours apparue dans le récit des différents vécus. Pourtant, elle n'a pas toujours été vécue de la même façon et n'a pas eu le même poids dans l'avenir des germains.

Voici donc ce qui en est ressorti.

Chez certains, la force de certaines qualités du groupe fraternel a été soulignée. **Non seulement les qualités se sont plutôt développées, renforcées en institution mais en plus, elles ont permis à certains germains de mieux traverser des moments pénibles de leur enfance**. Prenons l'exemple d'un des germains : « on est resté quand même très très proche pour essayer de se battre, ensemble, jusqu'à maintenant ». Nous pouvons donc constater le poids de la cohésion fraternelle dans son histoire. Elle apparaît comme **une protection** pour "combattre" les attaques extérieures. Pour cette fratrie, les deux germains que nous avons interrogés ont relevé la complicité comme **moteur du groupe fraternel** et comme **qualité de survie** face aux événements difficiles à traverser. Ainsi que nous l'avions expliqué précédemment dans la théorie, le vécu commun renforcé par la cohésion fraternelle permet aux germains d'affronter de manière individuelle mais aussi commune le placement. Pour appuyer cela, nous avons mis en évidence l'histoire de "Hansel et Gretel" où un frère et une sœur se soutiennent afin de combattre la sorcière (Meynckens-Fourez, 1999, p. 216).

Dans cette perspective, nous pouvons constater à quel point la complicité, le soutien, la compréhension par l'autre du vécu sont des atouts qui peuvent mener à la **résilience**. Un autre germain avancera cela sur notre question d'un renforcement ou non de la cohésion fraternelle : « ben oui ! On est resté très complices ! Moi j'ai beaucoup appris à lui faire confiance. Et puis, j'ai beaucoup besoin de lui ». Cette affirmation nous a semblé venir du cœur, très spontanément. En fait, il apparaît que ces frères/sœurs ont eu le sentiment de pouvoir mieux traverser ces difficultés parce qu'ils étaient ensemble. Chacun, individuellement, a pu **dépasser les traumatismes dus à la rupture familiale grâce à la présence de son germain**. Cela n'est donc pas sans rappeler les explications de Delage sur la résilience : « *on peut dire que la résilience, au niveau individuel, ne se développe que dans la relation ou les relations avec d'autres personnes de l'environnement proche* » (Delage, 2008, p.52-53). Ainsi, cette fratrie reconnaît encore aujourd'hui l'importance des liens qui l'unissent. Non seulement ils l'ont accompagnée durant les années de placement mais en plus, ils perdureront à l'avenir. Un germain nous a expliqué que gentiment, chacun allait prendre un chemin plus indépendant mais que quoi qu'il arrive, il sera toujours présent pour l'autre : « tout en lui montrant que je serai toujours là ».

Au travers de leurs dires, la cohésion fraternelle n'a jamais été un frein à leur épanouissement personnel. Pourtant, assez logiquement, à un certain âge, une envie de prendre son envol, de devenir autonome survient. A ce moment-là, il semble que pour les germains, **la complicité tissée survivra à la prise de distance** et sera toujours un abri où se ressourcer, un bâton sur lequel s'appuyer.

Ainsi, pour les fratries, les qualités développées au sein du groupe fraternel, c'est l'essence même de la solidarité fraternelle. Celle-ci représente le bouclier contre le monde extérieur, la force d'avancer, la volonté de s'en sortir.

Chez d'autres germains, nous avons eu des points de vue plus nuancés. Effectivement, alors que **la cohésion fraternelle a été reconnue et valorisée lors du placement commun, elle a fini par s'estomper lorsque les germains sont sortis de l'institution** ou lorsqu'ils ont grandi. En effet, lors du placement, les qualités relatives au groupe fraternel sont renforcées pour affronter l'inconnu et quasiment chez chaque germain, le soutien est de mise. En fait, comme ils le décrivent : ils se connaissent bien, mieux que les autres enfants. Un germain dira : « on a eu des situations où on s'entraidait, où on était les trois parce qu'on se connaissait plus les trois en fait ». Ainsi, nous pouvons dire que ce qui les a rapprochés, c'est le fait de vivre en commun une expérience difficile.

Par la suite, leur chemin de vie se séparant, ils ont perdu peu à peu la complicité qui les unissait. Ce qui est conservé, c'est les souvenirs de cette relation d'aide qui a permis d'assumer différents problèmes familiaux. Maintenant, chacun a évolué et les

relations ne sont donc pas restées aussi fortes. Peut-être étaient-elles utiles au moment du placement mais elles n'ont pas réussi à vaincre les péripéties que la vie amène. En effet, un point de vue divergent au sujet de leur famille a eu raison de leur entente. Klagsbrun expliquait d'ailleurs : « *l'expérience fraternelle elle aussi laisse sa propre marque en nous, distincte de celle laissée par les parents [...] Par conséquent, les frères et sœurs sont plus libres, plus ouverts, et généralement plus honnêtes les uns envers les autres qu'ils ne le sont envers leurs parents.* » (Klagsbrun, 1994, p.8-9). Cette honnêteté dont parle Klagsbrun est parfois si difficile à accepter pour certains germains que la distance semble être la solution la plus adaptée.

Ce qui est aussi intéressant de relever, c'est le fait que ce **soutien n'était pas toujours très visible**. En effet, une fratrie avait du mal à vivre ensemble aux yeux des autres. Pourtant, lorsqu'ils étaient seuls, ils avaient de bons moments de partage et de complicité. Voici comment l'une d'entre eux nous explique cela : « le soir, on allait souvent dans la chambre de l'un ou de l'autre pour parler. Surtout que le soir on était tranquille, on était assez proche, quoi. On se disait ce qui allait bien, ce qui allait pas et tout [...] on se soutenait les deux en fait ». Dans ce cas-là, le soutien n'est pas visible immédiatement. Pourtant, on nous partageant leur expérience, ils ont pu nous indiquer que **leurs liens étaient plus forts que ce qui paraissait et qu'ils protégeaient leur relation**. Comme le signale Widmer : le germain « *compte d'une manière ou d'une autre* » (Widmer, 1999, p.95).

Suite au placement, cette fratrie nous a expliqué qu'à présent, ils communiquaient mieux, s'intéressaient davantage l'un à l'autre. Certes, les tensions fraternelles accumulées durant les années existent encore et refont parfois surface sous forme de disputes. Toutefois, ce qui semble prédominer, c'est la reconnaissance que le placement a apporté quelque chose à leurs liens : il a nourri leur relation. Comme le dit simplement un germain : « je pense que c'est le fait qu'on ait été en foyer qui nous a plus uni ».

Dans ce cas-là, nous ne pouvons encore définir si la complicité subsistera avec les années. Cependant, elle apparaît comme faisant toujours un peu plus partie de cette fratrie.

- **Conclusion**

Pour résumer, les qualités les plus souvent énumérées dans les deux groupes d'analyse étaient **le soutien, la solidarité et la complicité**. Celles-ci ressortent fortement dans les témoignages des fratries qui ont pu nous donner des exemples concrets. Par exemple : « au fond, on est quand même vachement lié et on se connaît vachement bien ! On n'a pas eu le choix de s'en sortir les deux ».

Ainsi, dans les deux cas, nous pouvons apercevoir le poids accordé à ces qualités qui peuvent mener, selon certains auteurs, à une certaine **résilience individuelle et collective**. Ce que les éducateurs ont exprimé par des observations et des apports de la théorie, les fratries l'ont explicité clairement. Prenons l'exemple d'un germain qui se positionne par rapport au placement commun : « ben je trouve que c'est mieux qu'ils soient ensemble, parce que s'ils sont séparés c'est pas très bien par rapport à leur relation. Et puis, plus ils sont unis et mieux c'est pour résister aux problèmes ».

**Il nous est donc possible d'affirmer que les qualités du groupe fraternel existent, sont renforcées et accompagnent la fratrie.**

### 7.1.2 La fratrie comme lien ininterrompu de la famille

Nous allons commencer par citer un éducateur : « il y a un besoin en fait...un besoin vital de retrouver une famille ». Cette phrase démontre l'importance voire l'essence même de la fratrie. En effet, les éducateurs vivent avec les enfants le quotidien : leurs joies, leurs peines, leurs doutes, leurs espoirs. Ce qu'ils peuvent aussi percevoir c'est combien **la présence des germains donne vie aux autres**. Ormezzano avançait d'ailleurs : « *la fratrie comme espace transitionnel, corporel et relationnel où se construit notre psychisme* » (Soulé, 1981, p.171). Les germains se sentent donc exister, **ils se retrouvent dans une histoire commune qu'ils partagent ou qu'ils doivent supporter**.

- **Point de vue des éducateurs**

Les éducateurs, pour leur part, ont donc relevé **la faculté des liens fraternels à faire exister une partie de la famille** qui est dissolue. Ils expliquent qu'ils voient en la fratrie un lieu où **les peines, les doutes et les espoirs peuvent être partagés**. De plus, là où l'inconnu les entoure, les germains retrouvent une histoire commune, des habitudes partagées avec leur fratrie. Voici un exemple : « c'est bénéfique pour eux d'être ensemble parce qu'ils ont déjà leur noyau constitué, par rapport à ça. Au niveau de liens qui se consolideraient, ben c'est clair qu'ils sont très solidaires, en général, les uns envers les autres ». Nous pouvons donc constater que cette notion de lien ininterrompu existe aux yeux des éducateurs et est jugée positivement.

**La dimension de reconstruction** est aussi évoquée par les éducateurs et prend tout son sens. Effectivement, alors que tout leur semble détruit autour d'eux, le fait d'être entre eux leur permet de reconstruire quelque chose de solide, de plus sain peut-être. Quelque part, cela leur permet de s'appuyer sur le fonctionnement familial dans lequel ils ont évolué en essayant de l'adapter à un nouvel environnement plus stable.

Une phrase de Meynckens-Fourez peut appuyer cette observation : la fratrie a « *une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressources ; une fonction de suppléance parentale ; une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs* » (Meynckens-Fourez, 2004, p.70).

Dans ce sens, avoir un germain permet de partager des choses qu'eux seuls connaissent parfaitement et comprennent parce que ça fait partie intégrante de leur vécu. Dans ce sens, c'est un réconfort de se sentir compris par quelqu'un d'autre, de ne pas avoir besoin de tricher sur qui on est et de pouvoir évoquer la famille avec quelqu'un de personnellement impliqué. Comme nous a évoqué une éducatrice : « moi, je verrais pas de placer une fratrie séparément. Je trouve que c'est déjà assez angoissant d'être placé alors qu'ils soient deux ou trois, ça les aide ».

Comme nous l'avons vu précédemment, Klagsbrun souligne l'intensité de ce lien qui permet à l'enfant de ne pas s'exprimer seulement en « *je* » mais aussi en « *nous* » (Klagsbrun, 1994). Cela permet aux germains de se rendre compte que leur existence est rattachée à quelqu'un et que ça a du sens de soigner ces relations.

- **Point de vue des fratries**

Dans les entretiens des fratries, nous avons pu sentir ce besoin quasi vital de certaines fratries de se considérer en famille grâce à la présence du germain. En effet, alors qu'ils vivent une rupture familiale, ils semblent s'appuyer sur le seul **élément stable, connu, familier** qu'il leur reste.

Pour comprendre ce ressenti, prenons un exemple : « moi je suis arrivée après mon frère à la C. donc pour moi, il était déjà là alors y'avait déjà mon repère. Mais si j'étais arrivée toute seule...par exemple, je devais aller dans un foyer à Sion, je pense que j'aurais été complètement perdue. J'aurais eu peur. J'ai été contente de retrouver mon frère à la C. ». Par cette phrase, nous pouvons comprendre le côté **rassurant** qu'il y a à être placé avec son germain. Effectivement, alors que la jeune se sent seule, démunie de tout repère, de toute stabilité, elle retrouve une partie de sa famille au travers de son frère.

Certaines fratries identifient de cette manière le germain comme un bout de leur histoire sur lequel elles peuvent compter. Leurs dires nous ont laissé entendre que **le germain devient la famille** qu'ils ont perdue, qu'ils ne voient plus. Brunori avance d'ailleurs cela : « *la présence d'un frère peut soutenir la lourdeur d'une telle tâche et colmater le manque des parents* » (Brunori, 1999, p.17).

Ainsi, au travers de leurs entretiens, nous avons pu saisir l'importance de **lien fraternel comme continuité de la fratrie**.

- **Conclusion**

Finalement, nous avons pu déceler **l'importance de considérer le germain dans le développement et l'épanouissement de l'enfant**. De ce fait, nous comprenons que le groupe fraternel est celui qui nous accompagne tout au long de notre vie. Dans le cas des enfants placés en institution, la dimension fraternelle prend encore plus de place puisqu'elle doit **se substituer au rôle parental**. Ce sont des liens forts qui représentent la famille et qui permettent de se construire en prenant en compte une histoire commune.

### 7.1.3 Le rang de naissance

Les rangs de naissance ont eu une grande importance dans nos entretiens dans le sens où ils ont été passablement évoqués. Ce qui a pu nous apparaître, c'est le fait que les rôles existant dans la famille subsistent ensuite lors du placement.

De cette sorte, le fait de conserver un fonctionnement préexistant permet aux germains de maintenir certains liens familiaux auxquels ils ont été habitués.

- **Point de vue des éducateurs**

La plupart des éducateurs se méfient de la parentalisation et tiennent à **individualiser chaque enfant**. D'ailleurs, Widmer expliquait, par exemple: l'aîné « *est considéré comme "le soutien de famille et de ses traditions", il va porter la responsabilité de la fratrie* » (Widmer, 1999, p.182). Cela démontre bien le poids qu'il peut y avoir sur les épaules d'un membre de la fratrie. Ces traits sont d'ailleurs souvent renforcés par le placement.

Toutefois, ils précisent qu'ils se servent des liens fraternels pour avancer dans une relation, une problématique avec un germain. En effet, comme nous le verrons ensuite, les rangs de naissance peuvent être un outil de travail pour les éducateurs.

- **Point de vue des fratries**

D'après les expériences des fratries, nous avons remarqué qu'à plusieurs reprises c'était **le rôle du cadet qui s'intensifiait** ; ce qui, par conséquence, donnait plus de poids au rôle de l'aîné. En fait, il nous est apparu que les cadets comptaient énormément sur leur aîné et ne se voyaient pas vivre sans lui. Dans ce sens, Klagsbrun affirmait : « *pour les plus jeunes, en effet, la présence de grands frères ou de grandes sœurs va de soi, puisqu'ils n'ont jamais vécu sans eux* » (Klagsbrun, 1994, p.56). Prenons divers exemples explicites : « on est resté très complices ! Moi j'ai beaucoup appris à lui faire confiance. Et puis, j'ai beaucoup besoin de lui, c'est lui le plus grand », « oui, mon frère s'est plus occupé de moi. Ben, j'étais toujours là même s'il y avait un problème, si on s'en prenait à lui parce que je comprenais. Mais c'était vraiment lui qui s'est occupé de moi » et « on était beaucoup l'un sur l'autre. Moi, surtout sur lui parce que c'est lui le plus grand. J'ai toujours eu besoin de lui ».

Ces sentiments peuvent nous rappeler un exemple de Klagsbrun qui avait eu comme réponse d'un cadet au sujet de son aîné : « *Je suppose qu'il aurait pu vivre sans moi ; moi, je n'aurais jamais pu vivre sans lui* » (Klagsbrun, 1994, p.58).

Dans ces divers ressentis, nous pouvons donc comprendre le lien fort qui peut unir un cadet à son aîné. **Les plus jeunes ont pu retrouver en leur aîné la stabilité, les repères dont ils manquent lors d'un placement.** Cela nous rappelle Wallerstein et Goldstein qui avançaient que « *l'aîné peut jouer un rôle de soutien et peut devenir, à ce titre, une source de sécurité* » (Wallerstein et Goldstein, 2004, p.36).

Les rôles dans la fratrie existent bel et bien en institution. Lorsqu'ils ne sont pas trop pesants pour un membre de la fratrie ou qu'ils ne parasitent pas l'épanouissement d'un des membres, ils ont une importance évidente dans **la conservation d'un lien familial.**

Concrètement, les rôles dans la fratrie se renforcent souvent pour **contrer les difficultés à traverser.** Par exemple, un garçon avait un rôle très protecteur envers sa sœur et voulait la protéger des maltraitances vécues chez eux ; en institution, il a repris son rôle en tentant de la **consoler**, de la **protéger**. Cela confirme les apports de Téli et Ablard que nous avons vus précédemment et qui assuraient que : « *l'aîné lorsque son puîné est anxieux ou en détresse, va mettre en place des conduites d'aide et de réconfort* » (Téli et Ablard, 2004, p.36). Par des faits observés, nous pouvons saisir le dynamisme de ces rôles fraternels qui ponctuent la vie des germains. Non seulement les faits sont avérés mais en plus, ils prennent tout leur sens dans des situations jugées plus pénibles, plus complexes.

- **Conclusion**

Les rangs de naissance jouent donc bien un rôle dans le placement dans le sens où ils apparaissent tels qu'ils se sont développés auparavant. Ces liens permettent aux germains de conserver quelque chose de connu dans leur nouvel environnement.

Ils sont reconnus et acceptés par les éducateurs dans la mesure où ils n'influent pas de manière négative sur le comportement d'un germain. Dans ce sens, ils sont donc valorisés à des fins utiles : pour que chacun trouve sa place.

#### 7.1.4 La prise en charge éducative

Voyons à présent comment la prise en charge éducative peut être vue comme un facteur favorable dans le placement commun.

Pour la plupart des éducateurs, le placement commun de la fratrie est vu d'un point de vue positif quant à la prise en charge. En effet, ils perçoivent cela comme **un appui** tant pour l'enfant que pour eux. Dans ce sens, ils peuvent **travailler le fait qu'ils ne sont pas seuls et l'importance des liens familiaux qui persistent**. Voici comment un éducateur a décrit cela : « et c'est d'ailleurs ce qui nous renforce dans ce choix (de garder la fratrie unie). Souvent, ce sont des familles chaotiques avec des problématiques...le fait de travailler ce lien fratrie, ça permet de soutenir un petit peu leur évolution parce que c'est souvent un lien qui est fort ! [...] c'est toujours quelque chose d'important, qui donne du sens au travail qu'on essaie de faire puisque l'idée principale, c'est d'essayer de réunir les enfants sur un terrain qui doit leur être commun, une appartenance ». Ce qui semble important de relever, c'est que l'enfant placé seul peut se sentir plus en difficulté au sens émotionnel car il n'a pas de soutien direct et quotidien de sa famille. Lamb parlait de « *soutien émotionnel* » comme valeur essentielle à la fratrie. De ce fait, être plusieurs permet d'affronter l'inconnu de manière plus aisée (Lamb, 1982).

Cela se ressent dans le travail des éducateurs qui peuvent compter sur ces liens. Par exemple, ils essaient de **travailler avec les enfants placés la rupture liée au placement et non la rupture liée à la famille**, dans un premier temps. Les liens fraternels vont permettre aux enfants de franchir cette étape de manière plus apaisée car ils ne seront pas opprimés par la tension liée au climat familial.

Ainsi, souvent, le fait d'avoir des germains est considéré comme une force car ils peuvent se comprendre et se soutenir dans les épreuves vécues chez eux. Un éducateur nous a expliqué ce cas comme suit : « c'est une hypothèse de travail pour nous. Alors ça améliore dans le sens où on pense fratries, on pense famille [...] c'est

des outils supplémentaires de demander à un grand » d'aider son petit frère. Ainsi, pour certains éducateurs, la fratrie devient un **outil de travail**. Ils se servent des **compétences des enfants** pour s'occuper des germains. Et là où ça devient intéressant, c'est lorsque l'on se rend compte que c'est **une relation dynamique** qui se noue entre les éducateurs et les fratries. Les éducateurs peuvent donc réellement travailler ces relations. Charles Nicolas nous donnait un exemple concret allant dans ce sens au travers de l'association Village d'Enfants : « *maintenir ensemble des frères et sœurs que la vie a malmenés pour sauvegarder les liens familiaux, les réunir autour d'un adulte référent éducatif stable jusqu'à leur autonomie, tel est le principe fondamental autour duquel s'articule l'action que mènent dans le monde les villages d'enfants* » (Charles, 1991, p.26). On peut donc se représenter cette prise en charge avec ce modèle éducatif qui a depuis longtemps fait ses preuves dans beaucoup de villes françaises.

D'autre part, certains éducateurs nous ont signalé qu'ils prennent en compte ce que ça induit sur le fonctionnement général de l'enfant. Alors que de manière générale, la tendance est de ne voir que des individualités juxtaposées les unes avec les autres, il est révélateur de prendre en compte le groupe fraternel. En effet, celui-ci **aide**, par exemple, l'enfant pour son **développement moteur et intellectuel** (où l'aîné prend soin d'encourager le cadet dans les progrès faits et dans ses découvertes). Jean Ormezzano a d'ailleurs relevé l'importance de prendre en compte l'évolution de l'enfant par rapport à son vécu et à son environnement (Soulé Michel, 1981).

Un exemple donné dans ce sens peut nous éclairer : « en fratrie, ils ont aussi une autre autonomie [...] A priori, le sentiment que j'ai, c'est que ces enfants-là sont peut-être plus autonomes par rapport au contexte. Ils dépendent moins des adultes parce qu'il y a des choses qui se règlent directement entre eux ». Dans le même sens, **la socialisation est largement favorisée par la présence de germains** : non seulement les règles de vie en communauté sont apprises là en premier mais en plus, cette présence permet souvent une meilleure intégration avec d'autres enfants, dans une institution. Daniel Gayet soutient cette observation en disant que l'enfant, à partir des relations développées au sein de sa fratrie, apprend à se comporter socialement avec d'autres enfants (Camdessus, 1998).

Nous pouvons tout de même relever une réserve émise par les éducateurs. Ils restent toujours attentifs à la **parentalisation**. En effet, ils essaient le plus possible de décharger l'aîné de ce rôle pour lui offrir un rôle plus adéquat et adapté à son âge et à son statut. D'ailleurs, un éducateur a relevé ceci : « c'est déjà arrivé qu'un enfant dise qu'il est content d'arriver ici parce que ça va changer son quotidien, donc ils sont déchargés ». Tout comme l'avait relevé Widmer, le rôle d'aîné semble présupposer que l'enfant va devoir porter la responsabilité de la fratrie. De ce fait, professionnellement, il faut être attentif à ces ressentis (Widmer, 1999). Il convient

donc de **donner une place à chacun dans la fratrie** mais cela impose que l'on définisse au préalable ce que ça va induire au niveau du comportement dans l'institution. Il s'agit donc d'utiliser le fait qu'ils soient une fratrie pour les renforcer dans leur solidarité tout en leur apprenant à se différencier.

Finalement, la fratrie est considérée comme un réel outil de travail car **elle permet aussi plus d'échanges et moins de dualités parents-enfant**. Cela favorise le travail avec l'enfant qui peut vivre plus aisément en institution avec sa fratrie que s'il était seul et devait faire face à de lourds conflits de loyauté.

Toutefois, certains éducateurs travaillent plus l'**individualité** même s'ils sont référents d'une fratrie. Pour eux, le travail sur le noyau fraternel est secondaire mais fait partie de la prise en charge éducative. Voici un exemple : « c'est une fratrie de quatre et la toute grande...enfin en premier, y'avait la grande et après ils avaient tous une année de différence. Et pis, entre deux, là il y avait un garçon et alors lui, c'était clairement le vilain petit canard de l'équipe. Donc, au fil des années, on a beaucoup travaillé ça et il a trouvé une place à part entière. Et puis, il s'est senti valorisé et il a fait beaucoup de progrès. Ça implique sa manière d'être en relation avec les autres, avec les éducateurs, avec tout le monde et même avec ses sœurs. Alors ça, ça a vraiment été un super exemple comme quoi, c'est chouette d'avoir toute la fratrie et de bosser avec elle ». Widmer peut argumenter cette évolution par la dimension de la différenciation (Widmer, 1999). Celle-ci fait véritablement partie des relations fraternelles. Elle permet à la fratrie de **trouver un équilibre où chacun a son rôle** bien spécifique.

Ainsi, nous pouvons constater que même si souvent le travail individuel prime, il en ressort que la fratrie fait partie du vécu de l'enfant et qu'il s'agit de la prendre en compte pour le comprendre et l'accompagner le plus adéquatement possible.

Finalement, relevons que là où la volonté de réunir les fratries est repensée, c'est lorsque les germains sont très différents l'un de l'autre, voire en opposition. La séparation semble plus envisageable tout en conservant des moments de partage.

De plus, un éducateur nous a expliqué qu'il avait proposé à diverses reprises à des germains de ne plus avoir de chambre commune ; or la réponse reste toujours la même : ils ne veulent pas. Nous pouvons donc constater que malgré une mauvaise entente, le lien est bel et bien présent. On pourrait même dire que les enfants se sentent responsables l'un de l'autre.

### 7.1.5 Conclusion

Nous remarquons donc que les éducateurs et les fratries se rejoignent dans leur vision des choses. En effet, bien que leurs réponses soient différentes, ils amènent tous deux des arguments qui portent à penser que le placement commun est en général positif.

Il a été très intéressant de recevoir et d'analyser des points de vue différents, mais pas opposés les uns aux autres. Tant les jeunes que les professionnels amènent des exemples de situations différentes, mais qui se rejoignent sur la même opinion finale.

De manière générale, il nous a semblé davantage sentir les qualités fraternelles qui prennent le dessus lors d'un placement. Cela peut nous faire interpréter que le placement commun a été bénéfique pour les éducateurs et les fratries.

Nous avons donc relevé plusieurs points, dans ce chapitre, qui appuient l'idée d'un placement commun des frères et sœurs dans la même institution.

Tout d'abord, les qualités définies peuvent aider les fratries à dépasser la rupture familiale qu'ils vivent : ces qualités les poussent à garder le moral, à encourager celui qui "faiblit", à montrer qu'ils sont capables de s'en sortir. Les enfants trouvent également un certain réconfort grâce à la présence de ses germains. Toutes ces qualités peuvent conduire à une forme de résilience. Elles permettent aussi une intégration facilitée dans l'institution.

Une fratrie peut également devenir un outil de travail pour les éducateurs grâce à la dynamique positive qui s'y développe : les pistes d'action sont multipliées, les relations sont peut-être renforcées et la dynamique individuelle et collective est sans cesse renouvelée.

## 7.2 Analyse des données freinant l'idée d'un placement commun

En nous intéressant toujours aux réponses données par les éducateurs et par les fratries, observons maintenant, selon eux, les inconvénients d'un placement institutionnel commun. Dans la partie théorique, nous avons ressorti trois grands points qui pourraient freiner l'intégration, le bon fonctionnement de frères et sœurs placés ensemble dans la même institution.

Ces points sont les suivants :

- **Les loyautés familiales**
- **La difficulté pour la fratrie d'entrer dans un nouveau système comportant ses propres règles**
- **Les conflits plus ou moins importants qui peuvent surgir entre membres d'une même fratrie**

Nous pouvons nous questionner, à présent, sur la possibilité que le placement commun d'une fratrie ne soit pas, dans tous les cas, adéquat. Nous avons interrogé plusieurs éducateurs et fratries ; de ces entretiens sont ressortis des éléments qui font réfléchir, qui interrogent, qui remettent en cause le placement commun systématique.

Nous allons traiter ces trois points en analysant et nous appuyant sur les réponses données par l'ensemble des personnes interrogées, afin de mieux comprendre ces inconvénients.

### 7.2.1 Les loyautés familiales

Nous allons, en décortiquant les entretiens et les données recueillies, tenter de mettre en évidence les difficultés que peuvent poser les loyautés familiales au sein d'une institution, autant pour les éducateurs que pour les fratries.

- **Point de vue des éducateurs**

Les six éducateurs interrogés reconnaissent devoir gérer quotidiennement diverses formes de loyautés familiales, lorsqu'ils prennent en charge des fratries. Ces loyautés peuvent perturber l'intégration des enfants dans l'institution qui les accueille.

Dans certains cas, les enfants parlent peu de ce qui se passe à la maison, dans leur famille, lorsqu'ils sont en institution. Il semble que par là, **ils cherchent à protéger leurs parents**. Par contre, lorsqu'ils rentrent chez eux le week-end ou durant les vacances, il arrive qu'ils parlent de ce qui se passe dans l'institution, durant la semaine. Cela peut générer des **tensions entre la famille et l'institution**. En effet, tous deux cherchent à protéger les enfants et sont persuadés d'agir en leur intérêt.

Les éducateurs reconnaissent qu'il est **difficile de gérer cette situation**. Lorsque les enfants racontent des choses, le week-end à la maison, qui sont censées s'être produites pendant la semaine, dans l'institution, mais qui sont en réalité fausses ou qui ont été mal interprétées, l'éducateur tente de rétablir la vérité, mais se retrouve face à la colère, l'incompréhension des parents qui n'ont que la version de leurs enfants. Un travailleur social explique que dans le foyer où il exerce, les éducateurs poussent les enfants à exprimer leurs ressentis, leurs difficultés, afin que les problèmes puissent directement être réglés au sein de l'institution, sans faire intervenir les parents. Il nous parle d'une situation rencontrée dans le foyer où il travaille : « ce sont des enfants (fratrie de 3 enfants, 2 garçons et une fille) qui parlent très peu de ce qu'ils vivent ici, par contre, la fille va beaucoup amener d'informations chez les parents qui peuvent nous, nous mettre en difficulté ici et nous mettre en difficulté même par rapport à notre prise en charge de la fratrie, parce que ça induit des conflits à l'intérieur de la fratrie mais où nous, on est partie prenante ». Une éducatrice trouve ces situations très frustrantes. Lorsque les enfants, quand ils rentrent chez eux, mentent sur ce qui se passe à l'institution, et insistent sur le fait que tout ce qui s'y passe est « nul », elle trouve que c'est usant et parfois difficile à gérer personnellement.

Il est également **difficile pour les éducateurs de jongler entre le travail institutionnel et le travail avec les familles**. Les éducateurs que nous avons interrogés travaillent beaucoup avec les familles, privilégient ce contact-là. Pourtant, lorsque les parents ne sont pas d'accord avec la manière de faire des éducateurs, cela rend la collaboration difficile.

Les loyautés familiales se remarquent également dans les relations que chaque membre de la fratrie entretient avec chacun de ses deux parents. Ils désirent être loyaux envers ceux-ci, parfois plutôt du côté de leur mère, parfois en défendant leur père. Cela peut amener **une certaine rivalité entre les frères et sœurs, mais également entre les parents**. Ajoutons à cela que certains parents sont séparés ou divorcés. Un éducateur explique que, « dans de nombreux cas, les parents sont séparés et ne s'entendent pas du tout ». Un autre note que « ce qui est flagrant, c'est quand les parents sont séparés et qu'il y a cette rivalité entre le père et la mère ». Nous voyons donc que les enfants sont parfois pris au milieu de ces mésententes, et

tentent d'être loyaux envers leur famille. Parfois, les parents passent par leurs enfants pour exprimer leur colère, et ce sont les enfants qui en pâtissent, car ils se retrouvent pris entre la loyauté qu'ils éprouvent pour chacun de leurs parents, et également l'institution. Une des personnes interrogées s'occupait, au sein de son foyer, de deux enfants dont la mère avait pris des photos pour lesquelles elle a été condamnée, celles-ci étant jugées pornographiques. Pourtant, même après discussion, les enfants ne reconnaissaient pas que ce que leur mère avait fait était faux. Ils la défendaient bec et ongles. Comme le dit Nagy, par crainte de s'engager dans une nouvelle relation, l'enfant se satisfait de la seule relation, peut-être mauvaise, mais indestructible qu'il a connue : sa famille. (Ducommun-Nagy, 2006)

Une personne nous fait remarquer que, si une fratrie est placée ensemble, **ses membres sont plus nombreux et sont donc plus aptes à se liquer contre l'institution**. Elle prend l'exemple d'une famille de trois enfants placés qui en ont beaucoup voulu à l'institution, car c'est « à cause d'elle qu'ils ont été placés ». Ces enfants disent ne pas comprendre les raisons de leur placement. Souvent, les enfants insistent sur le fait que « tout va bien à la maison », « maman va bien », alors qu'ils reviennent du week-end sales, fatigués, etc. Cela fait penser à la **loi du silence**, dont Thomas parle en disant que lors du placement d'une fratrie, cette loi peut être intensifiée car l'enfant cherche à protéger sa famille. (Thomas, 1998)

Les éducateurs interviewés abordent également la notion de **secret de famille, qui peut parasiter le travail institutionnel**. Comme une éducatrice le cite, « nous avons accueilli une fratrie dans laquelle la famille détenait un secret, les services sociaux détenaient le même secret, deux éducateurs également, et les enfants ne savaient rien. Et c'est vrai que ça fait des dégâts ».

Le secret de famille peut également être connu des enfants, qui n'en parlent pas aux éducateurs, car ils protègent leurs parents. Parfois, les parents demandent aux enfants de ne surtout rien dire. Cela peut parasiter le travail des éducateurs, auxquels il manque certaines données pour agir de la meilleure manière qui soit. Cela n'est pas sans rappeler la théorie de Meynckens-Fourez, selon laquelle « *les frères et les sœurs, confrontés à la séparation d'avec leurs parents, développent tout un scénario autour d'un "secret familial". Peut-être cherchent-ils à protéger leurs parents ou à leur rester fidèles* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.202).

Enfin, nous nous sommes demandé si les éducateurs remarquaient une plus grande pression de la part des parents envers l'institution si plusieurs de leurs enfants y étaient placés. Une personne note qu'elle remarque **une grande colère de la part des parents, une incompréhension**. (« Si les autres adultes peuvent garder leurs enfants, pourquoi pas moi ? »). Cette colère est, selon cette éducatrice, décuplée si plusieurs enfants sont placés. Un éducateur a une opinion semblable. Selon lui, un

parent déjà fragile est très affecté lorsqu'il se voit retirer la garde de son enfant. **S'il y a plusieurs enfants, cela décuple également les sentiments négatifs des parents.** Un autre professionnel ressent la même chose. Une éducatrice, elle, remarque parfois une plus grande révolte de la part des parents si plusieurs de leurs enfants sont placés, mais pas systématiquement. C'est, selon elle, plutôt du cas par cas. En effet, ça dépend de la situation de chaque famille, des raisons du placement,... Enfin, une autre personne remarque que tout dépend du comportement des parents. Mais elle ressent tout de même une certaine pression, car si toute leur progéniture est placée, les sentiments des parents sont encore plus à vifs, et c'est donc plus délicat à gérer.

Les loyautés familiales semblent donc prendre une place plutôt importante dans le travail des éducateurs. Ceux-ci insistent sur le fait qu'ils en tiennent compte dans leur prise en charge. Pour une professionnelle, c'est un levier par lequel elle travaille ; elle a conscience des enjeux qui se jouent derrière ces loyautés familiales, et en tient donc compte dans sa prise en charge.

- **Point de vue des fratries**

Nous avons eu l'impression, en assistant aux entretiens des fratries, que celles-ci n'avaient pas du tout la même vision que les éducateurs, en ce qui concerne les loyautés.

Tout d'abord, certains des jeunes interrogés précisent qu'il n'y avait pas ce problème de loyauté, car ils avaient conscience des erreurs de leurs parents et ne cherchaient donc pas à les protéger. Une jeune de 17 ans explique : « je peux pas me liguer avec ma famille si j'aime pas ma famille ». Il semble donc **que la situation familiale joue un rôle dans l'importance que peuvent prendre ces loyautés.** Nous imaginons que **l'âge qu'ont les jeunes au moment du placement peut également jouer un rôle** là-dedans. En effet, un enfant un peu plus âgé aura peut-être cette capacité à se distancer de sa famille, à l'observer d'un point de vue un peu plus objectif que quelqu'un de plus jeune.

Une jeune fille de 16 ans, placée en institution avec son frère pendant plusieurs années, nous raconte qu'il y avait beaucoup ces loyautés familiales au début du placement. Pourtant lorsqu'elle a grandi, elle a changé, a mieux compris les choses et s'est donc détachée de tout cela. Toutefois, elle note qu'elle défendait sa mère mais pas son père, qu'elle refusait de voir à cause d'événements antérieurs. Encore une fois, nous remarquons donc que chaque personne, chaque situation est différente, et est vécue différemment de la part des protagonistes.

Nous avons également demandé aux membres d'anciennes fratries placées s'ils ressentait une grande pression de la part de leurs parents sur l'institution, du fait qu'ils étaient plusieurs de la même famille à y être placés.

Il semblerait que cela ne constitue pas dans tous les cas un problème majeur. En effet, un frère et une sœur expliquent que leurs parents « ne prêtaient pas attention à ce qui se passait en institution ».

Pourtant, une jeune fille, confirmant ainsi les dires des éducateurs, explique que sa mère était très en colère contre l'institution. Selon cette jeune fille, le fait d'avoir plusieurs enfants placés décuple cette colère, cette pression. « Un ça suffit mais alors trois... », dit-elle. Elle explique également que leur mère leur mentait, allait à l'encontre de ce que disait l'institution. Par exemple, chaque année, elle annonçait à ses enfants qu'ils allaient rentrer habiter à la maison, ce qui n'était pas vrai. Nous remarquons donc que pour certains parents, il est extrêmement difficile d'accepter le placement de leurs enfants.

Une autre fille nous dit que sa mère et sa grand-mère mettaient beaucoup de pression sur l'institution, car selon elles, les enfants y avaient été placés injustement. Cette maman en particulier interdisait à ses enfants de lui raconter ce qui se passait la semaine, dans leur foyer. Elle leur disait « Ah mais on n'est pas au foyer ici, on est à la maison ! ». Ce qui se passe au foyer reste au foyer, et vice-versa.

Cela n'est pas sans rappeler la théorie sur les loyautés familiales de Meynckens-Fourez. En effet, nous y avons découvert que **le placement amène souvent des sentiments de culpabilité, de honte et de responsabilité d'être placé**. Comme chez cette mère dont nous venons de parler qui ressent le placement de ses enfants comme injuste, il est possible qu'elle transmette ses propres sentiments à ses enfants. Cela peut générer chez eux des sentiments d'injustice, d'angoisse, de crainte, de frustration.

- **Conclusion**

Nous nous sommes donc rendu compte que les éducateurs n'avaient pas la même vision que les jeunes concernant les loyautés familiales. Peut-être est-ce dû au fait que les jeunes doivent parler de faits très personnels et sont donc moins objectifs que les professionnels, toujours est-il que les points de vue sont très différents, mais pourtant complémentaires.

Pour commencer, **les éducateurs reconnaissent devoir quotidiennement gérer des tensions, des problématiques liées à ces loyautés, qui perturbent**

**l'intégration des enfants dans l'institution.** Les fratries, elles, ont moins conscience de cette situation. Elles ne donnent pas l'impression d'être « victimes » des loyautés familiales. Plusieurs jeunes disent avoir connu ça lorsqu'ils étaient enfants, mais que cela a disparu lorsqu'ils ont grandi.

Nous avons également parlé du fait que les enfants soient pris entre deux feux (l'institution et leur famille). A nouveau, cela semble plus poser problème lorsque les enfants sont jeunes et n'ont pas encore conscience des enjeux qui se jouent là-dedans. **Selon les fratries, en grandissant, elles comprennent et peuvent se distancer des tensions** existant entre les parents face à l'institution. Les éducateurs, eux, trouvent ces situations plutôt pesantes et frustrantes, surtout lorsque les jeunes parviennent à monter les parents contre l'institution.

Nous avons aussi abordé le sujet de la pression que la famille met sur l'institution. **Professionnels et fratries se rejoignent pour dire que si plusieurs enfants sont placés, cela augmente la colère des parents envers l'institution.** Ces sentiments étant décuplés, ils peuvent rejaillir sur les enfants qui se sentent coupables d'avoir été placés.

Pour les éducateurs, les loyautés sont donc perçues comme étant un problème quotidien à gérer. Les professionnels précisent toutefois que leur travail consiste justement à tenter d'améliorer et de travailler de telles situations. **Ils considèrent plutôt cela comme leur travail que comme quelque chose de négatif et problématique.** Les éducateurs ne voient donc pas toujours cela comme une raison de séparer les fratries. L'un d'entre eux nous décrit ce genre de situation : « c'est leur réalité, c'est leur manière de penser ; pis si on va là contre, si on se bute là contre, on n'arrivera à rien. [...] Et puis, on n'essaie pas de leur donner une image différente que celle qu'ils ont de leurs parents parce qu'ils idéalisent leur parents. Alors, nous on sait que c'est pas la réalité, on cache pas, on ferme pas les yeux [...] Ma foi, après, on ira pas leur dire « non, c'est pas comme ça, ça ; ta mère, elle est pas comme ça ». On va pas lui dire des choses comme ça. On le laissera penser ce qu'il veut et pis, les faits sont les faits ». Ainsi, les éducateurs prennent le parti de ne pas ébranler les certitudes des enfants quant à leurs parents. Ils préfèrent accepter leur réalité afin de pouvoir les aider à avancer dans ce monde qui est le leur.

Pour les frères et sœurs, les loyautés ne sont pas perçues comme un gros problème, d'après ce qu'ils nous en ont dit. Mais il est possible que, trop subjectifs lorsqu'ils reviennent sur leur passé ou pris dans certaines émotions fortes, ils omettent certaines réflexions. Toutefois, d'après ce qu'ils nous ont fait partager, ils ont donné l'impression d'avoir évolué et d'être parvenus à se détacher de ces conflits en grandissant.

Nous comprenons donc, à travers ces entretiens, que les loyautés familiales ne représentent pas un problème majeur, ni pour les éducateurs, ni pour les germains placés ensemble en institution. Elles peuvent pourtant poser problème dans certaines situations plus problématiques que d'autres, mais auxquelles nous n'avons pas été confrontées en entretien.

### 7.2.2 La difficulté pour la fratrie d'entrer dans un nouveau système comportant ses propres règles

Une autre problématique que les éducateurs rencontrent, c'est la difficulté pour la fratrie de s'adapter à un nouvel environnement, de nouvelles règles. Comme nous l'avons précisé dans notre point théorique, il arrive que le « système fratrie » possède déjà ses propres codes, sa manière de fonctionner, ce qui l'empêche de s'intégrer dans l'institution qui l'accueille. Comme le dit Fauveaux, la venue d'une fratrie peut provoquer « *une lutte d'influence entre les règles de la fratrie issues principalement d'un itinéraire commun, et celles du groupe préalablement établi* » (Fauveaux, 2004).

Voyons ce qu'en pensent les éducateurs que nous avons rencontrés.

- **Point de vue des éducateurs**

Un des professionnels interrogés a pris en charge deux frères qui ont eu de la peine à s'intégrer, mais surtout pour des raisons culturelles. Ils venaient d'Afrique du Nord, et cette culture-là était très présente à la maison, où ils mangeaient avec les mains,... Il a fallu du temps afin qu'ils intègrent certaines règles, certaines coutumes qu'ils ne connaissaient pas auparavant.

Une éducatrice pense que **le fonctionnement interne à la fratrie continue d'exister, même au sein de l'institution**. Les règles générales du foyer sont peu à peu intégrées, mais **les relations frères-sœurs tendent à prévaloir**. Elle prend l'exemple de Célia et José<sup>3</sup>, une fratrie. José s'est toujours senti très protecteur envers sa petite sœur, et cela continue au sein même de l'institution. Elle précise toutefois que, pour elle, un enfant seul a plus de facilité à s'adapter à de nouvelles règles, un fonctionnement inconnu. « A deux, ils ont plutôt tendance à se soutenir ». Elle prend l'exemple de deux jumeaux, qui, ensemble, représentaient une grande force. « Ils se mettaient à deux pour se liguer contre l'institution ».

Certains pensent que les enfants montrent une étonnante capacité d'adaptation. Selon une éducatrice, « l'adaptation c'est la survie ». Une autre personne semble

---

<sup>3</sup> Noms d'emprunt

plutôt d'accord avec eux. Selon elle, les fratries ont leurs propres codes, des règles bien à eux, mais ces règles n'interfèrent pas avec celles du foyer.

Finalement, nous pouvons dire que les éducateurs tiennent compte de cet aspect, mais il ne semble en fait pas vraiment problématique. Les professionnels suggèrent plutôt qu'il est **plus facile pour des enfants d'arriver à plusieurs dans une institution, car ils sont ainsi moins « paumés »**, plus aptes à s'habituer à un nouveau mode de vie. Une personne note que « les enfants sont assez malins pour comprendre que dans l'institution ça fonctionne de telle manière, qu'à la maison ça fonctionne d'une autre manière », et ils s'adaptent.

- **Point de vue des fratries**

En abordant ce sujet-là, nous avons réalisé que plusieurs des jeunes interrogés ne s'étaient pas retrouvés dans cette situation, il était donc difficile pour eux de nous en parler. En effet, d'une part, certains d'entre eux étaient trop jeunes lors de leur arrivée dans l'institution, et ne se souvenaient donc pas de leur intégration dans un nouveau foyer. D'autre part, certains n'avaient pas été placés dans le foyer en même temps que le reste de leur fratrie, cela s'était fait à quelques mois d'écart, ce qui implique qu'ils n'avaient pas pu s'acclimater à un nouveau lieu de vie tous ensemble.

Ces éléments ont donc quelque peu biaisé notre observation, mais les jeunes sont tout de même parvenus à nous faire découvrir quelques pistes de compréhension, qui s'inscrivent plutôt dans les points positifs cités un peu plus haut. En effet, aucun des jeunes que nous avons interrogés n'a ressenti de difficultés particulières à s'intégrer dans une institution, du fait de la présence de ses frères et sœurs.

Une jeune fille fait la remarque que « ça dépend de soi-même. Ou tu t'intègres, ou tu t'intègres pas ». La capacité à s'intégrer dans un nouveau lieu dépendrait donc des forces et faiblesses de chacun, indépendamment de ses frères et sœurs. Comme l'a précisé un des jeunes interviewés, « ce n'est pas le fait d'être ensemble qui va faciliter ou rendre plus difficile l'intégration, ça n'a rien à voir avec ça, on a chacun notre indépendance ». Il ajoute « moi, j'ai eu beaucoup de facilité à m'intégrer, ma sœur un peu moins. Elle était pas très sociable, elle était plutôt dans son coin. Moi je voulais m'intégrer, me faire des amis... ».

Dans la partie théorique concernant ce point-ci, nous nous étions demandé comment chaque système s'adaptait à l'autre, c'est-à-dire comment le système « fratrie » s'adaptait au système « institution », et si l'un des deux prenait l'ascendant sur l'autre. Nous nous rendons compte que, de l'avis des fratries interrogées, **c'est plutôt**

## **l'institution qui incite les jeunes accueillis à se plier aux règles et aux codes dont elle est constituée.**

- **Conclusion**

Dans ce point également, les résultats ne sont pas pareils si l'on compare les réponses données par les fratries et les réponses données par les éducateurs. En effet, les professionnels perçoivent quelques difficultés liées au fait que lorsque plusieurs enfants d'une même famille sont placés, les germains ont tendance à conserver leur propre mode de fonctionnement et éprouvent donc parfois des difficultés à s'intégrer dans l'institution. Les fratries, elles, n'éprouvent pas ce même sentiment. Elles disent plutôt que l'intégration relève du domaine de la personnalité de chacun ; certains s'intègrent facilement, d'autres moins. Mais **selon elles, les difficultés à s'intégrer dans un nouveau lieu ne seraient pas liées au fait d'y être avec leurs frères et sœurs.**

Chez les éducateurs, plusieurs exemples sont ressortis. Deux frères qui se liguèrent contre l'institution ou alors un frère et une sœur qui persistaient à fonctionner de la même manière qu'à la maison, le plus âgé étant toujours très protecteur envers sa sœur cadette. Cela pourrait être expliqué par le fait que les enfants désirent rester loyaux envers leurs familles. En effet, comme le cite Fauveaux, « *si la fratrie nouvellement entrante dans [...] une institution se pliait aux règles institutionnelles, ne serait-ce pas un signe de déloyauté à l'égard de sa famille ?* » (Fauveaux, 2004). Ces éléments faisaient que les jeunes avaient une certaine peine à s'adapter au fonctionnement du foyer.

Pour les fratries c'est, comme nous l'avons déjà précisé, plutôt **une question de personnalité**. Les fratries précisent que le fait d'être placé avec son ou ses germains peut être positif et faciliter l'intégration, car il est rassurant de sentir la présence de quelqu'un de proche et de connu à ses côtés. Mais elles ne ressentent pas les aspects plus négatifs de cette situation.

Nous remarquons donc à nouveau une certaine différence dans les propos tenus par les professionnels et par les fratries, qui n'ont pas forcément la même vision des choses. Tous deux se rejoignent pourtant sur le fait de dire qu'éprouver des difficultés à s'intégrer ne remet pas en cause le placement commun des germains. Les éducateurs pensent qu'il est de leur devoir de mettre en place des règles institutionnelles, même si celles-ci ne sont pas toujours respectées ! Fauveaux parle de « *processus d'adaptation mutuelle de deux systèmes* » (Fauveaux, 2004).

### 7.2.3 Les conflits plus ou moins importants qui peuvent surgir entre membres d'une même fratrie

Les disputes et conflits entre frères et sœurs sont monnaie courante en institution ou ailleurs. Nous nous sommes demandé quelles étaient les sources de ces mésententes et, si oui ou non, ces conflits pouvaient freiner l'intégration des fratries en institution, ainsi que le travail des professionnels les accompagnant.

- **Point de vue des éducateurs**

Selon les éducateurs, ces tensions peuvent être de plusieurs ordres.

Tout d'abord, nous trouvons des **conflits liés à une certaine rivalité** entre les frères et sœurs. Cela se rapproche de ce que nous avons pu observer au niveau des loyautés familiales. En effet, les enfants se disputent l'amour de leurs parents, et c'est à qui sera le plus apprécié de papa ou maman.

Cela n'est pas sans rappeler une certaine **jalousie**. Il peut s'agir de formes de jalousie assez légères. Par exemple, un enfant qui réussit mieux que son frère à l'école. Mais la jalousie peut également se situer à un niveau plus important, à savoir à l'amour parental. Cela rappelle la théorie de Mélanie Klein qui cite : « *l'enfant est aussi intensément jaloux de ses frères et sœurs dans la mesure où ce sont des rivaux dans l'amour des parents* » (Angel, 1996, p.99).

Dans certains cas, il arrive qu'un frère et une sœur « rejouent le couple parental formé par leurs parents », explique une éducatrice. « Ils rejouent les disputes des parents », ce qui crée de grandes tensions entre eux.

Nous retrouvons également des **disputes quotidiennes**. Un éducateur précise que l'institution dans laquelle il travaille a une consonance plutôt familiale. Il est donc normal pour lui de gérer des disputes entre frères et sœurs, comme des parents le feraient dans n'importe quelle famille. Une professionnelle remarque que dans l'institution où elle travaille, les conflits sont moins graves dans la fratrie, ce sont plus pour des broutilles. Une autre personne a plutôt l'impression que les conflits entre frères et sœurs sont plus violents que les autres, et peuvent rapidement dégénérer.

**Dans certains cas, le placement qui a pour but de rapprocher la fratrie semble au contraire la dissoudre.** On nous explique que dans une certaine situation, un frère et une sœur qui se disputaient sans cesse ont fini par s'ignorer complètement.

Une éducatrice note que plus la différence d'âge est grande entre les enfants, moins il y a des risques de tensions. Au contraire, si les âges sont plus rapprochés, il y a souvent un des enfants qui s'intègre au groupe alors que l'autre est rejeté par celui-ci.

Nous retrouvons également le problème de la **parentalisation**, comme nous l'avons mentionné plus haut. En effet, plusieurs éducateurs expliquent que souvent, un des membres de la fratrie (en majorité l'aîné-e) prend en charge les autres. C'est un schéma qui se faisait avant d'être placés, et la fratrie continue à fonctionner de la même manière une fois dans l'institution. Cela peut poser un problème si l'enfant en charge des autres en oublie son propre bien, en s'occupant « trop » de ses frères et sœurs. Comme le dit une éducatrice, « il y a souvent ces plus grands qui ont endossé le rôle de parents auprès des petits, ce qui n'est pas très positif. C'est une charge, et les enfants ont de la peine à se détacher de ça. » En effet, le fait qu'un des membres de la fratrie prenne le rôle du parent et s'occupe de ses cadets comme le ferait son père ou sa mère peut être source de conflits et de frustrations, car le jeune en charge n'est plus dans son rôle d'enfant.

Parfois, les membres d'une fratrie sont dans une **relation fusionnelle**, qui fait qu'ils ne peuvent plus penser en « moi » mais seulement en « nous ». Les éducateurs ont conscience de cela et tentent, lorsqu'ils trouvent cela nécessaire, de bien rétablir les rôles de chacun. Une personne explique le cas de deux jumeaux qui voulaient tellement être ensemble qu'il y en a un qui a fait exprès de ne pas travailler à l'école pour retrouver le niveau de l'autre. Cela ne lui paraît pas très positif.

Nous avons demandé aux éducateurs comment eux géraient ces disputes, ces conflits. En général, ils préfèrent laisser le plus possible les enfants régler eux-mêmes leurs histoires. Si ça devient trop violent par contre, ils interviennent. Comme le dit une éducatrice, « dans les fratries, moi je fais bien attention à les laisser se débrouiller. Ça fait partie de leur socialisation, être confronté aux frères et sœurs pour trouver sa place ».

Les éducateurs essaient également d'individualiser le plus possible les membres d'une fratrie, afin de bien distinguer et différencier les rôles de chacun, les identités personnelles de chacun des enfants. Comme le dit une professionnelle, « dans le travail il faut jongler entre « je m'occupe de la fratrie » et « je m'occupe de l'individu ». » Cela n'est pas sans rappeler ce que nous avons découvert dans les aspects théoriques, à savoir que l'éducateur a pour but de parvenir à reconnaître chaque enfant comme un sujet unique et ainsi, l'accompagner en ayant une prise en charge différente pour chaque membre de la fratrie selon ses besoins, ses désirs, sa personnalité.

- **Point de vue des fratries**

De l'avis général des jeunes avec lesquels nous avons pu échanger, les disputes sont courantes entre membres d'une même fratrie.

Dans la partie théorique, nous avons relevé des conflits ayant trait à la jalousie, aux rivalités dues à la recherche de l'amour parental, ainsi qu'à une certaine violence présente au sein de la fratrie, entre les frères et sœurs.

Tout d'abord, les jeunes adultes qui ont participé aux entretiens notent que la plupart du temps, il s'agissait de disputes portant sur **des brouilles**. Une jeune précise : « ah ça peut être pour la télé, pour un jouet, pour un oui, pour un non... ». Toutefois, d'après les exemples donnés, il s'agissait souvent de conflits liés à une certaine forme de jalousie, même si à première vue cela n'est pas évident. (« C'est mon jouet, non c'est le mien » ; « J'étais là en premier, non c'était moi »). Il est donc du devoir des parents et des éducateurs d'apprécier chacun de leurs enfants à leur juste valeur, de ressortir les qualités de chacun pour ne pas que les conflits s'amplifient par la suite.

Il semble également que **les frères et sœurs placés se disputent plus souvent entre eux** qu'avec les autres enfants de l'institution. Un jeune exprime cette idée en disant « on se crée des histoires sur des trucs avec lesquels on ferait pas d'histoires avec les autres enfants ». Cela pourrait être expliqué par le fait que les frères et sœurs ont plus tendance à se pardonner l'un l'autre qu'aux autres personnes.

Nous avons également abordé le thème de **la violence**, qui semble présente entre frères et sœurs sans toutefois prendre des proportions alarmantes. Comme nous l'avons appris dans la théorie, selon Finkelhor, « *les agressions visant les frères et sœurs représentent la forme de violence la plus établie et la plus commune dans notre société* » (Finkelhor, 2008, p.90). Un des jeunes nous explique que lorsqu'il est en colère, qu'il ressent des frustrations, il va exprimer ses émotions en s'énervant avec sa sœur, parfois plutôt fort et même violemment. Il dit : « si on n'est pas forcément bien, la personne sur laquelle on va se relâcher le plus c'est la personne qu'on aime le plus, celle qui pardonne le plus facilement aussi ». Nous ressentons donc, dans ce cas par exemple, la force de **l'amour inconditionnel entre frères et sœurs**.

Nous avons abordé dans la partie théorique **les conflits qui peuvent surgir entre frères et sœurs par rapport à leurs parents**. Effectivement, quelques jeunes en parlent. Un adolescent nous dit que c'était difficile, car lui voulait avoir des contacts avec son père, mais sa sœur non, et elle ne voulait pas que son frère le voie. Il explique que c'est seulement avec le temps, en grandissant, qu'ils sont parvenus à se

distancer l'un de l'autre et à accepter qu'ils n'avaient pas forcément besoin d'avoir la même relation avec leurs parents que leur frère ou leur sœur.

Comme nous l'avons vu chez les éducateurs, un autre élément qui, d'après certaines personnes interrogées, peut provoquer des disputes entre les membres d'une fratrie, est le fait d'être trop fusionnel. En effet, nous avons eu l'occasion d'interviewer un frère et une sœur qui ont été placés ensemble pendant une grande partie de leur vie. Comme ils nous l'ont expliqué, ils étaient très proches, et comptaient énormément l'un sur l'autre, surtout la plus jeune sur son aîné, qui avait en quelque sorte pris le rôle de leur père. A l'adolescence, le grand frère a tenté de prendre de la distance par rapport à sa sœur, d'être plus indépendant, ce qui a provoqué des conflits, et une grande peur chez sa sœur.

D'après nos résultats, les frères et sœurs placés se disputent donc plutôt souvent, mais sans en garder rancœur par la suite. Ils se pardonnent plutôt facilement, et les disputes ne durent généralement pas longtemps.

- **Conclusion**

Les visions des professionnels ainsi que des fratries concernant les conflits entre germains se rejoignent.

La majorité des disputes fraternelles, tant du point de vue des éducateurs que des fratries, ont pour origine des broutilles. Selon les deux parties, les frères et sœurs se disputent très souvent, mais sans que cela prenne des proportions gigantesques.

Néanmoins, nous pouvons rencontrer de la violence entre germains, souvent assez extrême. En effet, les membres d'une fratrie se disputent plus souvent entre eux qu'avec les autres jeunes de l'institution, et plutôt fortement. La raison qui expliquerait cette brutalité est qu'un enfant aurait tendance à déverser sa frustration, sa mauvaise humeur, sa colère sur la personne qui lui est le plus proche. En effet, c'est également la personne qu'il aime le plus et qui lui pardonne plus facilement.

Les disputes se font également par rapport aux parents. En effet, les enfants cherchent à conserver ou gagner l'amour de leurs parents, ils ont peur de le perdre ; il arrive donc qu'ils se disputent pour des histoires de jalousie, de rivalité. Dans ces cas-là, les éducateurs tentent d'individualiser les enfants, de reconnaître chaque jeune comme quelqu'un d'unique, et ainsi d'avoir une prise en charge différente pour chaque membre de la fratrie en fonction de ses désirs, de ses besoins, de sa personnalité. Cela n'est pas sans rappeler la partie théorique, dans laquelle il était dit qu'une telle individualisation reste difficile, car les éducateurs ont souvent tendance à

utiliser des phrases comme « *c'est fou comme tu ressembles à ton frère* » ou « *tu es maladroit comme ta sœur* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.217).

Le problème de la parentalisation peut également générer des tensions entre frères et sœurs. « *L'aîné sera celui qui réagit le plus fortement car il a l'impression d'avoir de nouvelles responsabilités, qu'elles soient réelles ou imaginaires ; quant aux cadets, ils vont s'identifier à l'aîné à défaut de pouvoir s'identifier à leurs parents* » (Porot, 1954, p.230). Les éducateurs expliquent qu'ils essaient d'enrayer ce phénomène en individualisant chacun des germains, et en expliquant à l'aîné qu'il n'a pas à jouer ce rôle.

Malgré ces difficultés, professionnels et fratries s'accordent sur le fait qu'il est mieux de laisser les frères et sœurs ensemble. Il semble donc que les disputes constituent une étape dans l'évolution des relations frères-sœurs et qu'elles deviennent rarement ingérables. Comme le dit Meynckens-Fourez, « *malgré leurs disputes, les frères et sœurs se sentent forts ensemble* » (Meynckens-Fourez, 1999, p.217).

Ainsi, comme nous avons pu le constater précédemment dans la théorie, les relations fraternelles ne sont jamais linéaires. Elles oscillent entre complicité et opposition, entre amour et haine. Cela n'est pas sans nous rappeler Widmer : « *L'autre est perçu à la fois comme source de plaisir et d'irritation* » (Widmer, 1999, p.94).

Les éducateurs insistent sur le fait que leur travail est justement de régler ces problématiques-là. Les éducateurs considèrent que c'est un plus pour la socialisation, le développement de l'enfant voire pour l'intégration. Une éducatrice explique : « Et dans les fratries, moi je fais bien attention à les laisser se débrouiller. Ça fait partie de leur socialisation, être confronté aux frères et sœurs pour trouver sa place ». Widmer explique les disputes par la dimension de l'opposition. Comme nous l'avons vu précédemment, elle a une fonction de socialisation, de construction et de dépassement pour l'enfant. (Widmer, 1999).

#### 7.2.4 Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire qu'il existe quelques inconvénients, du moins du point de vue des éducateurs, à accueillir plusieurs membres d'une fratrie dans la même institution. Tous s'accordent pourtant sur le fait que le travail d'un professionnel est, justement, de gérer cette question-là. Privilégier les liens fraternels semble être un aspect primordial dans l'accueil des enfants et adolescents en situation difficile.

Certains éducateurs précisent qu'il serait toutefois utile, lorsqu'une institution accueille des fratries, de se poser la question de savoir jusqu'où elle est prête à aller dans ce genre de prise en charge. Quels conflits est-elle prête à tolérer ou non entre les membres de la fratrie? Jusqu'où est-elle capable de s'investir? Il semble donc nécessaire pour elle de se questionner, d'analyser chaque situation au cas par cas, et de prendre les mesures qui conviennent.

Finalement, nous nous apercevons que chez les fratries que nous avons interrogées, les aspects positifs du placement prévalent.

Pourtant, nous pensons que dans certains cas, il peut exister de telles dissensions entre germains qu'il faudrait se poser la question de les laisser ensemble ou non. Il est vrai que nous n'avons pas, chez les personnes interrogées, été confrontées à des problèmes comme celui-là, mais la question demeure en suspens.

Nous avons toutefois pu échanger avec une jeune femme qui, elle, n'a pas compris le sens de son placement avec ses frères et sœurs, étant donné qu'elle n'avait jamais vécu avec eux auparavant, et n'avait pas grandi en leur compagnie. Elle a été retirée de sa famille d'accueil pour être placée avec ses germains, alors des inconnus pour elle. Elle n'a d'ailleurs gardé aucun lien avec le reste de sa fratrie, même plusieurs années plus tard.

Il est donc important, nous le pensons, de se poser la question pour chaque fratrie et analyser la situation avant de prendre une quelconque décision qui pourrait modifier tout l'avenir de ces jeunes.

## 8. Synthèse des résultats

À présent, grâce aux résultats obtenus par l'analyse des divers entretiens, nous allons vérifier les différentes hypothèses que nous avons formulées au début de notre travail.

### 8.1 Réponse à la première hypothèse

La première hypothèse que nous avons énoncée était : « **Les liens fraternels permettent une solidarité, un soutien important pour traverser certaines épreuves difficiles de la vie** ».

Les liens fraternels ont été reconnus par tous les éducateurs comme étant une force supplémentaire pour traverser les moments difficiles que vivent les fratries placées.

Les éléments qu'ils nous ont partagés et allant dans ce sens tournent autour des **qualités du groupe fraternel** : la solidarité, le soutien, la complicité.

Les fratries en parlent aussi pour expliquer cette motivation à continuer d'avancer à deux.

Comme nous l'avons vu précédemment, lors des traitements des données, les éducateurs observent souvent les bénéfices des qualités développées au sein d'une fratrie. Voici les avantages principaux qui en émanent selon eux :

- **Les qualités définies peuvent les aider à dépasser la rupture familiale (et difficultés familiales) qu'ils vivent**
- **Le réconfort que les enfants trouvent au sein de la fratrie leur permet de mieux gérer un monde inconnu "dédié" aux adultes**
- **Le renforcement des qualités fraternelles permet de travailler sur des relations positives, stables (contrairement aux relations parentales)**
- **Les qualités de groupe fraternel peuvent conduire à une forme de résilience**

- **Une fratrie forte peut devenir un outil de travail pour les éducateurs grâce à la dynamique positive qui s’y développe**

Voici les deux principaux avantages qui ont été identifiés par les fratries :

- **Le soutien, la solidarité donnent au germain le courage d’avancer, de prendre des décisions**
- **Avoir une personne connue, sécurisante permet de mieux appréhender un environnement nouveau et des personnes inconnues**

En résumé, la première hypothèse est vérifiée par les apports des éducateurs. Les fratries, quant à elles, ont en partie validé cette hypothèse. En effet, les trois quarts des fratries ont relevé le renforcement des liens fraternels dans le cas d’un placement. Tandis qu’un quart est resté plus réservé et a expliqué qu’à leur yeux, ces liens avaient pris tout leur sens à la sortie de l’institution.

## 8.2 Réponse à la seconde hypothèse

La seconde hypothèse émise était : « **Le placement conjoint permet d'assurer une certaine continuité pour l'enfant qui vit déjà une rupture dans son équilibre familial** ».

Les éducateurs ont abordé la question de la continuité pour l'enfant de manière quasi systématique. Pour tous, le lien fraternel représente une partie de la famille et permet de prolonger les sentiments forts qui peuvent lier les membres d'une famille.

Les fratries, de leur côté, ont représenté leur groupe fraternel comme une micro-famille.

Nous allons définir les principaux avantages ressortis par les éducateurs et les fratries:

- **La continuité de la famille représentée par la fratrie pour mener à la reconstruction**
- **Les rangs de naissance comme repère et transposition de la vie familiale**

A présent, intéressons-nous aux réponses des fratries.

- **Le germain comme une micro-famille**

La fratrie fonctionne comme une micro-famille. En effet, les rôles attribués au sein de la famille se retrouvent en institution afin que l'équilibre familial soit conservé.

Par leurs réponses, les éducateurs ont reconnu que la fratrie pouvait avoir la fonction d'un lien ininterrompu de la famille. Toutefois, certains éducateurs sont restés plus prudents par rapport aux loyautés qui peuvent se jouer par le fait que les rôles n'évoluent pas.

Les fratries, quant à elles, semblent réellement mettre beaucoup de sentiments affectifs dans la fratrie comme si elle représentait tout ce qu'il leur restait de famille.

En résumé, la seconde hypothèse est partiellement vérifiée. Malgré tout, nous pouvons dire que la majorité des entretiens la confirmait. Il faut quand même rester attentif aux rangs de naissance et loyautés familiales qui peuvent se jouer au sein du lien ininterrompu.

### 8.3 Réponse à la troisième hypothèse

La troisième hypothèse émise était : « **Le placement institutionnel d'une fratrie perturbe la prise en charge éducative car la fratrie peut la rejeter pour respecter les loyautés familiales qui unissent ses membres** ».

Les éducateurs ont expliqué qu'ils étaient régulièrement confrontés à un rejet de la prise en charge éducative, à des tensions dues à la loyauté des fratries envers leur famille.

Nous allons définir les principaux inconvénients ressortis :

- **Les loyautés provoquent des rivalités entre germains, mais aussi entre leurs parents**
- **L'enfant sert de lien, de messenger entre la famille et l'institution, ce qui fausse certaines informations**

Par exemple lorsque l'enfant ne tient pas les mêmes discours aux éducateurs et à ses parents, ou s'il ment sur ce qui se passe au sein de l'institution.

- **L'éducateur a l'impression de ne pas pouvoir accomplir son travail convenablement**

Les professionnels ont parfois l'impression, lorsqu'ils se retrouvent face à ces soucis de loyautés familiales, d'être court-circuités dans leur travail. Ils peuvent avoir l'impression que les parents ne leur font pas confiance ; ils doivent gérer les secrets de famille ; ils sont parfois frustrés de ne pouvoir agir.

- **Lorsque plusieurs de leurs enfants sont placés, les parents mettent une plus grande pression sur l'institution**
- **La pression exercée par les parents sur l'institution met la fratrie dans une position difficile**

En effet, cela peut créer des tensions entre les germains, des conflits.

Les éducateurs reconnaissent donc se retrouver parfois confrontés à des problèmes de loyautés qui freinent leur prise en charge. Pourtant, ils précisent que dans la plupart des cas, ces situations peuvent être discutées, améliorées, et que cela fait partie de leur travail.

Les fratries, elles, expliquent qu'elles ont parfois été confrontées à ces loyautés lorsque les enfants étaient jeunes. Pourtant, les frères et sœurs précisent qu'en grandissant, ils ont pu prendre du recul par rapport à leur situation et sortir de ce système de loyautés familiales. Cela ne semble donc pas représenter un obstacle au placement commun pour eux.

L'hypothèse est donc partiellement vérifiée. Il est vrai que les loyautés familiales sont une difficulté faisant partie du placement commun des fratries, et qu'elles perturbent le travail des éducateurs. Toutefois, cela ne semble pas, tant chez les éducateurs que chez les fratries, constituer un argument qui remette en cause le placement commun.

## 8.4 Réponse à la quatrième hypothèse

La quatrième hypothèse émise était : « **La fratrie placée peine à s'intégrer dans l'institution (avec les enfants et les éducateurs côtoyés) car ses membres privilégient les liens fraternels** ».

Concernant cette hypothèse, voilà les pistes relevées lors des entretiens :

- **La présence de leur fratrie dans l'institution aide les germains à s'intégrer**
- **L'intégration se fait au rythme de chacun, avec les ressources de chacun**
- **Les éducateurs utilisent des techniques pour que la fratrie s'intègre**

Par exemple, pour ne pas que la fratrie fasse bloc, ils tentent d'en individualiser chaque membre afin que la fratrie ne soit plus une, mais plutôt un ensemble de membres différents et uniques.

Tant les fratries que les éducateurs se rejoignent pour dire que le placement commun va aider les jeunes à s'intégrer, les rassurer,... Ils s'accordent également sur le fait que plus les enfants sont jeunes, mieux ils vont s'intégrer à l'institution.

Les éducateurs précisent toutefois qu'il est parfois compliqué de gérer des situations où la fratrie fait bloc contre l'institution.

Les fratries, elles, pensent que l'adaptation est une démarche personnelle de chacun. En effet, selon les germains, l'intégration peut être facilitée par la présence des frères et sœurs, mais c'est surtout en fonction de sa personnalité que chaque enfant va s'adapter.

Cette quatrième hypothèse est donc, à nouveau, partiellement vérifiée. D'une part, les éducateurs admettent que les fratries conservent souvent la même manière de fonctionner qu'auparavant, et qu'ils font parfois bloc contre l'institution. Mais cela n'empêche pas la fratrie de s'intégrer dans l'institution.

## 9. Bilans

A présent, il s'agit de s'intéresser aux différentes conclusions que nous pouvons tirer de notre recherche et de notre analyse.

### 9.1 Bilan de la recherche – les objectifs

Nous allons commencer par vérifier la pertinence et le degré d'atteinte de nos objectifs.

#### 9.1.1 Premier objectif

**Le premier objectif que nous visions consistait en:**

« Découvrir dans quelle mesure il est important, voire nécessaire, d'accueillir ou non une fratrie complète lors d'un placement en institution :

- *Identifier les avantages pour l'enfant et pour l'éducateur d'accueillir une fratrie en institution.*
- *Identifier les inconvénients pour l'enfant et l'éducateur d'accueillir une fratrie en institution.*
- *Comprendre les enjeux existant derrière les liens fraternels, et de quelle manière ces enjeux influencent les relations entre membres d'une fratrie ».*

Ce qui est apparu dans nos recherches, c'est qu'**en principe** les fratries devraient être réunies lors d'un placement. C'est d'ailleurs ce qui se passe principalement en Valais puisque les services placeurs vont dans ce sens.

En ce qui concerne les éducateurs, nous avons un avis plutôt favorable mais nuancé. En fait, notre recherche nous a démontré que plus les enfants sont jeunes, plus ils devraient être placés ensemble. En effet, ils subissent déjà un grave traumatisme lié à la rupture d'avec les parents et il est important qu'ils gardent un soupçon de liens familiaux. Par contre, là où des nuances sont émises, c'est lorsque les germains sont plus âgés (adolescence) et qu'ils vivent une relation très tumultueuse. Dans ces cas-là et pour le bien-être des germains, les éducateurs préconisent un placement séparé tout en emménageant des temps de retrouvailles. Sur le plan de la prise en charge, il y a eu plutôt deux avis distincts : ceux qui considèrent l'enfant comme un individu en essayant de mettre le plus possible de côté la fratrie et ceux qui prennent l'enfant

comme un individu faisant partie intégrante d'une fratrie. Dans les deux cas, les éducateurs sont d'avis que l'important est que l'enfant s'épanouisse et évolue vers l'autonomie. Leur but est donc commun mais la manière d'y parvenir n'est pas forcément la même.

En ce qui concerne le point de vue des fratries, notre recherche nous a fait découvrir des avis partagés. En effet, il y a ceux qui n'auraient pas pu vivre sans leur germain, il y a ceux qui n'ont pas forcément bien vécu le placement commun mais qui reconnaissent les liens qui s'y sont développés et perdurent et il y en a un qui ne comprend pas pour quelles raisons il a été retiré de sa famille d'accueil pour être réuni avec ses germains en institution. Effectivement, ce dernier a été placé très vite en famille d'accueil et n'a donc jamais réellement vécu avec ses germains. Pour lui, ils n'ont pas de vécu commun.

Dans tous les cas, le renforcement des liens durant le placement a été identifié. Pour cette raison, ils ont eu l'impression d'avoir un soutien conséquent et qu'une partie de leur famille s'est reformée durant le placement. Même si tous ont prétendu être pour le placement commun (surtout chez les jeunes fratries), nous avons pu ressentir une rancœur de certains qui trouvaient dommage que les liens n'aient pas été assez forts pour résister au temps et à l'extérieur. De leur point de vue, il est donc bénéfique de placer de jeunes fratries ensemble, mais dès que les germains sont plus âgés, ils trouveraient plus pertinents de leur demander directement à eux.

En effet, parfois il y a différents freins qui existent tels que : la différence d'âge, des relations très conflictuelles, des loyautés qui déchirent les protagonistes, des enfants qui n'ont pas grandi ensemble. Ces enjeux doivent être considérés afin de prendre la décision la plus adéquate pour les enfants. En éducation sociale, nous visons l'épanouissement des jeunes que nous accompagnons, il est donc essentiel de commencer par bien soulever cette décision initiale.

Ainsi, ce qui ressort de notre recherche, c'est l'importance de prendre chaque situation individuellement. Il s'agirait d'aller vers un placement commun comme souhaité par les services placeurs, en premier lieu. Puis, il conviendrait de tester ce placement commun pour observer comment le vivent les fratries. Finalement, il serait intéressant de reprendre les cas où ça ne se passe pas bien à cause des différents freins que nous avons cité précédemment.

### 9.1.2 Deuxième objectif

#### **Le deuxième objectif que nous visions consistait en:**

- Comprendre comment se positionnent les éducateurs sociaux et s'ils développent une prise en charge particulière dans l'accueil de la fratrie.

Grâce aux entretiens que nous avons eu l'occasion de mener avec six éducateurs sociaux, nous avons pu découvrir la manière de prendre en charge des fratries dans quelques institutions valaisannes. Bien sûr, les avis qui nous ont été donnés sont personnels et ne reflètent pas forcément la manière d'agir de toute l'institution, mais ils nous ont permis de nous forger une opinion sur le travail d'un éducateur dans ce domaine-là, à savoir dans l'accompagnement de fratries.

Les éducateurs nous ont dit ne pas avoir de prise en charge particulière dans l'accueil des fratries. Pourtant, à travers leurs exemples, leurs opinions, nous avons pu nous rendre compte que leur travail s'adapte en fonction des jeunes accueillis, également s'il s'agit de frères et sœurs. Voici quelques éléments dont les professionnels se servent et auxquels ils font attention lorsqu'ils accompagnent des germains.

Tout d'abord, plusieurs précisent qu'ils utilisent la fratrie comme outil de travail, car c'est un groupe dynamique, créatif. En effet, quelques éducateurs expliquent qu'ils vont pouvoir se servir de certaines compétences présentes chez les fratries qui sont moins présentes chez des enfants seuls. Par exemple, le soutien ou la solidarité. Les professionnels peuvent s'aider des frères et sœurs pour apprendre aux autres enfants certaines de ces qualités, et pour faciliter leur travail. Par exemple, ils peuvent demander à un grand frère de contrôler les devoirs d'un autre enfant. Celui qui a des compétences peut aider le plus petit.

Les éducateurs précisent toutefois qu'il faut faire attention à la parentalisation lorsqu'une institution accueille une fratrie. En effet, il y a souvent un membre du groupe qui a en quelque sorte pris le rôle du parent afin de s'occuper de ses frères et sœurs. En arrivant en institution, cet enfant devrait accepter de se décharger de ce rôle inadapté à son âge. Cela peut être très difficile, car cet enfant se sent responsable de ses germains. Afin de freiner ce phénomène, les éducateurs essaient d'individualiser le plus possible chaque membre de la fratrie, en mettant en avant ses qualités, sa personnalité. De cette manière, chacun prend conscience de lui-même et du fait qu'il est un être unique, et non seulement faisant partie d'une fratrie.

Certains éducateurs, au contraire, déclarent utiliser la vertu de l'exemple, ce qui les aide dans leur travail. Ils prennent l'exemple d'un membre de la fratrie pour essayer de motiver ses frères et sœurs. Cette méthode semble plutôt controversée. En effet, certains éducateurs qui préfèrent individualiser chaque membre de la fratrie pensent que ces comparaisons font plus de dégâts qu'autre chose.

Lors de disputes entre frères et sœurs, plusieurs éducateurs gèrent cela différemment que s'il s'agissait d'enfants sans lien de parenté. Une éducatrice explique que ça la touche de voir des frères se battre, ce qui implique qu'elle va réagir plus fortement. Elle dit « Je crois que je vais intervenir aussi sur le lien familial et sur le fait qu'ils sont frères et sœurs. [...] Je pense que j'aurais pas tellement la même réaction, parce que je serais touchée personnellement ».

Les loyautés familiales sont donc un levier par lequel les éducateurs travaillent. Dans certains cas, ils essaient de ne pas faire la différence entre des enfants placés seuls et des fratries, mais dans certaines situations, ils exercent une prise en charge différente.

### 9.1.3 Troisième objectif

#### **Le troisième et dernier objectif que nous visions consistait en:**

- Parvenir à résumer toutes les données recueillies afin de formuler des réponses claires et cohérentes à notre question principale.

Nous avons l'impression d'être parvenues à résumer l'ensemble des données recueillies, tout en mettant en lumière les aspects qui nous semblaient importants.

En effet, nous avons tout d'abord construit nos questionnaires d'entretien en gardant à l'esprit nos hypothèses et objectifs. Nous avons également tenté de faire le plus de liens possibles avec les concepts théorique.

Après avoir fait les interviews, nous nous sommes séparé le travail à faire, afin de ne pas s'emmêler les pinceaux et de rester cohérentes. L'une d'entre nous s'est donc intéressée à l'analyse des aspects positifs du placement commun, l'autre à ses aspects négatifs.

Finalement, nous avons tenté de faire des conclusions qui reprenaient les points principaux de l'analyse des données, afin que ceux-ci soient bien compris.

## 9.2 Bilan technique

Cette partie retrace le déroulement de la recherche que nous avons menée, depuis son début. Elle va mettre en évidence le chemin parcouru, les difficultés rencontrées, les réajustements effectués et les perspectives envisagées.

### 9.2.1 Les étapes de réalisation et le processus d'apprentissage

La première étape a été de définir le sujet que je (Amélie) voulais développer. Suite à mon stage à l'Îlot d'accueil, je me questionnais sur le placement des fratries. Après avoir partagé mon idée avec ma directrice de mémoire, nous avons défini les points qu'il serait intéressant de développer. Matilda m'a rejoint et a adhéré à ce qui avait déjà été décidé. Cependant, grâce à son arrivée, nous avons pu élargir notre champ d'investigation. Effectivement, nous avons décidé d'aller aussi interroger les fratries afin d'avoir un double-regard qui, nous l'espérons, apportera plus d'objectivité à notre recherche.

Dès lors, voici les étapes qui ont échelonné notre travail :

- ❖ **La définition des concepts** nécessaires à la compréhension de notre travail.
- ❖ **L'élaboration du cadre théorique** avec la volonté d'ouvrir des pistes tant pour les éducateurs que les fratries. De plus, afin d'être au clair, nous avons construit la bibliographie au fur et à mesure de notre travail. Cela nous a permis d'aller rechercher facilement des sources et de savoir de manière sûre qui a élaboré telle ou telle théorie.
- ❖ **Le développement de notre outil de recueil de données.** Cela a impliqué que nous reprenions l'ensemble de la théorie dans les entretiens semi-directifs que nous avons développés. Après un premier essai de questions ouvertes, nous les avons envoyées à notre directrice de mémoire afin qu'elle puisse nous conseiller. Puisqu'elle pensait que nous avions matière à faire, nous avons décidé d'essayer un premier entretien comme cela. Tout en sachant que l'avantage des entretiens semi-directifs était que nous pouvions rebondir librement sur les propos des éducateurs et qu'ils pouvaient nous apporter un point de vue auquel nous n'avions pas songé. Suite au premier entretien, nous avons encore adapté notre grille d'entretien (certaines questions étaient d'ailleurs là pour nous aider à rebondir). Nous avons aussi élaboré une lettre de consentement que nous avons fait signer à tous les éducateurs, stipulant

que leur entretien était anonyme et que les données seraient traitées confidentiellement avant d'être détruites.

- ❖ **La prise de contact avec les éducateurs** (par le biais de nos anciens stages ou des directeurs d'institution). Précisons que nous avons envoyé une lettre explicative aux institutions afin qu'elles puissent faire le lien entre nous et les éducateurs. En ce qui concerne les autres éducateurs, nous avons compté sur les relations nouées lors de nos stages précédents et nous les avons contactés par téléphone.

Il est utile aussi de préciser qu'il n'est pas facile de trouver des éducateurs à interroger. En effet, certaines institutions se disent dépassées par le nombre de demandes qu'elles reçoivent pour des Travaux de Bachelor et ne veulent plus participer, d'autres "oublient" de transmettre aux éducateurs et finalement, une institution nous a répondu que cela n'était possible que si nous avions fait un stage là (ce qui n'était pas le cas). Nous sommes donc ravies d'avoir pu compter sur nos relations et sur des institutions et des éducateurs encore ouverts ; cela nous a permis d'avoir un échantillon plausible pour notre recueil.

- ❖ **La récolte des données des éducateurs.** Nous avons fixé des entretiens semi-directifs en laissant le choix de la date, de l'heure et du lieu pour chacun. Nous voulions que chaque éducateur se sente à l'aise et libre de parler. Très vite, nous nous sommes rendu compte que nous devenions à l'aise dans notre manière de mener les entretiens. Ainsi, nous rebondissions plus facilement et nous avons laissé tombé les questions prévues pour rebondir si jamais. La spontanéité et l'expérience nous ont permis de belles découvertes.

Les entretiens semi-directifs se sont révélés être une très bonne manière de récolter les données. En effet, ils permettaient de couvrir tous les concepts développés dans la théorie, les hypothèses et objectifs définis et les questions que nous nous posions. De plus, ce type d'entretien permet une grande liberté et la personne interrogée peut facilement élargir le cadre de la question. Nous avons donc pu profiter de cet outil tout en restant attentives à recadrer lorsque cela s'avérait nécessaire. Notons aussi un avantage essentiel : nous avons pu vivre de vraies rencontres avec des personnes qui nous ont partagé leur réalité du terrain.

- ❖ **La retranscription des données des éducateurs.** Cette étape a été la plus pénible dans le sens où ça prend beaucoup de temps et on a l'impression de moins avancer. Toutefois, elle permet de se rendre compte si les objectifs que nous nous étions fixés avec ces entretiens étaient atteints. Vu la richesse des

entretiens, notre but était atteint. Dès lors, nous pouvions enchaîner avec les entretiens des fratries.

- ❖ **Le développement de notre recueil de données pour les fratries.** Nous nous sommes basées sur la grille d'entretiens élaborée pour les éducateurs. Cependant, nous avons adapté à un public différent. Cela a consisté à reformuler les questions, à rendre l'entretien un peu plus bref et à tourner les questions de manière à ne pas bousculer les personnes rencontrées. Notre directrice de mémoire nous a laissé aller dans ce sens, nous pouvions donc prendre contact avec les fratries.
- ❖ **La prise de contact avec les fratries** s'est avérée plus compliquée que ce que nous avons pensé. Nous avons quelques fratries "sous la main" grâce à nos anciens lieux de stage. Pour compléter notre échantillon, nous avons pris contact avec le directeur de l'OPE. Celui-ci, après plusieurs jours, nous a fait répondre qu'il ne lui était pas possible de nous mettre en contact avec d'anciennes fratries placées. Nous avons donc dû faire jouer nos relations mais aussi compter sur les germains rencontrés qui ont eu la gentillesse de nous mettre en contact avec d'autres personnes.
- ❖ **La récolte des données avec les éducateurs.** Comme précédemment, nous avons laissé le choix de la date, de l'heure et du lieu. Notre but était que chacun se sente bien au vu de l'aide qu'il nous fournissait. Les germains ont paru se sentir à l'aise face à nous et nous en voulons pour preuve qu'ils se sont tous confiés sur certains éléments assez intimes de leur vie de manière confiante et sans retenue. Dans ce sens, nous pensons avoir atteint un de nos objectifs personnels qui était de donner la parole aux fratries.
- ❖ **L'analyse des données.** Nous avons commencé par analyser celles des éducateurs. Cette phase a été très intéressante puisque nous commençons à réunir les pièces du puzzle qui nous menaient à la compréhension de notre problématique. Nous avons analysé de manière qualitative car nous n'avions pas assez de données pour le faire de manière quantitative. Cela nous a permis de nous attarder sur les hypothèses et les concepts élaborés précédemment. Là où nous avons fait un effort, c'est lorsqu'il faut essayer d'amener des informations sans généraliser ou sans oublier des nuances. Toutefois, nous pensons avoir procédé de manière organisée et cela a facilité la tâche.
- ❖ **La conclusion.** La démarche de ce travail est intense tant au niveau professionnel que personnel. Nous avons fait un cheminement assez remarquable entre nos premières valeurs, idées et les résultats qui commencent à confirmer ou infirmer nos hypothèses. Nous avons identifié ce

moment comme très intéressant puisque nous arrivons finalement au but que nous nous étions fixé.

Cette démarche était nouvelle pour nous dans le sens où elle fait intervenir des éléments extérieurs (trouver des échantillons pour les entretiens, par exemple). Nous avons su bien nous organiser même si nous restons conscientes que nous aurions pu finir plus rapidement notre travail. Cependant, nous sommes parvenues à respecter le temps que nous nous étions imparties grâce à la planification du début et cela est très positif pour nous.

Ce travail a été un apprentissage dont nous garderons, entre autre, le souvenir de notre collaboration. Nous avons pu mener ce projet à bien malgré quelques contraintes extérieures et cela nous permet d'apprécier d'autant plus la démarche.

### 9.2.2 Les réajustements

Nous n'avons pas eu de gros réajustements qui ont changé nos plans initiaux. Toutefois, voici ceux qui nous ont contraintes à adapter notre démarche.

- ❖ **La population interrogée** a été le premier réajustement et certainement le plus conséquent. En effet, le fait de travailler seul réduit considérablement le champ d'étude afin que cela reste faisable. Puis, en nous mettant à deux, nous avons revu nos exigences et nos désirs. De ce fait, nous avons opté pour prendre un échantillon supplémentaire : les germains. Cela a interféré sur notre cadre théorique et sur nos hypothèses et objectifs de départ. Nous avons dû nous réajuster à cette nouvelle donne en étoffant la partie théorique et en adaptant les hypothèses à ce que nous voulions vraiment savoir grâce aux deux échantillons.
- ❖ **La prise de contacts avec les échantillons.** Nous avons trouvé plus compliqué que prévu de trouver des éducateurs à interroger. Ainsi, cette étape nous paraissait partiellement acquise avant de l'entreprendre puisque nous connaissions déjà différents éducateurs intéressés à nous rencontrer. Nous n'avions pas prévu que les institutions nous mettent des bâtons dans les roues. Même si nous avons bien compris leur réaction, il nous a été difficile d'accepter que nous restions bloquées à ce niveau-là pour de telles raisons. Le second réajustement a donc été de recommencer la recherche d'échantillon en passant par le téléphone et les personnes que nous connaissions déjà afin d'avoir un échantillon exploitable.

En ce qui concerne les fratries, ça n'a pas été aisé non plus. Nous avons dû nous réajuster à la réalité des institutions : certaines n'ont pas gardé de liens avec les anciennes fratries, certains germains n'étaient pas intéressés à nous rencontrer et les personnes que nous avons sollicitées pour trouver des fratries n'étaient pas disponibles. Nous avons donc dû faire des téléphones tout en présentant notre requête de manière positive, agréable afin que les germains acceptent de nous rencontrer.

Nous pouvons donc dire que la réalité du terrain a compliqué notre tâche et nous avons dû nous y ajuster.

### 9.2.3 *Les limites de la recherche et les perspectives*

Si nous commençons par les limites de notre recherche, nous en avons identifié quelques-unes que voici.

- ❖ **Le manque d'objectivité des entretiens.** En effet, bien qu'éducateurs et fratries aient tenté d'être les plus objectifs possibles, nous nous sommes rendu compte qu'il était impossible d'atteindre une objectivité idéale dans les résultats de nos interviews. Cela est normal, ces personnes parlant de situations vécues, et émotionnellement difficiles à gérer, surtout pour les fratries. Nous avons toutefois été quelque peu frustrées en nous rendant compte que nos résultats seraient forcément biaisés, et donc pas à cent pour cent corrects.
- ❖ **L'obligation de rester cantonné à un sujet.** Souvent, plus nous approfondissions les concepts théoriques et l'analyse des données, plus nous voulions élargir notre sujet principal et aborder d'autres thèmes ayant trait de près ou de loin à notre sujet.

Il a ainsi été difficile, surtout au début pendant les recherches théoriques, de ne pas s'égarer en s'écartant de la question de départ. En parcourant de nombreux documents, nous nous disions : « Et si on parlait de ça aussi dans notre travail ? »

Heureusement, étant deux à travailler sur le sujet, la deuxième personne était toujours là pour nous recadrer, nous rappeler le sujet et les hypothèses de départ. Nous avons ainsi pu nous aider mutuellement, nous cadrer et ainsi restreindre le champ de nos recherches.

- ❖ **Le nombre d'échantillons.** Nous nous sommes rendu compte vers la fin de notre travail qu'avec un nombre d'entretiens aussi peu élevé, il était peu probable de connaître les réponses exactes à notre question de départ.

Il est un peu frustrant de nous dire que nous n'avons pas pu englober plus de réponses. Avec un plus grand échantillon, nous aurions certes pu avoir de nouvelles pistes de compréhension et d'action face au placement des fratries en institution.

Pourtant, il est clair qu'il faudrait plus de temps et de moyens à disposition pour accomplir un travail de cette envergure.

Nous pouvons passer maintenant aux perspectives que nous avons pu identifier.

- ❖ **Une plus grande quantité d'échantillons.** Comme nous venons de le dire, nous pensons que cette recherche pourrait faire le fruit d'un travail plus approfondi, élargi, avec plus de pistes de compréhensions, et un plus grand nombre d'entretiens. Ainsi, les résultats pourraient servir à des éducateurs sociaux dans leur pratique professionnelle, ou même à des parents.

Comme nous nous sommes intéressées à la question principale en restant en Valais, nous pensons aussi qu'il pourrait également être intéressant de se renseigner auprès des autres cantons par rapport aux procédures qu'ils utilisent pour placer les fratries.

- ❖ **Problématique de la jumeauté.** Au cours de nos entretiens, de nombreux éducateurs ont pris l'exemple de jumeaux, qui ont un fonctionnement particulier, encore un peu différent d'une fratrie dite normale.

Nous avons également eu l'occasion, au cours de nos entretiens avec les fratries, d'interroger un couple de faux jumeaux, un garçon et une fille, qui nous ont apporté des éléments nouveaux pour notre analyse, et nous ont amené à nous interroger sur le fonctionnement complexe des jumeaux.

Nous pensons que ce concept pourrait faire l'objet d'études (ce qui a certainement déjà été fait dans des revues scientifiques).

### 9.3 Bilan personnel d'Amélie

Ce travail de recherche m'a tenu à cœur puisque depuis mon stage à l'Îlot d'accueil de Port-Valais, je me suis questionnée sur les fratries et leur placement.

Pour aller plus loin dans ma compréhension, il m'importait d'avoir le point de vue des principaux protagonistes : les éducateurs et les fratries. Toutefois, je me suis vite rendu compte de l'ampleur de la tâche à accomplir. Avec ma directrice de mémoire, nous avons donc pris la décision de ne nous placer que du point de vue des éducateurs : ce qui m'apportait un échantillon plus riche et plus intéressant pour mon expérience future.

Dans ce sens, j'ai pu faire des recherches sur les questionnements qui m'étaient apparus lors de mon stage. Était-ce vraiment bénéfique pour l'enfant de le placer avec son germain ? Notre but, en tant qu'éducateurs sociaux, étant d'aider les personnes que nous côtoyons à s'épanouir, j'avais à cœur de répondre à cette question.

Puis, grâce à Matilda, nous avons repris l'idée d'interroger des fratries. Cette étape a été marquante pour moi puisque dès le départ, j'avais l'ambition d'avoir un double regard sur cette question. Pour moi, cela ne pouvait que rendre plus objective ma recherche. Ainsi, cette ouverture de point de vue m'a offert des perspectives tant sur le plan personnel que professionnel.

En effet, pour ce qu'il s'agit du domaine professionnel, cette recherche m'a permis de me positionner face à cette question qui m'a taraudé depuis des mois. De plus, j'ai pu entrevoir des points de vue auxquels je n'avais pas songé. Cela m'a permis de me rendre compte que d'autres personnes vivent des situations très différentes et différemment que celles auxquelles j'ai été moi-même confrontée. J'ai donc pu élargir mon point de vue et avoir des bases plus solides pour tenter de me positionner. Tant les éducateurs que les fratries m'ont fait découvrir des pistes dont je ne soupçonnais pas l'existence. En parlant de leurs observations pour les uns et de leur vécu pour les autres, je me suis ouverte à de nouvelles compréhensions de ce sujet. En effet, je me suis rendu compte que je suis parfois trop focalisée sur mes propres expériences pour pouvoir en tirer des "résultats" objectifs. Ainsi, tous ces apports vont me servir pour mon expérience professionnelle future puisque je serai, à nouveau, en contact avec ce type de population.

Sur le plan personnel, ce travail a été riche pour moi grâce aux rencontres faites mais aussi grâce à ma collaboration avec Matilda. En effet, tant les éducateurs que les fratries nous ont partagés des moments de leur vie, des ressentis sans hésitation.

Nous nous sommes trouvées sur leur chemin, et eux ont accepté de faire un bout de route avec nous. Les éducateurs m'ont apporté une prise de recul, un partage de leurs expériences professionnelles et une humanité qui me serviront pour la suite. Quant aux fratries, leur ouverture d'esprit, leur honnêteté et leur générosité me feront garder d'eux un souvenir marquant. Ensuite, en ce qui concerne ma collaboration, je l'ai trouvée très enrichissante. Effectivement, au début, je pensais faire seule mon travail. Puis, en m'associant avec Matilda, cela m'a permis de pouvoir traiter plus largement mon sujet tel que je le souhaitais. Ça m'a aussi permis d'être confrontée directement à un autre point de vue et nos discussions nous ont sans cesse fait évoluer sur le chemin de la compréhension. Je l'en remercie.

Finalement, ce travail m'a vraiment enthousiasmée du début à la fin. Le cheminement effectué permettait d'atteindre chaque fois une étape intéressante.

Je finis ce travail en ayant ma propre idée sur la réponse que je cherchais. Ce point de vue s'est forgé au fil des apports théoriques, des rencontres accomplies et des idées partagées. Ainsi, je pense avoir pris assez de recul pour me positionner professionnellement et personnellement.

Alors qu'au début, mon avis était très partagé de par les expériences vécues pendant mon stage, petit à petit je me suis plutôt forgée une opinion allant dans le sens d'un placement commun. Toutefois, grâce à ce travail, j'ai pu mettre des mots, des valeurs sur les facteurs qui me feraient revisiter mon choix. En les reconnaissant, je me laisse la liberté d'être pour un placement commun mais tant que le bien-être de l'enfant est respecté. Je reste donc consciente que l'éducation sociale est un travail ouvert dans lequel nous suivons une ligne de conduite semblant adéquate tout en adaptant à la personne en face de nous.

## 9.4 Bilan personnel de Matilda

Personnellement, je suis fière du travail que nous avons accompli, Amélie et moi. Cette recherche m'a forcée à me dépasser, à réaliser un travail d'une envergure que je n'avais jamais expérimenté. Je tiens tout d'abord à remercier Amélie qui m'a poussée à donner le meilleur de moi-même, à ne pas flancher lorsque j'en avais marre et voulais tout laisser tomber, et à rendre notre travail final aux dates prévues ! En effet, moi qui suis plutôt du genre à remettre tout travail scolaire au lendemain, Amélie m'a aidé à me fixer des échéances, et à les respecter.

Comme j'avais commencé mon travail de Bachelor dans un autre thème que celui-ci, j'ai eu peur qu'en rejoignant Amélie je me retrouve « languée » en quelque sorte, que je ne parvienne pas à m'investir suffisamment dans ce thème qui m'intéressait pourtant énormément. Finalement, tout s'est très bien passé. Notre présence à toutes les deux a été un moteur, car à chaque fois que l'une en avait marre, l'autre était présente pour la « re-booste ».

J'ai tout d'abord pu ajouter des compléments théoriques au travail qu'avait déjà fourni Amélie, ce qui m'a permis de me sentir incluse dans ce nouveau projet. Nous avons ensuite embrayé sur les entretiens avec les éducateurs, ce qui a été très intéressant. En effet, découvrir certaines méthodes de travail à travers des exemples concrets donnés par des professionnels a été quelque chose de bénéfique, autant personnellement que pour ma future pratique professionnelle.

J'ai également, à chacun de ces entretiens, pu faire le lien avec mes stages précédents. En effet, pendant les deux stages effectués, j'avais eu l'occasion de travailler avec des fratries et donc de me rendre compte que dans l'accompagnement des germains, certains enjeux plus ou moins importants sont à prendre en compte. La suite du travail m'a confortée dans mes idées.

Après les entretiens avec les éducateurs, nous avons fait une pause de trois mois dans l'avancement de notre travail. En effet, nous étions en plein dans notre dernière formation pratique, ce qui représentait un travail assez conséquent. Personnellement, j'ai eu un peu peur que nous ne parvenions pas à nous remettre au travail. Nous nous sommes pourtant motivées et en l'espace de deux mois, nous avons pu trouver des fratries, les interviewer et effectuer l'analyse des données.

Les entretiens avec les fratries sont les moments que j'ai préférés dans le déroulement de notre recherche. En effet, nous étions au plus proche de la réalité des fratries, et touchions des points sensibles, un passé difficile pour ces adolescents. Ils ont pourtant accepté de revenir là-dessus avec plaisir, en omettant peu de choses, ce

qui m'a beaucoup touchée. Je me suis également rendu compte pendant ces moments que les fratries et les éducateurs n'avaient pas la même manière de voir les choses. Cela m'a surprise, mais a été un plus dans notre travail car ça a permis d'obtenir des éléments nouveaux auxquels nous n'avions pas pensé.

Je me suis, grâce à toutes ces découvertes mais surtout grâce aux entretiens, forgée mes propres réponses sur la question de départ. Au début, je pensais que les points négatifs, les inconvénients d'un placement commun ressortiraient plus, surtout au niveau des fratries. J'ai donc été étonnée de constater que chez les personnes interrogées, les inconvénients d'un placement commun restaient moins forts que l'envie d'être placées en famille. Je me suis donc remise en question, et ai revisité mon jugement !

## 10. Conclusion et propositions

Tel qu'exprimé précédemment, la tendance est de garder unies les fratries. Cette volonté a été relevée par toutes les institutions (éducateurs) même si elles émettaient toutefois une réserve en fonction de la place disponible, de la différence d'âge ou de l'histoire familiale.

Il faut noter que ce positionnement dépend beaucoup de la mission de l'institution. Pour une, le concept est clairement basé sur l'accueil de fratries tandis que pour une autre, la question de la place disponible ou de la différence d'âge des germains a plus de poids dans la décision.

Ce qui paraît donc convenir est la volonté, dans un premier temps, de placer les fratries ensemble : tant de la part des services placeurs que des institutions. Une éducatrice le décrit d'ailleurs ainsi : « Petits, je serais assez d'emblée à dire « on les place ensemble ». Dans la préadolescence, je pense que la question ne se pose peut-être même pas. Pour moi, ils doivent être placés ensemble, c'est un morceau de la famille qui doit être conservé ». Toutefois, l'institution peut argumenter son choix d'accueillir ou non une fratrie ensemble en fonction des divers points que nous allons soulever par la suite.

En plus de la mission des institutions, qui est de tenter de garder les fratries unies, les interviews faites avec les éducateurs et les germains appuient cette idée. En effet, d'après le tri des données et l'analyse des points principaux, nous pouvons dire que tant du point de vue des fratries que des institutions, l'accueil commun de la fratrie comporte plus d'aspects positifs que négatifs. Selon les éducateurs, les difficultés amenées par l'accueil d'une fratrie ne sont en rien comparables aux bienfaits qu'apporte la proximité des frères et sœurs.

Voici quelques éléments que nous trouvons importants de mettre en évidence. Tout d'abord, les avantages identifiés par les éducateurs et par les fratries : tous deux ont soutenu que les liens fraternels apportent une sécurité et un réconfort face au placement. Ils avancent également que le renforcement de ces liens est une ressource pour le présent et l'avenir.

Ensuite, les inconvénients ressortis sont le fait que les loyautés familiales peuvent perturber l'intégration des fratries ainsi que le travail éducatif ; les relations conflictuelles entre germains peuvent également peser sur le bien-être des enfants placés. Toutefois, ces freins ne sont pas suffisants, aux yeux des éducateurs et des fratries, pour remettre en cause le placement commun.

D'ailleurs, nous tenons à préciser que certains de ces facteurs négatifs (disputes,...) sont universels et communs à l'ensemble des frères et sœurs, c'est pourquoi, d'après nous, ils ne sont pas aliénants pour le placement.

Personnellement, nous avons relevé différentes pistes d'action qui pourraient contribuer au travail socio-éducatif :

- **L'individualisation** peut être une piste pour les éducateurs afin d'améliorer l'intégration des fratries en institution. En effet, de cette manière, l'enfant est perçu comme étant un sujet unique, avec sa propre personnalité. Cela lui permet de se distinguer de ses frères et sœurs afin de trouver sa place d'enfant.
- **Un placement « test »** des fratries pourrait permettre d'observer sur une période donnée la capacité des germains à s'intégrer et s'épanouir. Ainsi, la décision pourrait être réévaluée si le placement est perçu comme néfaste.
- **Tenir compte de l'âge** des germains accueillis. A partir de 15-16 ans, nous pensons en effet que les membres de la fratrie sont assez matures pour participer à la décision du placement commun. Dans les entretiens, nous avons eu l'impression qu'à partir d'un certain moment, les germains avaient besoin de s'éloigner de l'autre.
- **La même référence pour chaque germain d'une fratrie.** Cela rend le travail avec les parents plus aisé. En effet, nous pensons que ceux-ci mettent moins de pression sur l'institution s'ils sentent que l'éducateur « connaît » bien leurs enfants.

Enfin, voici quelques questionnements qui sont apparus au cours de notre recherche et qui demeurent en suspens.

- Nous aurions aimé avoir le point de vue des fratries qui ont été séparées. Cela pourrait faire l'objet d'un nouveau travail, pour découvrir comment celles-ci ont vécu cette deuxième rupture familiale.
- Nous aurions également trouvé intéressant de recevoir les avis de fratries n'ayant jamais été placées, afin de déterminer quelles différences existent dans le vécu de leurs relations fraternelles.
- Nous nous sommes également posé des questions quant à l'origine du placement commun des fratries. En effet, quelle a été la démarche réflexive

des services placeurs en Valais qui ont opté pour un placement commun des frères et sœurs.

- Nous nous sommes interrogées sur l'influence de la vie personnelle et familiale de chaque éducateur dans sa prise en charge éducative avec des fratries placées.

Ces divers questionnements restent ouverts pour de nouveaux approfondissements.

## 11. Bibliographie

- ANGEL Sylvie. *Des frères et des sœurs, les liens complexes de la fraternité*. Paris. Editions Robert Laffont. 1996. 315 p. ISBN : 2-221-08004-1
- CAMDESSUS Brigitte. *La fratrie méconnue : liens du sang, liens du cœur*. Paris. ESF Edition. 1998. 189 p. ISBN : 2 7101 1308 2
- CHARLES Nicolas. *Grandir ensemble*. In Dialogue n°114, 1991, 4<sup>ème</sup> trimestre.
- CYRULNIK Boris. *Ces enfants qui tiennent le coup*. Revigny-sur-Ornain. Edition Hommes et perspectives. 1998. 120 p. ISBN : 291161620-0
- CYRULNIK Boris. *Un merveilleux malheur*. Paris. Editions Odile Jacob. 1999. 239 p. ISBN : 2-7381-0681-1
- CORMAN L. *Psychopathologie de la rivalité fraternelle*. Bruxelles : Dessart/Mardaga. 1970
- DELAGE Michel. *La résilience familiale*. Paris. Editions Odile Jacob. 2008. 342 p. ISBN: 978-2-7381-2047-2
- DUCOMMUN-NAGY Catherine. *Ces loyautés qui nous libèrent*. Paris. Editions Jean-Claude Lattès. 2006. 257 p. ISBN : 2-7096-2606-3
- ENFANCES ET PSY, n°9. *Dossier Liens fraternels*. Edition Eres. 1999. 160 p.
- FIZE Michel. *La famille*. Editions Le Cavalier Bleu. 2005. 124 p.
- KLAGSBRUN Francine. *Frères et sœurs, pour les meilleurs et pour le pire*. Paris : Bayard Editions. 1994
- La revue internationale de l'éducation familiale. Volume 8, n°2. 2004
- LAMB M.E., SUTTON-SMITH B. *Sibling Relationships : their Nature and Significance across the Lifespan*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1982
- MARTIN Nicolas, SPIRE Antoine et VINCENT François. *La résilience : Entretien avec Boris Cyrulnik*. Editions Le bord de l'eau. 2009. 111 p. ISBN : 978-2-35687-026-1

- MATTHEY-PIERRET Sophie et SIMON Virginie. *Le placement des fratries, maintien ou séparation ?* Travail effectué dans le cadre de la formation ESTS. Genève : Institut d'études sociales. Ecole supérieure de travail social, 2006.
- MEYNCKENS-FOUREZ Muriel et TILMANS-OSTYN Edith. *Les ressources de la fratrie*. Ramonville Saint-Agne : Editions Erès. 1999. 288 p. ISBN : 2-86586-754-4
- OMER Haim. *La résistance non-violente : Une nouvelle approche des enfants violents et autodestructeurs*. Bruxelles : De Boeck Université. 2008. 196 p. ISBN : 978-2-8041-5896-5
- POROT Maurice. *L'enfant et les relations familiales*. France. Presses Universitaires de France. 1954. 276 p.
- RUFO Marcel. *Frères et sœurs, une maladie d'amour*. France. Librairie Arthème Fayard. 2002. 306 p. ISBN : 2-213-61103-3
- SOULE Michel. *Frères et sœurs*. Paris. Les Editions E.S.F. 1981. 219 p. ISBN : 2-7101-0327-3
- TOMAN Walter. *Constellations fraternelles et structures familiales, leurs effets sur la personnalité et le comportement*. Paris. Les Editions E.S.F. 1987. 197 p. ISBN : 2-7101-0611-6
- REY DEBOVE Josette et REY Alain. 1996. *Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire de la langue française*. Paris. 25552 p.
- WIDMER E. *Les relations fraternelles des adolescents*. Paris : Ed.PUF. 1999

## 12. Sources internet

- BÖSZÖRMÉNYI-NAGY Iván . *Iván Böszörményi-Nagy*. Wikipedia. 3 septembre 2009. Adresse URL : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Iv%C3%A1n\\_B%C3%B6sz%C3%B6rm%C3%A9nyi-Nagy](http://fr.wikipedia.org/wiki/Iv%C3%A1n_B%C3%B6sz%C3%B6rm%C3%A9nyi-Nagy) (consultée le 25 septembre 2009)
- FAUVEAUX Fabienne. « Quand on est deux, on a moins peur...Réunions intra-fratrie en institution ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseau*. In CAIRN. n°32, 2004/1. ISBN : 2-8041-4496-8. Adresse URL : [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=CTF\\_032\\_0173](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CTF_032_0173) (consultée octobre 2009)
- LEBLANC Jean-Paul. « La pratique innovante de l'œuvre de l'Abbé Denis. Centre de Placement Familial ». *Nouvelles problématiques adolescentes : pratiques institutionnelles en recherche*. Google Livres. 2001. Adresse URL : <http://books.google.com/books?id=mraiMhPLLmQC&pg=PA71&dq=centre+de+placement+familial+de+l%E2%80%99%C5%93uvre+de+l%E2%80%99Abb%C3%A9+Denis&hl=fr&cd=1#v=onepage&q=centre%20de%20placement%20familial%20de%20l%E2%80%99%C5%93uvre%20de%20l%E2%80%99Abb%C3%A9%20Denis&f=false>
- MEYNCKENS-FOUREZ Muriel. « Frères et sœurs : entre disputes et complicités, entre amour et haine. Réflexions thérapeutiques ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*. In CAIRN. N°32, 2004/1. Adresse URL : [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=CTF\\_032\\_0067](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CTF_032_0067) (consultée octobre 2009)
- SAMSON Claudia. « La résilience ». *Hommes et faits*. Port de Bouc. Mars 2005. Adresse URL : [http://www.hommes-et-faits.com/Livres/Cs\\_Resilience.htm](http://www.hommes-et-faits.com/Livres/Cs_Resilience.htm) (consultée le 3 janvier 2010)
- SOSV d'enfants. « Accueil des fratries, analyse de l'expérience de professionnels travaillant dans le cadre des villages de l'Association SOS VILLAGES D'ENFANTS ». *Université de Rouen*. Septembre 2006. Adresse URL : <http://www.sosve.org/40-Connaitre/pdf/professionnels.pdf> (consultée le 25 août 2009)
- SOSV d'enfants international. «La chaleur d'un foyer pour chaque enfant ». 2009. Adresse URL :

<http://www.villages-enfants-sos.org/Decouvrez-SOS/SOS-a-60-ans/Six-destins/Pages/La-force-de-faire-mon-chemin.aspx> (consultée le 25 janvier 2010)

- TOMKIEWICZ Stanislaw, « La résilience ». Maltraitements. In Banque de données en santé publique. N°31. 2000. Adresse URL: <http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Hcsp/Adsp/31/ad316062.pdf?184GM-1X86M-33Q43-Q6Q36-M3419> (consultée le 3 janvier 2010)
- THOMAS Jacques. « *Faut-il placer les fratries en famille d'accueil?* ». In La fratrie méconnue : lien du sang, lien du cœur. Google Livres. 1998 Adresse URL : [http://books.google.com/books?id=L1oVTF0cnxcC&pg=PA139&lpg=PA139&dq=%E2%80%A2%09CAMDESSUS+Brigitte.+Faut-il+placer+les+fratries+en+famille+d%E2%80%99accueil+%3F,+la+fratrie+m%C3%A9connue&source=bl&ots=Mzq6lCiFMc&sig=dm2ZiD0GIWSlt4HXZ\\_iag7etMxs&hl=fr&ei=nBILS53PLcmC\\_Qb1uaShAg&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=1&ved=0CAcQ6AEwAA#v=onepage&q=&f=false](http://books.google.com/books?id=L1oVTF0cnxcC&pg=PA139&lpg=PA139&dq=%E2%80%A2%09CAMDESSUS+Brigitte.+Faut-il+placer+les+fratries+en+famille+d%E2%80%99accueil+%3F,+la+fratrie+m%C3%A9connue&source=bl&ots=Mzq6lCiFMc&sig=dm2ZiD0GIWSlt4HXZ_iag7etMxs&hl=fr&ei=nBILS53PLcmC_Qb1uaShAg&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CAcQ6AEwAA#v=onepage&q=&f=false) (consultée le 28 décembre 2009)

# **Annexe A**

**Modèle de lettre envoyée aux éducateurs pour solliciter leur participation à notre étude**

Le 25 janvier 2010

Recherche de sujets d'entretiens

Monsieur,

Nous sommes deux étudiantes, actuellement en dernière année à la HES de Sierre, en section Travail Social. Nous nous destinons toutes deux au métier d'éducatrice spécialisée. Dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, nous avons choisi d'aborder le thème des fratries en milieu institutionnel. Nous cherchons à définir quels sont les avantages et les inconvénients de placer des frères et sœurs ensemble, dans une même institution.

Afin d'approfondir notre recherche, nous souhaiterions rencontrer et interviewer des éducateurs et éducatrices travaillant ou ayant travaillé avec des fratries. Comme nous savons que votre établissement accueille, entre autres, des frères et sœurs, nous serions très intéressées à rencontrer quelques uns des travailleurs sociaux évoluant dans votre institution.

Nous espérons de cette manière récolter suffisamment de données pour étayer notre travail, et ainsi mieux comprendre les enjeux autour du sujet qui nous intéresse. Les réponses apportées par les éducateurs et éducatrices serviront de support à une analyse du thème abordé.

Il va sans dire que tous les entretiens seront confidentiels, et que les données recueillies ne sortiront pas du champ de notre travail de recherche.

Pour des raisons d'organisation, nous aurions besoin de la réponse de vos collaborateurs assez rapidement, d'ici le 19 février. Ceux-ci peuvent nous contacter au 079/455.94.05 (Amélie Gay) ainsi qu'au 076/417.79.98 (Matilda Dickinson). Les entretiens dureront environ 1h-1h30. Nous aimerions les effectuer bientôt, dans le courant des mois de février, mars et avril.

Nous vous remercions pour votre attention et souhaitons vivement recevoir de vos nouvelles dans les semaines à venir.

Meilleures salutations,

Amélie Gay & Matilda Dickinson

# **Annexe B**

## **Questionnaire pour les entretiens avec les éducateurs**

## Questionnaire pour les entretiens avec les éducateurs sociaux

### **Questions générales sur l'institution, les jeunes accueillis**

- Nombre d'enfants ?
- Age des enfants ?
- Problématiques rencontrées ?
- Nombre de fratries dans l'institution ? (nombre d'enfants au sein de la fratrie, âge et sexe des enfants, ...)
- Position de l'institution par rapport au placement commun ou à la séparation d'une fratrie ? (qui décide, l'institution ou les organes placeurs ? sur quels critères se base/nt cette/ces personne/s ?

### **Avantages du placement commun**

#### • **POUR L'ENFANT**

- Parlez-nous des relations fraternelles. Observez-vous une consolidation de certaines qualités (solidarité, soutien,...) chez les germains placés ensemble ? Quelles qualités ressortent le plus, selon vous ?
- Reconnaissez-vous un renforcement des liens fraternels en réponse à la rupture familiale qu'ils vivent déjà ? L'enfant paraît-il vivre mieux cette rupture ? Comment percevez-vous cela ?
- Quelles relations avez-vous pu observer entre une fratrie et les autres enfants de l'institution ? Constatez-vous plutôt une intégration facilitée par la présence des frères et sœurs ?

#### • **POUR L'EDUCATEUR**

- Les qualités développées au sein du réseau fraternel sont-elles utiles à l'institution ? (ex : solidarité, soutien, cohésion, gestion de conflits,...)

- L'enfant placé avec ses germains est-il « moins en crise » que d'autres jeunes placés ? Selon vous, survit-il mieux aux traumatismes vécus ?
- Reconnaissez-vous des rôles différents selon le rang de naissance (aîné qui soutient le groupe fraternel) ?  
Prenez-vous en compte ces rôles dans votre intervention professionnelle ?
- Identifiez-vous un phénomène de résilience chez les germains relatif à leur présence commune ? Avez-vous l'impression que cela aide les enfants à s'intégrer dans l'institution ? Votre prise en charge s'en voit-elle facilitée ?

### **Inconvénients du placement commun**

- **POUR L'ENFANT**

- Parlez-nous des relations fraternelles. Observez-vous des grandes tensions entre germains ? Quelles sont les sources de ces disputes ? De quel ordre sont ces disputes ?
- Connaissez-vous le concept de loyauté familiale ? De quelle manière ces loyautés influencent-elles le développement de l'enfant dans l'institution ?
- Observez-vous un fonctionnement particulier de la fratrie (avec ses propres règles, codes) ? Cela perturbe-t-il leur intégration dans l'institution ? Parviennent-ils à se conformer à d'autres règles que les leur ?

- **POUR L'EDUCATEUR**

- Comment gérez-vous les disputes entre germains ?
- De quelle manière les loyautés familiales, les secrets de famille influencent-ils votre travail avec les fratries ?
- Ressentez-vous une pression plus forte de la part des parents si l'institution accueille plusieurs de leurs enfants ?

**Conclusion**

- À l'aide d'exemples de situations vécues, quand envisageriez-vous plutôt le placement commun comme bénéfique ?
- À l'aide d'exemples de situations vécues, quand envisageriez-vous plutôt le placement commun comme défavorable ?
- Le placement commun facilite-t-il votre travail ou, au contraire, le rend-il plus difficile ?

# Annexe C

*Lettre envoyée au directeur de l'OPE, Mr. Nanchen*

A l'attention de Mr. Christian Nanchen  
Directeur de l'OPE  
Avenue du Ritz 29  
1950 Sion

Monsieur,

Nous sommes deux étudiantes à la HES-SO de Sierre dans la filière éducation spécialisée.

Dans le cadre de notre travail de mémoire (Bachelor), nous avons décidé d'aborder le thème des fratries en institution.

Nous recherchons donc des personnes qui ont été placées dans leur enfance ou adolescence avec leurs frères/sœurs dans une institution.

C'est pourquoi nous nous permettons de faire appel à vous dans l'espoir que vous puissiez nous mettre en lien avec des fratries.

Si cela s'avérait possible, nous aimerions les rencontrer pour des entretiens de nature confidentielle d'environ 20 minutes.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre entière disposition pour des informations complémentaires.

Meilleures salutations.

Amélie Gay  
Matilda Dickinson

# **Annexe D**

**Modèle de lettre adressée aux fratries afin de les solliciter à  
participer aux entretiens**

Bonjour,

Nous sommes deux étudiantes à la HES-SO de Sierre dans la filière éducation spécialisée.

Dans le cadre de notre travail de mémoire (Bachelor), nous avons décidé d'aborder le thème des fratries en institution.

Nous recherchons des personnes qui ont été placées dans leur enfance ou adolescence avec leurs frères/sœurs dans une institution.

Nous aimerions savoir si vous seriez d'accord de participer à de courts entretiens et de partager avec nous une période de votre passé.

Ces entretiens dureront environ 20 minutes et toutes les données recueillies seront confidentielles.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter:

Dickinson Matilda 076/ 417.79.98

Gay Amélie 079/ 455.94.05

Au plaisir de vous rencontrer.

Amélie et Matilda

# **Annexe E**

**Questionnaire pour les entretiens avec les fratries**

## Questionnaire pour les entretiens avec les fratries

### **Questions générales**

- Age au moment du placement ?
- Durée du placement ?
- De combien de frères et sœurs était composée la fratrie ? De quel âge ?
- Dans quelle institution ?
- Etes-vous d'accord de nous faire part des raisons du placement ?
- Est-ce que des membres de votre fratrie étaient placés ailleurs ?

### **Avantages du placement commun**

- Parlez-nous de vos relations fraternelles. Avez-vous ressenti une consolidation de certaines qualités (solidarité, soutien,...), de certains liens ? Quelles qualités ressortent le plus ? Exemples ?
- Avez-vous l'impression que vos liens se sont renforcés ? Est-ce que vous avez mieux pu vivre les problèmes familiaux du fait que vous étiez plusieurs ? Exemples ?
- Quelles étaient vos relations avec les autres enfants de l'institution ? Est-ce que ça a été plus facile de vous intégrer en étant plusieurs ?
- Rôles de la fratrie : Est-ce qu'un membre de la fratrie s'est plus occupé des autres ?

### **Inconvénients du placement commun**

- Parlez-nous des relations fraternelles. Est-ce que vous vous disputiez souvent ? Quelles étaient les sources de ces disputes ? Est-ce que vous vous disputiez plus entre vous ou avec les autres enfants ? Exemples ?

- Est-ce que des fois, par solidarité envers votre famille, vous vous liguiez contre l'institution ?
- Est-ce que ça a été difficile de s'adapter à de nouvelles règles, différentes de celles à la maison ?
- Est-ce que le fait d'être ensemble a détruit certains liens que vous aviez avec vos frères et sœurs ?
- Est-ce que vous avez senti une certaine pression de vos parents envers l'institution ?

### **Conclusion**

- Es-ce que ça a été bénéfique pour vous d'être placé avec votre fratrie ?
- Es-ce que ça a été défavorable pour vous d'être placé avec votre fratrie ?
- D'un point de vue général, est-ce que vous pensez que c'est bien ou pas de placer les fratries ensemble dans la même institution ?